étude des possibilités de rapprochement économique entre le québec, le canada et les pays scandinaves

Luc-Normand Tellier

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
TORONTO
JUL 12 1979
RECEIVED

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

104-00953/

étude des possibilités de rapprochement économique entre le québec, le canada et les pays scandinaves

prépare pour le compte du

ministère des affaires intergouvernementales du québec

Luc-Normand Tellier, Ph.D.
Directeur
Rassemblement Études urbaines
Université du Québec à Montréal

SEPTEMBRE 1978

Le texte n'engage que la responsabilité de l'auteur.

© Éditeur officiel du Québec 1979
Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec

Dépôt légal 3e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-401-00008-9

étude des possibilités de rapprochement économique entre le québec, le canada et les pays scandinaves

Note biographique de l'auteur:

Après avoir poursuivi des études à l'Université de Montréal en économie et urbanisme ainsi qu'à l'Université de Pennsylvanie (Wharton School of Commerce and Finance), l'auteur a été professeur à l'Institut d'Urbanisme à l'Université de Montréal, expert conseil dans plusieurs organismes, ministères et autres. Il a également effectué plusieurs voyages et passé de courts séjours à l'étranger dans le cadre de sa profession. Il est actuellement Directeur du Rassemblement en Etudes urbaines à l'Université du Québec à Montréal.

Ayant travaillé sur plusieurs publications et thèses portant sur l'économie, M. Tellart est l'auteur de cet ouvrage intitulé "**Le Québec, Etat nordique**", publié en 1977.

ETUDE DES POSSIBILITES DE RAPPROCHEMENT ECONOMIQUE ENTRE LE QUEBEC, LE CANADA ET LES PAYS SCANDINAVES

Soumis au
Ministère des Affaires
Intergouvernementales du Québec

Septembre 1978

Luc-Normand Tellier, Ph.D.
Directeur
Rassemblement Etudes urbaines
Université du Québec à Montré

Montréal, le 15 septembre 1978

Monsieur Bernard Bonin
Sous-ministre
Ministère des Affaires intergouvernementales
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le sous-ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre par la présente mon rapport concernant "l'étude des possibilités de rapprochement économique entre le Québec, le Canada et les pays scandinaves". Comme vous pourrez le constater, ce dernier cherche à explorer la rationalité et la praticabilité d'un tel rapprochement en mettant en évidence les multiples assises sur lesquelles pourrait éventuellement reposer une plus proche coopération canado-québéco-scandinave.

J'espère que ce rapport suggérera de nouvelles avenues pour la politique économique internationale du Québec et du Canada et qu'il aidera les artisans de cette politique à sortir des ornières traditionnelles.

Veuillez agréer, monsieur le sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Luc-Normand Tellier

Cette étude a été faite avec la précieuse
assistance de M. Yves Pomminville,
économiste

RÉSUMÉ

Partant de la théorie traditionnelle des unions douanières, la présente étude établit au moyen surtout d'une comparaison les structures de production, de consommation, d'exportations et d'importations des régions canadiennes, des pays scandinaves et occasionnellement des Etats-Unis et de la C.E.E., le bien-fondé d'un rapprochement économique entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves.

A la lumière de cette étude, il apparaît souhaitable:

1. que le Canada recherche une association économique avec les pays scandinaves;
2. qu'en particulier, la Norvège se rapproche économiquement du Canada;
3. que, par contre, le Danemark poursuive son rapprochement avec la C.E.E.;

4. que le Québec se rapproche des pays scandinaves et peut-être plus particulièrement de la Finlande.

Les deux pays scandinaves qui semblent les plus susceptibles de s'intéresser à une coopération économique avec le Canada semblent être la Norvège et la Suède. La coopération canado-scandinave devra originer d'une volonté politique et elle pourrait être axée sur les domaines suivants: l'environnement et l'énergie, la coopération industrielle et les services publics.

Tout rapprochement canado-scandinave devra se faire de façon très pragmatique par le biais d'organismes internationaux existants en modifiant peu les alliances actuelles. L'hypothèse de l'accession du Québec à l'indépendance peut à la fois inciter les pays scandinaves à la prudence et fournir l'occasion d'amorcer un rapprochement canado-scandinave que ni les forces historiques ni la structure actuelle du pouvoir ne tendent à susciter spontanément.

TABLES DES MATIERES

Résumé		p.	1
Table des matières			3
Liste des tableaux			5
Liste des figures			7
Introduction			10
PREMIERE PARTIE:	Le Canada, le Québec et les pays scandinaves: situation économique actuelle		14
Chapitre 1	: Description des économies du Canada, du Québec et des pays scandinaves		15
Chapitre 2	: Description des relations économiques actuelles du Canada, du Québec et des pays scandinaves		27

SECONDE PARTIE: Rationalité économique d'un rapprochement canado-québéco-scandinave p. 37

Chapitre 3 : La théorie de l'intégration économique 38

Chapitre 4 : Validité théorique de l'hypothèse d'une association économique entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves du point de vue de la théorie des unions douanières 47

Chapitre 5 : Validité de l'hypothèse d'une association économique entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves du point de vue d'une théorie élargie 67

Chapitre 6 : Types d'association, groupements possibles et influence de la variable temporelle 78

TROISIEME PARTIE: Voies possibles de la coopération économique 84

Chapitre 7 : Environnement et énergie 87

Chapitre 8 : Coopération industrielle 95

Chapitre 9 : Services publics 104

QUATRIEME PARTIE: Considérations stratégiques 109

Chapitre 10 : Approches pragmatiques à la coopération canado-scandinave 111

Chapitre 11 : Implications de l'accession éventuelle du Québec à la souveraineté 126

CONCLUSION : Valeur relative de l'hypothèse d'un rapprochement canado-québéco-scandinave 130

BIBLIOGRAPHIE 135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population des ensembles canadien et scandinave p. 16

Tableau 2 : Revenus per capita et indices de qualité de vie 1976: Canada, pays scandinaves et Etats-Unis 18

Tableau 3 : Produits intérieurs bruts (1976), taux de croissance économique (1971-1976) et prévisions pour 1981: Canada et pays scandinaves 20

Tableau 4 : Productions par secteurs industriels des régions canadiennes et des pays scandinaves: 1975 23

Tableau 5 :	Consommation apparente des secteurs industriels des régions canadiennes et des pays scandinaves: 1975	p. 25
Tableau 6A:	Echanges commerciaux canado-scandinaves: importations 1974	28
Tableau 6B:	Echanges commerciaux canado-scandinaves: exportations 1974	29
Tableau 6C:	Importations par produits	31
Tableau 6D:	Exportations par produits	32
Tableau 7 :	Flux de capitaux entre le Canada et les pays scandinaves 1974	34
Tableau 8 :	Flux migratoires entre le Canada et les pays scandinaves 1976	35
Tableau 9 :	Taux moyen de protection effective de 19 secteurs manufacturiers: Canada 1970	59
Tableau 10:	Tarifs nominaux moyens, grands groupes de produits, en 1973, pour le Canada et les pays scandinaves	60
Tableau 11:	Distance économique: distances à vol d'oiseau et tarifs aériens	62
Tableau 12:	Salaire-horaire et valeur ajoutée par homme-heure : par pays: 1975	65
Tableau 13:	Potentiel énergétique et production d'énergie	92
Tableau 14:	Production annuelle de certains minéraux et métaux du Canada et des pays scandinaves: 1975	97
Tableau 15:	Participation du Canada et des pays scandinaves à certains organismes internationaux	113

L'STE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition procentuelle de l'emploi entre les grands secteurs de l'activité économique dans les régions canadiennes et les pays scandinaves: 1970-1971 p. 21

Figure 2 : Regroupements basés sur les structures de production 50

Figure 3 : Regroupements basés sur les structures de consommation 52

Figure 4 : Regroupements basés sur les structures d'exportations 54

Figure 5 : Regroupements basés sur les structures d'importations p. 56
Figure 6 : Carte du Canada et des pays scandinaves 63
Figure 7 : Evolution relative de la valeur des devises canadiennes et scandinaves en dollars américains 73
Figure 8 : Variations procentuelles annuelles de l'indice des prix à la consommation au Canada et dans les pays scandinaves: 1968-1975 74
Figure 9 : Evolution du taux de chômage au Canada et dans les pays scandinaves: 1968-1977 75

INTRODUCTION

Certains pourront croire superflu, au moment où les bases mêmes de la confédération canadienne sont remises en question, d'examiner le dossier des relations économiques entre le Québec, le Canada et les pays scandinaves. Ces relations, diront-ils, ont été négligeables dans le passé et nulle force naturelle ne semble devoir les amener à se développer dramatiquement dans les années qui viennent. Bien sûr, s'il ne fallait s'en tenir qu'à ces deux critères, le cas du Québec et celui même du Canada seraient vite réglés par un plongeon irréversible dans l'océan américain. Néanmoins, si pour diverses raisons le Canada et le Québec venaient à rejeter l'océan américain et même l'océan européen, une voie pourrait leur rester: celle d'un rapprochement canado-scandinave. C'est cette voie que nous explorerons dans cette étude.

La "mode" des pays scandinaves est un phénomène relativement nouveau au Québec et il semble bien que M. René Lévesque, actuel premier ministre du Québec, l'ait lancée au cours des années de la révolution tranquille en référant à ces pays comme à des modèles à la mesure du Québec. Aussi n'est-il pas surprenant de

trouver en annexe d'Option Québec[1] quelques notes concernant ces pays.

Le 2 mars 1968, dans un article paru dans le Devoir[2], je me hasardai pour la première fois à dépasser la thèse du "modèle scandinave" pour lancer celle d'un véritable rapprochement canado-scandinave. Neuf ans plus tard, à l'automne 1977, les Editions Quinze publièrent mon ouvrage intitulé Le Québec, Etat nordique[3] dans lequel je développais la thèse d'une alliance canado-scandinave pouvant éventuellement déboucher sur l'accession du Québec à l'indépendance dans un cadre nordique.

Parallèlement à l'émergence de cette nouvelle thèse, le "modèle scandinave" donnait lieu à de plus en plus de recherches. L'on ne compte plus les nombreuses missions québécoises dans les pays scandinaves. La souveraineté-association, la monnaie, les relations internationales sont tour à tour examinés à la lumière de leur expérience.[4] Le Conseil des Sciences du Canada lui-même ira jusqu'à suggérer que le Canada devrait se donner une image "nordique".[5]

Du côté politique, par contre, assez peu d'effervescence. Bien sûr, il y a eu en octobre 1974 le voyage de M. Olof Palme à Ottawa et la signature le 3 février 1975 d'un accord entre le Canada et la Suède concernant la coopération en recherche, en développement et en production de défense. Cependant, les pays scandinaves ne semblent toujours pas faire partie des préoccupations majeures de la politique étrangère canadienne. Au niveau provincial par contre, M. Frank D. Moores, premier ministre de Terre-

---

1. René Lévesque, Option Québec, Montréal, Editions de l'Homme 1968, pp 128-146.
2. Luc-Normand Tellier, "Pour une Confédération des peuples nordiques", Le Devoir, Montréal, 2 mars 1968.
3. Luc-Normand Tellier, Le Québec, Etat nordique, Montréal, Les Editions Quinze, 1977.
4. Voir les travaux de Michel Boisvert (1978), d'Edmond Orban (1977-1978), de Henri-Paul Rousseau (1978) et de Paul Painchaud assisté de Nicole Jasmin (1978).
5. R.D. Voyer, "Canada's need for a Nordic image," The Globe and Mail, Toronto, 23 novembre 1977.

Neuve a déjà laissé entendre qu'advenant l'indépendance du Québec et l'éclatement du Canada, Terre-Neuve pourrait bien se voir forcée de regarder du côté des pays scandinaves.

Ces derniers, par ailleurs, il faut bien l'avouer, ont plutôt tendance à regarder du côté de l'Europe. Mais ils ne le font pas toujours sans réticences. Aussi certains Scandinaves sont-ils tentés de scruter le nord et l'ouest, plutôt que le sud. Les conférences du "NORDKALOTT" en témoignent par exemple.

En somme, si l'intérêt réciproque du Canada et des pays scandinaves se développe actuellement à un rythme surprenant, il n'en demeure pas moins qu'il ne saurait encore constituer une force politique, si minime soit-elle. Il lui manque un support, une articulation que seule peut lui fournir une étude systématique des points de convergence de deux mondes étonnamment semblables que l'Histoire n'a toujours pas mis en contact.

Cette étude systématique nous tenterons de la faire ici d'un point de vue strictement économique. Cependant, avant de l'amorcer, il peut ne pas être inutile de rappeler brièvement certains arguments de nature politique que j'avais invoqués dans Le Québec, Etat nordique pour accréditer la thèse d'un rapprochement canado-scandinave. Ces arguments sont essentiellement les suivants:

1. un tel rapprochement n'exclurait pas et il pourrait même favoriser une restructuration du Canada pouvant même conduire à l'accession dans l'ordre du Québec à l'indépendance (la Finlande, la Norvège et l'Islande ayant elles-mêmes accédé pacifiquement à l'indépendance au cours du vingtième siècle;
2. il permettrait au Canada anglais d'affirmer une identité propre par rapport aux Etats-Unis en accentuant son caractère nordique;
3. il offrirait la possibilité au Canada et au Québec d'enfin contre-balancer la force d'attraction des Etats-Unis par d'autres moyens que des mesures de contrôle, douanières ou autres;
4. il conduirait à une restructuration et à une consolidation d'une des parties les plus stratégiques du monde non-communiste ;
5. à long terme, il permettrait d'ajouter aux rapports bilatéraux "Canada-français-Canada-anglais" des rapports multilatéraux susceptibles d'être à la fois plus fructueux, moins frustrants et moins "explosifs";

6. en donnant au Canada une nouvelle définition "nordique" de lui-même, il offrirait la possibilité d'un nouveau "rêve" capable de mobiliser de nouvelles énergies;
7. du point de vue international, il pourrait être présenté aux Etats-Unis comme une occasion d'éviter l'hyper-développement de l'Europe, à l'Europe comme un moyen de réduire l'emprise américaine sur le Canada, à l'URSS comme une mesure susceptible de réduire les risques de confrontation directe avec les Etats-Unis dans l'Atlantique-Nord et l'Arctique;
8. du point de vue national, il permettrait au Canada de s'affranchir quelque peu militairement et politiquement des Etats-Unis et aux pays scandinaves, de retrouver une nouvelle cohésion face au reste du monde.

Nous ne reviendrons qu'occasionnellement sur ces différents points, car notre propos ici sera de nature avant tout économique. Aussi aborderons-nous successivement la situation économique actuelle au Canada, au Québec et dans les pays scandinaves, la rationalité économique d'un rapprochement canado-québéco-scandinave et les voies possibles de celui-ci pour enfin situer notre hypothèse dans un contexte historique et stratégique aussi réaliste que possible. En conclusion, nous comparerons rapidement l'idée d'un rapprochement nordique avec d'autres idées semblables.

PREMIERE PARTIE: LE CANADA, LE QUEBEC ET LES PAYS SCANDINAVES: SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE

CHAPITRE 1: DESCRIPTION DES ECONOMIES DU CANADA, DU QUEBEC ET DES PAYS SCANDINAVES

A peu de choses près, mêmes populations, mêmes niveaux de vie, mêmes revenus per capita, mêmes structures de production, mêmes structures de consommation: l'ensemble canadien et l'ensemble scandinave sont à ce point semblables qu'ils constituent un cas exceptionnel dans le monde.

A. Populations

Le tableau 1 illustre clairement non seulement la quasi-identité des populations canadienne et scandinave, mais encore la ressemblance assez frappante de la distribution de ces populations à l'intérieur des cinq régions que regroupe chacun des ensembles canadien et scandinave. L'on aura remarqué que l'Ontario et la

Tableau 1 : Population des ensembles canadien et scandinave

	Population (en milliers d'habit.) 1975	% du total Canado-Scandinave 1975	Taux annuel de croiss. de la pop. %
Ontario	8,226.	18.31	1.6 (71-75)
Suède	8,196.	18.24	0.4 (70-75)
Québec	6,188.	13.77	0.6 (71-75)
Danemark	5,060.	11.26	0.5 (70-75)
Finlande	4,712.	10.49	0.4 (70-75)
Norvège	4,007.	8.92	0.7 (70-75)
Prairies	3,705.	8.24	1.5 (71-75)
Colombie-Britannique	2,457.	5.47	2.0 (71-75)
Maritimes	2,165.	4.82	1.2 (71-75)
Islande	218.	.48	1.2 (70-75)
Canada	22,741.	50.61	1.4 (70-75)
Pays Scandinaves	22,193.	49.39	0.5 (70-75)
Total Canado Scandinave	44,934.	100.00	0.9

Sources: OCDE: Statistiques de base
Statistiques de la population active
(supplément trimestriel à l'annuaire)
novembre 1977

et

Perspective Canada II
Recueil de statistiques sociales
Bureau du Conseil supérieur en intégration
Statistiques Canada
1977

Suède ont pour ainsi dire la même population. L'on verra plus loin qu'ils ont aussi le plus haut revenu per capita et de très hauts degrés d'industrialisation. Tout en étant supérieure à celles du Danemark, de la Finlande et de la Norvège, la population du Québec n'en est pas moins comparable à ces dernières, tout comme d'ailleurs celle des Prairies se rapproche beaucoup de celle de la Norvège.

L'ordre des populations dans le tableau 1 permet de mettre en évidence la décroissance très progressive des populations d'un éventuel ensemble canado-scandinave, ainsi que l'impossibilité au sein d'un tel ensemble de la prédominance démographique de quelque région que ce soit, ni même de quelque groupe de trois régions que ce soit. Notons cependant que les taux de croissance démographique sont tels que les équilibres observés semblent devoir se modifier graduellement, la population canadienne ayant tendance à croître plus rapidement que la population scandinave (à cause de l'immigration, d'un taux de natalité plus élevé et d'un taux de mortalité plus bas) et la partie du Canada située à l'ouest de l'Outaouais acquérant de plus en plus de poids.

5. Revenus et qualité de vie

Par ailleurs, l'ensemble de ces populations jouit actuellement, d'après tous les critères disponibles, d'un des plus hauts niveaux de vie au monde. Le tableau 2 présente les revenus per capita et des indices de qualité de vie des différentes régions considérées. Il en ressort clairement que ces dernières sont tout à fait comparables de ces points de vue et que tout au plus la Finlande et les Maritimes semblent accuser un retard relatif sur les autres. Remarquons de plus la position privilégiée de la partie du Canada située à l'ouest de l'Outaouais.

Il conviendrait de comparer les indices de ce tableau à ceux des autres pays du monde pour faire ressortir le statut privilégié dont jouissent indubitablement les populations canadienne et scandinave. Nous nous contenterons de dire que les seuls pays qui peuvent être mis dans la même catégorie qu'elles sont la Suisse, les Etats-Unis et les plus riches pays du marché commun (Bénélux, Allemagne et France).

Produits nationaux et régionaux

En termes maintenant de produits intérieurs bruts, pays scandinaves et régions canadiennes s'avèrent évidemment à nouveau

Tableau 2 : Revenus per capita et indices de qualité de vie 1976: Canada , Pays scandinaves et Etats-Unis

	Revenu per capita ($Can. 1976)	Indice de qualité de vie physique
Prairies	10,635.6	N.D.
Colombie-Britannique	9,070.2	N.D.
Ontario	9,059.4	N.D.
Suède	8,939.7	97
Norvège	7,692.3	96
Danemark	7,514.1	96
Québec	7,365.5	N.D.
Islande	6,543.9	96
Finlande	5,890.5	94
Maritimes	5,191.8	N.D.
Canada	8,325.9	95
Pays scandinaves	7,707.9	96
Ensemble canado-scandinave	8,040.9	
Etats-Unis	7,830.9	94

SOURCES: - Indice de qualité de vie physique: Overseas Development Council, Washington.

- O.C.D.E. Etudes économiques "Suède", mars 1978 Tableau: statistiques de base, comparaisons internationales.

- Statistique Canada.

comparables quoique, comme le fait ressortir le tableau 3, l'ordre des régions et des pays varie quelque peu par rapport à celui des populations. L'Ontario, la Suède et le Québec restent en tête. Cependant les Prairies se retrouvent en quatrième position alors qu'elles venaient au septième rang pour ce qui est des populations. Enfin la Norvège devance la Finlande bien qu'elle soit moins populeuse que cette dernière.

Il convient de remarquer ici que le remarquable équilibre qui prévalait du point de vue démographique est ici passablement menacé du fait qu'à elles seules, deux régions, l'Ontario et la Suède, se trouvent à produire 41% de la production totale d'un hypothétique ensemble canado-scandinave, chacune de ces régions occupant une position exceptionnellement forte dans leurs sphères respectives. Si l'on regarde maintenant les taux de croissance, il semble que l'ordre observé doive, si les taux ne changent pas, devenir dans cinq ans le suivant: Ontario, Suède, Prairies, Québec, Danemark, Norvège, Finlande, Colombie-Britannique, Maritimes, Islande. Le seul changement d'ordre viendrait donc de l'interversion des positions des Prairies et du Québec.

Notons enfin le niveau semblable des productions canadienne et scandinave et l'avance que semble prendre l'ensemble canadien sur l'ensemble scandinave. Pour ce qui est de l'hypothétique ensemble canado-scandinave, son niveau de production se compare en 1976 à celui de la France ($346 milliards), par exemple, et il serait, parmi les pays de l'O.C.D.E., dépassé seulement par les Etats-Unis, ($1,799.3 milliards), le Japon ($614 milliards) et l'Allemagne de l'Ouest ($504.5 milliards).

C. Structures de production

Donc du côté canadien et du côté scandinave, des masses semblables, tant en termes de production que de population. Mais qu'en est-il des types d'activités et de la nature des appareils productifs? Pour répondre à cette question dont nous traiterons en profondeur dans le chapitre 4, nous nous contenterons de comparer la répartition de la production entre les grands secteurs dans les différents pays et régions considérés. A cette fin, nous utiliserons la figure 1 qui ordonne ceux-ci selon le pourcentage de leur emploi total dans neuf grands secteurs: le secteur primaire comprenant le secteur de l'agriculture (de la pêche et de l'élevage) et celui des industries d'extraction, le secteur secondaire qui comprend le secteur manufacturier de biens durables et celui des biens non-durables, ainsi que le secteur tertiaire subdivisé en secteur du commerce et des finances et en secteur des services, les autres

Tableau 3: Produits intérieurs bruts (1976), taux de croissance économique (1971-1976) et prévisions pour 1981: Canada et pays scandinaves

	P.I.B. (milliards $Can.) 1976	Tx. de croissance annuelle (à prix constant)	Prévision 1981 (en dollars 76
Ontario	75.71	3.3.	89.03
Suède	73.48	2.5	83.13
Québec	45.85	3.74	55.08
Prairies	39.99	8.7	60.66
Danemark	38.14	2.3	42.64
Norvège	30.99	4.8	39.20
Finlande	27.86	3.8	33.51
Colombie-Brit.+TNW+Yukon	22.73	6.12	30.57
Maritimes	11.37	4.75	14.33
Islande	1.44	3.8	1.73
Canada	192.65	4.75	242.95
Pays scandinaves	171.91	3.1	199.42
Ensemble canado-scandinave	364.56	3.95	442.37

SOURCES: - O.C.D.E. Etudes économiques "Suède" mars 1978
Tableau: statistiques de base, comparaisons internationales.

- Statistique Canada, Système de comptabilité nationale "Comptes économiques provinciaux", données au stade expérimental 1961-1976. Catalogue 13-213.

Répartition en % du PIB. Canada 1976 (valeur O.C.D.E.) entre les régions canadiennes:

Maritimes	5.9%
Québec	23.8%
Ontario	39.3%
Prairies	19.2%
Colombie Brit.+T.N.W.+Yukon	11.8%

Figure I. Répartition procentuelle de l'emploi entre les grands secteurs de l'activité économique dans les régions canadiennes et les pays scandinaves: 1970-1971.

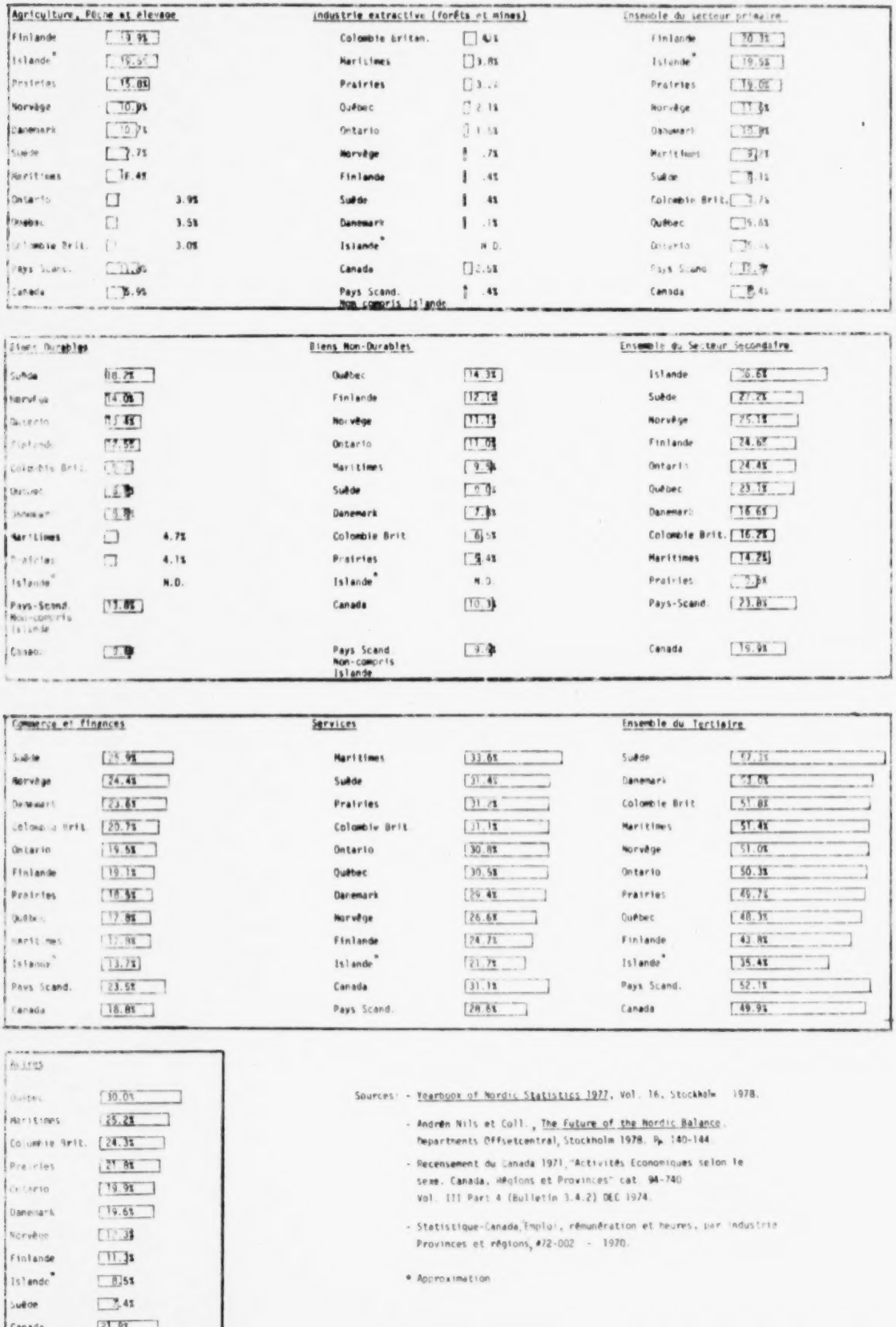

Sources: - Yearbook of Nordic Statistics 1977, Vol. 16, Stockholm 1978.

- Andrén Nils et Coll., The Future of the Nordic Balance. Departments Offsetcentral, Stockholm 1978. Pp. 140-144.

- Recensement du Canada 1971, "Activités Economiques selon le sexe. Canada, Régions et Provinces" cat. 94-740 Vol. III Part 4 (Bulletin 3.4.2) DEC 1974.

- Statistique-Canada, Emploi, rémunération et heures, par industrie Provinces et régions, #72-002 - 1970.

* Approximation

activités comme la construction et les transports étant regroupées dans un dernier secteur.

La figure 1 nous permet de faire ressortir les traits les plus importants des appareils productifs étudiés. Ainsi les régions dont l'emploi dépend le plus de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage sont clairement la Finlande, l'Islande (pêche), les Prairies (agriculture et élevage), la Norvège (pêche et agriculture) et le Danemark (agriculture et élevage), tandis que la Colombie-Britannique (forêt et mines), les Maritimes (forêts et mines), le Québec et l'Ontario dépendent dans leur secteur primaire surtout de l'industrie extractive. Enfin, le secteur primaire dans son ensemble occupe une place particulièrement grande en Finlande, en Islande et dans les Prairies.

Au niveau du secteur secondaire, la production de biens durables (meubles, automobiles, avions, etc.) est relativement plus importante en Suède, en Norvège et en Ontario, tandis que la production de biens non-durables (vêtements, chaussures, etc.) est particulièrement importante au Québec et en Finlande. Les régions les plus développées du point de vue manufacturier sont, du côté scandinave, la Suède, la Norvège et la Finlande, et du côté canadien, l'Ontario et le Québec, la proportion de l'emploi se trouvant dans le secteur secondaire étant généralement plus forte dans les pays scandinaves qu'au Canada.

Enfin le tertiaire est particulièrement développé en Suède et au Danemark, le Québec étant de ce point de vue assez loin derrière, du moins d'après nos chiffres. Le commerce et les finances représentent une assez forte partie de l'emploi en Suède, en Norvège et au Danemark, tandis que les services sont particulièrement développés dans les Maritimes, en Suède et dans les Prairies.

Ces constatations découlent évidemment des statistiques que nous avons essayé de réconcilier parfois avec difficulté (tout particulièrement dans le cas de l'Islande qui nous semble peu fiable). Aussi est-ce avec toutes les réserves qui s'imposent que nous présentons ces résultats. Cependant nous croyons pouvoir dire que, de façon générale, la proportion de l'emploi représentée par le tertiaire varie relativement peu entre les entités canadiennes et scandinaves. Par contre, les proportions correspondantes pour le primaire et le secondaire peuvent varier amplement. Notons enfin que le secteur "autres" qui comprend la construction, les transports, etc. fausse quelque peu l'analyse car les régions canadiennes y sont clairement sur-représentées par rapport aux pays scandinaves, ce qui biaise tous les autres pourcentages.

Tableau 4: Productions par secteurs industriels des régions canadiennes et des pays scandinaves [illegible] (en millions de dollars canadiens 1975 et en pourcentage)

	Colom.-Brit. $	%	Prairies $	%	Ontario $	%	Québec $	%	Maritimes $	%
2. Mines et carrières	1296.23	14	7133.12	46	2353.91	5	1230.49	5	886.03	24
21. Mines de charbon	342.09	4	192.65	1	-	0	-	0	51.69	1
22. Prod. brute pétrole et gaz naturel	187.71	2	5841.96	38	11.55	0	0	0	.11	0
23. Métal de fer minier	15.29	0	-	0	219.02	0	215.16	1	468.60	13
29. Autres mines	751.14	8	1098.51	7	2123.32	4	1015.32	4	365.62	10
3. Industrie manufacturière	7272.43	81	6473.50	42	45440.07	93	34146.49	92	2448.62	67
31. Industrie des aliments, boissons et tabac	1204.00	13	2992.87	19	7175.29	15	4365.67	19	1163.15	32
32. Textiles, prêt à porter, industrie du cuir	91.86	1	72.26	0	2024.03	4	3488.42	13	x	0
DONT										
321. Industrie textile	41.49	0	57.93	0	1072.09	2	1234.38	5	x	0
322. Industrie du prêt à porter (-chaussures)	46.41	1	6.59	0	481.92	1	1561.59	6	x	0
33. Ind. du bois et produit du bois incluant articles d'ameublement	1871.75	21	498.90	3	1314.66	3	1271.27	5	47.33	1
34. Industrie du papier et produit du papier, imprimerie, édition	1690.34	19	535.92	3	3570.24	7	3185.07	24	876.28	24
DONT										
341. Industrie du papier et produit du papier	1476.14	16	249.08	2	2126.44	4	2309.73	9	799.68	22
342. Imprimerie, édition	214.21	2	286.54	2	1443.80	3	875.35	3	76.60	2
35. Ind. de prod. chimique, produit caoutchouc et plastiques	800.96	9	400.32	3	6086.96	14	3112.59	13	47.33	1
DONT										
351. Ind. prod. chimiques industriels	194.48	2	377.26	4	2551.07	5	1095.07	4	47.33	1
352. Ind. d'autres prod. chimiques	26.95	0	x	0	516.52	1	250.67	1	x	0
353. Raffinerie de pétrole	x	0	x	0	1700.14	3	x	0	x	0
36. Ind. de prod. minéraux non métall.	193.22	2	358.57	2	1216.25	2	703.35	3	97.99	3
37. Première tranform. des métaux	367.49	4	33.69	0	3922.17	8	1700.34	6	3.06	0
DONT										
371. Fer et ind. à base d'acier	19.48	0	33.69	0	3053.73	6	495.89	2	3.06	0
372. Ind. des métaux non ferreux	9.46	0	x	0	509.97	1	1033.36	4	x	0
38. Ind. des fabrications de produits métalliques, machineries, etc.	1050.35	12	1518.66	10	17781.36	36	4843.06	18	190.06	5
DONT										
381. Fabrication de prod. en métal (sauf machines et équip. de transp.)	398.96	4	535.59	3	3658.76	7	1498.20	6	74.95	2
382. Fabric. machines (sauf élect.)	191.20	2	416.01	3	2497.67	5	603.93	2	70.82	1
383. Fabric. appareils électriques, etc.	124.36	1	183.16	1	3089.77	6	1146.37	4	55.62	2
384. Fabric. équip. manufacturiers	335.82	4	381.89	2	8535.53	17	1594.57	6	33.67	1
39. Autres ind. manufacturières	2.53	0	62.27	0	1331.52	3	476.71	2	23.43	1
1. Électricité, gaz et eau	428.72	5	1793.34	12	1218.20	2	841.35	3	305.19	9
2-4 Toutes industries	8997.38	100	15399.96	100	49012.18	100	26218.33	100	3639.84	100

	Canada* $	%	Pays Scand.** $	%	Isl.	Danemark $	%	Norvège $	%	Suède $	%	Finlande $	%
2. Mines et carrières	13336.27	13	2232.10	1		37.14	0	1199.38	5	813.54	2	182.04	
21. Mines de charbon	586.42	1	19.74	0		-	0	19.73	0	-	0	-	
22. Prod. brute pétrole et gaz naturel	6046.93	6	834.17	1		-	0	834.17	4		0		
23. Métal de fer minier	918.07	1	1055.75	1		-	0	208.49	1	736.37	1	110.85	
29. Autres mines	5764.85	6	317.17	0		37.14	0	121.70	1	77.18	0	71.15	
3. Industrie manufacturière	85529.26	83	101[illegible]28.56	92		15070.53	96	19133.01	88	46615.97	91	21106.99	[illegible]
31. Industrie des aliments, boissons et tabac	17323.81	17	13303.97	17		4331.09	30	3734.33	17	6203.57	12	4034.98	
32. Textiles, prêt à porter, industrie du cuir	3058.70	3	4725.24	4		890.10	6	633.10	3	1710.40	3	1491.64	
DONT													
321. Industrie textile	2435.00	2	2526.74	2		538.43	3	357.98	2	918.00	2	712.33	
322. Industrie du prêt à porter (-chaussures)	2306.62	2	1624.57	1		250.74	2	199.11	1	591.35	1	582.37	
33. Ind. du bois et produit du bois incluant articles d'ameublement	5166.34	5	6736.46	6		499.03	3	1411.59	6	3509.29	7	1316.55	
34. Industrie du papier et produit du papier, imprimerie, édition	10029.09	10	14062.84	13		1082.73	7	2179.71	10	6426.74	13	4673.56	2
DONT													
341. Industrie du papier et produit du papier	7131.61	7	10411.63	9		392.90	3	1383.83	5	4869.46	10	3773.44	1
342. Imprimerie, édition	2897.47	3	3943.47	4		689.83	4	795.87	4	1557.23	3	900.46	
35. Ind. de prod. chimique, produit caoutchouc et plastiques	13016.51	13	12327.11	11		2388.83	15	2345.22	11	4837.50	9	2757.06	[illegible]
DONT													
351. Ind. prod. chimiques industriels	4265.77	4	3750.93	3		452.78	3	642.68	3	1561.36	3	1128.13	
352. Ind. d'autres prod. chimiques	841.59	1	2439.77	2		636.09	4	428.91	2	1346.30	2	327.68	
353. Raffinerie de pétrole	5866.87	6	3911.01	4		1021.24	7	814.24	4	1124.46	2	951.77	
36. Ind. de prod. minéraux non métall.	2569.39	2	3153.62	3		714.71	5	516.98	3	1255.46	2	666.47	
37. Première tranform. des métaux	6682.36	6	7804.97	7		315.60	2	2079.28	10	4052.96	8	1362.13	
DONT													
371. Fer et ind. à base d'acier	4139.31	4	5321.87	5		200.41	1	1026.60	5	3142.58	6	950.24	
372. Ind. des métaux non ferreux	2543.04	2	2486.10	2		115.15	1	1050.68	5	910.38	2	411.89	
38. Ind. des fabrications de produits métalliques, machineries, etc.	25740.60	25	33499.92	15		4274.23	27	6088.93	28	18421.69	4	4715.07	[illegible]
DONT													
381. Fabrication de prod. en métal (sauf machines et équip. de transp.)	6216.65	6	5857.92	5		780.46	5	923.47	4	3348.06	4	747.93	
382. Fabric. machines (sauf élect.)	3731.63	4	10454.63	9		1547.21	10	1904.59	9	5296.67	10	1705.93	
383. Fabric. appareils électriques, etc.	4599.29	4	5498.84	5		588.59	4	922.10	4	3069.09	5	819.96	
384. Fabric. équip. manufacturiers	11193.03	11	11067.86	10		1062.47	7	2308.09	11	6385.20	13	1312.10	
39. Autres ind. manufacturières	1942.97	2	564.94	1		176.20	1	98.87	0	198.35	0	51.84	
1. Électricité, gaz et eau	4625.87	4	7789.80	7		661.57	4	1480.56	7	3549.60	7	2158.12	
2-4 Toutes industries	103491.40	100	165391.71	100		69150.45	100	21812.95	100	50979.11	100	23449.16	[illegible]

* : Les chiffres se rapportant au Canada comprennent l'ensemble des provinces canadiennes, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

** : Les chiffres se rapportant aux pays scandinaves ne comptent pas l'Islande.

N.B.: Les taux de change utilisés pour faire la conversion en dollars canadiens proviennent de l'O.C.D.E.

Sources: Pour le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède: Yearbook of Nordic Statistics 1977, Stockholm, Conseil Nordique.

Pour le Québec, les Prairies, les Maritimes, l'Ontario et la Colombie-Britannique: Statistiques Canada, #31-203; Statistiques Canada #26-201, 1975; Annuel, Revue générale sur les industries minérales, mines, carrières et puits.

Pour ce qui est d'une comparaison systématique des structures de production décrites dans la figure 1 et aussi dans le tableau 4 qui donne le détail des productions par secteur, nous la renverrons au chapitre 4 où des affinités se révèleront entre différentes régions et différents pays.

D. Structure de la consommation

Du côté de la consommation, il n'est guère étonnant de retrouver, à peu de choses près, les mêmes demandes au Canada et dans les pays scandinaves puisque la consommation est généralement une fonction du niveau de revenu, de la culture et de l'environnement naturel, tous facteurs qui varient très peu du Canada aux pays scandinaves. Canadiens et Scandinaves ont en effet les mêmes besoins de consommation que les autres occidentaux des pays industrialisés à cette différence près que le climat nordique accentue chez eux certains besoins dans les domaines du chauffage, du vêtement, des sports, des moyens de transport et des équipements publics. Il est néanmoins difficile de faire ressortir ces différences de façon globale aussi reporterons-nous cette question à l'analyse comparative des structures de consommation dont les résultats seront présentés au chapitre 4. L'on trouvera néanmoins au tableau 5 les structures de consommation canadiennes et scandinaves.

Structures de propriétés

Si, de façon générale, le Canada et les pays scandinaves se ressemblent étrangement, il existe néanmoins une caractéristique qui les distingue nettement: la structure de propriété. Non pas que le secteur privé soit significativement plus important ou plus faible d'un ensemble à l'autre, mais bien que la citoyenneté même des propriétaires varie amplement au Canada et en Scandinavie. Plusieurs pourront facilement s'étonner du fait qu'aux pays de la social-démocratie, le secteur privé soit au moins aussi prédominant dans les activités de production qu'il ne l'est au Canada et pourtant tel est bien le cas. Par exemple, en Suède, 90% de l'industrie appartient au secteur privé, 5% à l'Etat et 5% au secteur coopératif.

Là, par contre, où le contraste est frappant, c'est au niveau de la structure de propriété à l'intérieur même du secteur privé. Bien que nous n'ayons pas les chiffres précis de la propriété étrangère dans les cinq pays scandinaves, nous pouvons sans le

Tableau 5. Consommation apparente des secteurs industriels des régions canadiennes et des pays scandinaves, 1975 (en millions de dollars canadiens 1975 et en pourcentage)

	Colomb. Brit.	%	Prairies	%	Ontario	%	Québec	%	Maritimes	%	Canada	%
2. Mines et carrières	-144.67	-5	4392.95	103	549.10	1	-72.26	0	[illegible].44	-1	-767.65	-1
21. Mines de charbon	7.77	0	65.93	2	532.44	1	38.70	0	44.00	0	713.59	1
22. Prod. brut de pétrole et gaz nat.	79.70	1	1721.85	40	59.80	0	-0.11	0	-92.91	1	8781.73	[illegible]
23. Métal de fer minier	287.03	5	-35.92	-1	-373.46	-1	497.69	2	374.66	3	-805.18	1
29. Autres	667.75	11	783.11	18	2172.50	4	855.41	3	345.62	3	5482.32	6
3. Industrie manufacturière	6232.89	99	6878.39	[illegible]	[illegible].89	97	27725.66	97	11084.21	98	86762.80	96
31. Industrie des aliments, boissons, et tabac	973.44	15	3022.71	71	7442.73	15	4881.96	20	1195.7[illegible]	11	15933.80	18
32. Textiles, prêt à porter et ind cuir	167.03	3	147.30	3	2459.7[illegible]	5	3968.82	16	164.49	1	4782.63	5
DONT												
321. Industrie textile	93.63	1	107.04	3	1889.[illegible]	3	1615.9[illegible]	7	97.72	1	3412.13	4
322. Industrie du prêt à porter (chaussures)	69.49	1	12.39	0	54[illegible]	1	1589.51	6	66.99	1	2690.76	3
33. Industrie du bois et produit du bois incluant articles d'ameublement	1056.96	17	502.84	12	1383.86	3	1259.67	5	46.72	0	4170.92	[illegible]
34. Industrie du papier et produit du papier, imprimerie, édition	634.82	10	330.09	8	[illegible]	[illegible]	2241.59	9	[illegible]	5	5628.04	[illegible]
DONT												
341. Industrie du papier et produit du papier	421.[illegible]	7	42.43	1	1662.31	3	1819.2[illegible]	8	563.35	5	3722.61	4
342. Imprimerie, Édition	-440.37	[illegible]	80.27	2	877.86	1	-18.47	0	-197.11	-2	-523.12	-1
35. Industrie de prod. chimique, prod. caoutchouc et plastiques	806.14	[illegible]	[illegible]	4	8273.3[illegible]	16	3970.58	16	-233.89	[illegible]	14523.11	16
DONT												
351. Ind. prod. chimiques industriels	205.24	3	393.5[illegible]	9	2702.[illegible]	5	1268.96	5	124.64	-1	8141.69	[illegible]
352. Ind. d'autres prod. chimiques	58.[illegible]	1	71.6[illegible]	2	912.40	2	357.98	1	10.41	0	1583.39	2
353. Raffinerie de pétrole	0	0	0	[illegible]	1134.[illegible]	2	0	0	[illegible]	0	5890.90	[illegible]
36. Ind. de prod. minéraux non métalliques	407.95	6	36[illegible]	8	1257.[illegible]	2	742.51	3	99.76	1	2530.08	3
37. Première transformation des métaux	421.84	7	[illegible]	3	3581.14	7	1162.79	5	690.21	6	5559.90	6
DONT												
371. Fer et industrie à base d'acier	110.91	2	76.39	2	3075.[illegible]	6	604.91	2	393.42	3	4352.41	5
372. Ind. des métaux non ferreux	[illegible]	[illegible]	-59.48	-1	147.65	0	388.13	2	301.79	3	1207.49	1
38. Ind. des fabrications de produits métalliques, machineries, etc	2087.73	33	2331.6[illegible]	55	20533.23	41	5462.47	22	8561.24	76	31837.60	35
DONT												
381. Fabrication de produits en métal (sauf machines et équipements de transport)	485.67	8	600.76	14	4134.47	8	1475.33	6	739.27	7	6661.58	[illegible]
382. Fabrication de machines (sauf élect.)	527.96	8	718.67	17	2219.26	4	839.63	3	380.57	3	1396.67	[illegible]
383. Fab. appareils électriques, etc.	24[illegible].54	4	211.28	5	1709.[illegible]	3	1311.63	5	699.64	6	4148.68	[illegible]
384. Fab. équipements manufacturiers	827.61	13	744.63	17	10470.34	21	1635.89	7	6576.14	58	13030.73	14
39. Autres ind. manufacturière	855.80	14	203.84	5	2318.42	5	803.24	3	1379.61	12	3876.70	[illegible]
4. Électricité, gaz et eau	422.38	7	1737.38	[illegible]	1176.67	2	827.16	3	286.84	3	4546.64	[illegible]
2-4 Toutes industries	6310.30	100	4277.78	100	50343.66	100	24479.56	100	11302.40	100	90546.29	100

	[illegible]	%	Danemark	%	Norvège	%	Suède	%	Finlande	%
2. Mines et carrières	6497.47	6	1726.55	9	127.72	1	3045.57	6	1440.14	5
21. Mines de charbon	491.43	[illegible]	155.7[illegible]	1	101.72	0	208.28	0	225.62	1
22. Prod. brut de pétrole et gaz nat.	6257.07	5	1532.44	7	617.22	4	2686.27	5	1193.71	5
23. Métal de fer minier	805.69	[illegible]	-11.34	0	341.70	2	382.06	[illegible]	173.76	1
29. Autres	428.83	[illegible]	77.37	0	17[illegible].57	1	204.74	0	73.41	0
3. Industrie manufacturière	101201.94	88	17169.07	88	20988.55	93	[illegible]	[illegible]	21076.96	85
31. Industrie des aliments, boissons, et tabac	17800.34	[illegible]	2686.19	13	3781.74	[illegible]	7147.41	14	4414.[illegible]	18
32. Textiles, prêt à porter et ind cuir	6705.71	6	3288.73	16	1217.83	6	2068.95	5	1559.53	6
DONT										
321. Industrie textile	3124.26	3	687.95	3	635.98	3	1300.22	3	914.81	4
322. Industrie du prêt à porter (chaussures)	[illegible]	[illegible]	2476.67	12	333.29	2	1052.96	2	316.52	1
33. Industrie du bois et produit du bois incluant articles d'ameublement	6074.38	5	645.84	3	1545.84	7	3080.01	6	914.74	4
34. Industrie du papier et produit du papier, imprimerie, édition	9684.49	8	1377.14	7	1827.76	8	3764.96	[illegible]	2737.84	11
DONT										
341. Industrie du papier et produit du papier	3784.96	3	656.57	3	1305.58	[illegible]	[illegible]	4	7841.30	[illegible]
342. Imprimerie, Édition	-720.49	[illegible]	984.32	5	518.29	2	[illegible]	[illegible]	-1019.71	[illegible]
35. Industrie de prod. chimique, prod. caoutchouc et plastiques	16564.25	14	3720.[illegible]	17	3002.81	13	6341.10	13	3670.9[illegible]	15
DONT										
351. Ind. prod. chimiques industriels	4707.[illegible]	4	872.48	2	675.[illegible]	[illegible]	1946.30	4	1143.0[illegible]	[illegible]
352. Ind. d'autres prod. chimiques	3764.66	3	854.45	4	397.2[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible].76	[illegible]
353. Raffinerie de pétrole	3915.49	3	1070.48	5	315.29	4	1129.6[illegible]	[illegible]	148.96	6
36. Ind. de prod. minéraux non métalliques	3455.62	3	725.69	4	593.34	[illegible]	1427.[illegible]	3	703.80	3
37. Première transformation des métaux	8106.58	7	835.45	4	955.74	[illegible]	4062.[illegible]	8	1188.56	[illegible]
DONT										
371. Fer et industrie à base d'acier	5897.[illegible]	5	612.1[illegible]	3	1113.0[illegible]	5	2906.[illegible]	[illegible]	1207.32	[illegible]
372. Ind. des métaux non ferreux	2212.14	2	221.2[illegible]	1	537.16	2	1159.20	[illegible]	321.57	[illegible]
38. Ind. des fabrications de produits métalliques, machineries, etc	18673.56	16	4613.37	[illegible]	7744.07	34	[illegible]168.99	[illegible]	6095.1[illegible]	25
DONT										
381. Fabrication de produits en métal (sauf machines et équipements de transport)	4085.51	[illegible]	668.37	[illegible]	1118.29	5	[illegible]	6	994.85	4
382. Fabrication de machines (sauf élect.)	11207.22	10	1310.23	[illegible]	2681.26	12	[illegible]30	9	2402.77	10
383. Fab. appareils électriques, etc.	6292.32	5	918.74	[illegible]	1277.98	6	2491.53	[illegible]	1186.34	5
384. Fab. équipements manufacturiers	10931.07	9	1479.42	[illegible]	2532.83	[illegible]	5075.53	10	1141.89	[illegible]
39. Autres ind. manufacturière	8252.72	7	5442.94	[illegible]	475.84	2	775.39	2	366.1[illegible]	[illegible]
4. Électricité, gaz et eau	7774.19	7	142.81	[illegible]	413.1[illegible]	[illegible]	3559.54	7	2167.85	9
2-4 Toutes industries	115671.60	100	20099.98	100	[illegible]48.98	100	40387.54	100	24699.[illegible]	100

N.B. : Ce tableau a été construit à partir des données des tableaux 4, 6 et 7 de production, d'importations et d'exportations.

La consommation apparente est égale à la production, plus les importations, moins les exportations.

moindre risque de nous tromper affirmer que la situation qui prévaut actuellement au Canada et au Québec à cet égard n'a aucun équivalent en Scandinavie. En somme, la bourgeoisie scandinave possède son appareil de production, alors que la bourgeoisie canadienne a depuis longtemps renoncé à être maître chez elle.

Nous ne pouvons prendre pour preuve et pour illustration de cet énoncé que les faits mis à jour par le rapport Gordon, par Kari Levitt dans son ouvrage Silent Surrender , par le rapport Gray, par celui du groupe interministériel du gouvernement de l'Ontario sur l'investissement étranger, par le rapport Tetley sur les effets de la présence étrangère sur l'économie et la culture québécoise et, plus récemment, par l'ouvrage de Wallace Clement (Continental Corporate Power). Toute cette littérature démontre clairement l'"aliénation" de l'appareil de production canadien.

En ce qui a trait aux formes de propriété, un dernier point mérite de retenir notre attention et c'est celui de l'importance prise par la formule coopérative dans certains secteurs et certaines régions au Canada et surtout dans les pays scandinaves. De ce point de vue, le Québec est sûrement une des régions du Canada qui se rapprochent le plus, par sa tradition dans ce domaine, des pays scandinaves.

Enfin,pour ce qui est du secteur public, son importance est comparable de part et d'autre. Ceci est d'autant plus frappant que le Canada se distingue très souvent nettement de son puissant voisin américain sur ce point, comme en témoigne l'existence de sociétés comme Radio-Canada, le Canadien National, Air-Canada, etc. Notons cependant qu'au Canada, le secteur public est calqué sur la structure fédérale du pays, d'où un certain enchevêtrement des organismes publics, tandis que la structure unitaire de chacun des cinq pays scandinaves a donné lieu à une organisation plus simple et sans doute plus efficace du secteur public, du moins à l'intérieur même de ces pays sinon à un niveau "supra-national".

CHAPITRE 2: DESCRIPTION DES RELATIONS ECONOMIQUES ACTUELLES DU CANADA, DU QUEBEC ET DES PAYS SCANDINAVES

Nous nous sommes plus jusqu'ici à comparer les économies canadiennes et scandinaves. Mais qu'en est-il des relations que ces économies entretiennent? Qu'échangent-elles? Quelles sont entre elles les flux de main d'oeuvre et de capital? Autant de questions que nous nous poserons maintenant pour découvrir que ces ensembles si semblables s'ignorent presque mutuellement.

Flux commerciaux canado-scandinaves

Les tableaux 6.A et 6.B décrivent les échanges commerciaux entre les cinq régions économiques du Canada et les cinq pays scandinaves en 1974. Le tableau 6.A donne les importations et le tableau 6.B,

Tableau [illegible] : Échanges commerciaux canado-scandinaves, importations 1974 (en millions de dollars canadiens et en pourcentage)

IMPORTATION / ORIGINE	[illegible]	PRAI	ONT	QUE	MARI	CAN	SCAND	ISL	DANE	NORV	SUE	[illegible]	E.U.A.	C.E.E.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Reste du monde	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	147.56 28.70%	[illegible]	2745.87 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	4213.95 100%	6784.16 100%	[illegible] 100%	[illegible] 100%	4361.38 100%	[illegible] 100%	40461.41 100%	514.02 100%	9652.57 100%	8245.62 100%	[illegible] 100%	[illegible] 100%	[illegible] 100%	[illegible] 100%

N.B. Dans la case suivante [100] le chiffre 100 indique la valeur en dollars des importations de la région indiquée en haut en provenance de la région située à gauche. Le [3% 1%] chiffre 3% donne le pourcentage des importations de la région du haut (par rapport aux importations totales du Canada ou des pays scandinaves (selon le cas) en provenance de la région à gauche. Le chiffre 1% donne le pourcentage des importations provenant de la région de gauche et allant à la région du haut par rapport aux importations totales de la région du haut. Quand un seul pourcentage est donné dans la case, son interprétation est la même que celle que nous avons donnée au 1%.

Autres sources: Importations par pays, janv.-déc. 1974, Statistique Canada, catalogue 65-003 trimestriel

O.C.D.E. Statistiques du commerce extérieur, "Échanges par produits: résumé par pays", janv.-déc. 1974, vol. 1, 2, 3, 4, 6

N.B. Les importations de la C.E.E. comprennent celles du Danemark.

Les importations des régions canadiennes en provenance des autres provinces sont tirées de Destination des expéditions de manufactures 1974, Bureau fédéral de la Statistique, no de catalogue 31-504 hors-série.

Tableau 6B Echanges commerciaux canado-scandinaves, exportation 1974 (en millions de dollars canadiens et en pourcentage)

DESTINATION / ORIGINE	C.B.	PRA.	ONT.	QUE.	MAR.	CAN	SCAN	ISL	DAN	NOR	SUE	F	U.S.A.	C.E.E.	R.D.M.	TOTAL
Colombie-Brit.	-	587.37 55.65% 8.89%	246.16 24.58% 3.73%	119.54 11.94% 1.81%	48.4[illegible] 4.83% .73%	1001.49 15.16%	14.11 .21%	.01 .01	4.55 .07	[illegible]	[illegible]	1.12 .02%	1980.84 29.97%	851.35 12.88%	2764.46 41.84%	[illegible] 100%
Prairies	591.22 38.1% 8.44%	-	448.62 28.8% 6.40%	432.16 27.80% 6.17%	82.[illegible] 5.32% 1.18%	1554.[illegible] 22.19%	7.38 [illegible]	.09	.25 0	.78 [illegible]	.66	.60 .01	5011.70 71.56%	111.39 1.59%	310.41 4.53%	7008.[illegible] 100%
Ontario	[illegible] 12.91% 5.72%	2451.3[illegible] 25.73% 11.41%	-	4652.06 48.83% 21.65%	1193.[illegible] 12.53% 5.55%	9526.25 44.33%	251.54 1.16%	.77 0	7.8[illegible] .03	[illegible]	[illegible]	6.96 .03	9404.02 43.76%	1102.[illegible] 5.13%	1210.67 5.64%	[illegible] 100%
Québec	499.16 7.51% 3.85%	931.58 14.01% 7.19%	4331.68 65.16% 33.44%	-	885.18 13.32% 6.84%	6647.60 51.32	50.52 .39%	.66 0	5.8[illegible]	[illegible]	17.42 .14%	[illegible] .04	3309.3[illegible] 25.54%	1418.63 10.96%	1533.29 11.84%	[illegible] 100%
Maritimes	16.86 2.59% 1.05%	37.34 5.13% 2.08%	303.03 41.62% 16.86%	369.92 50.68% 20.53%	-	[illegible].15 40.52%	60.9[illegible] 3.39%	.01 0	4.19 .24	4.3[illegible] .24	[illegible] 2.8[illegible]	[illegible] .10	531.7[illegible] 29.59%	471.7[illegible] 26.25%	8.90 .49%	[illegible] 100%
Canada	2338.97	4007.64	6329.49	5572.68	22[illegible].48	—	374.30 1.25%	1.44 .01%	[illegible]	232.15 [illegible]	[illegible]	15.56 .05%	20236.64 66.58%	3955.85 13.01%	5846.00 19.23%	[illegible] 100%
Pays Scandinaves	41.22 .14%	17.94 .06%	131.78 .38%	193.09 .55%	22.38 [illegible]	[illegible] 1.3[illegible]%	—	142.6[illegible] .41	[illegible]	[illegible] 6.45%	[illegible]	[illegible] 4.24	1865.61 5.36%	[illegible] 45.76%	[illegible] 27.44%	[illegible] 100%
Islande	.04 .01%	.04 .01%	.09 [illegible]	.12 .04%	.58 .02%	.3[illegible]	41.90 12.9[illegible]%	—	20.94 50.00% 6.4[illegible]	12.65 [illegible]	[illegible]	3.79 [illegible]	[illegible] 22.4[illegible]%	95.06 29.46%	[illegible] 41.12%	[illegible]
Danemark	7.67 .10	3.61 .05%	32.64 .43%	[illegible] .41%	6.21 .08%	82.67 [illegible]	1924.41 25.64% 2.7[illegible]%	52.63 .7[illegible]%	—	[illegible] 28.[illegible]%	[illegible]	[illegible]	4[illegible].38 [illegible]	3204.01 42.69%	[illegible] 24.7[illegible]%	[illegible]
Norvège	4.34 .07%	[illegible] .02%	21.64 .36%	[illegible].56 1.06%	13.4[illegible] .22%	[illegible].30 1.73%	[illegible] 29.[illegible]% 2.3[illegible]%	42.92 .70%	[illegible] 27.67% 8.12%	—	[illegible]	124.34 [illegible]	[illegible].12 [illegible]	[illegible] 4[illegible].99%	[illegible] 2[illegible].64%	[illegible]
Suède	30.05 .19%	6.62 .04%	64.78 .42%	85.60 .55%	[illegible] .3[illegible]%	[illegible].38 1.5[illegible]%	4048.1[illegible] 26.1[illegible]% .86%	34.6[illegible] .22%	[illegible].40 32.[illegible]% 8.46%	[illegible]	—	[illegible]	8[illegible].24 5.3[illegible]%	[illegible] 4[illegible].95%	[illegible]	[illegible] 100%
Finlande	3.17 .10%	1.[illegible]9 .03%	12.43 .23%	11.22 .21%	[illegible] .12%	31.23 .59%	[illegible].40 [illegible] 1.02%	12.41 .23%	197.[illegible] 15.0[illegible]% 3.66%	[illegible].68 2.9[illegible]% 2.73%	[illegible]	—	204.[illegible] 3.80%	[illegible] 4[illegible].2[illegible]%	[illegible]	[illegible]
États-Unis	1589.25 1.67%	1941.44 2.04%	13938.49 14.64%	3404.30 3.58%	[illegible] .39%	[illegible].54 22.32	1940.40 2.04%	37.24 .04%	543.94 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible]
C.E.E.	174.83 .17%	102.08 .11%	1297.12 1.29%	1184.71 1.17%	[illegible] .28%	[illegible] 3.02%	[illegible] 13.[illegible]%	149.94 .15%	3371.20 3.34%	2721.56 2.68%	[illegible].14 5.[illegible]%	[illegible].94 [illegible]	[illegible].18 15.19%	—	[illegible].15 [illegible]	[illegible] 100%

N.B. Dans la case suivante [200 / 5% 2%], le chiffre 200 indique la valeur en dollars des exportations de la région indiquée à gauche à destination de la région située en haut. Le chiffre 5% donne le pourcentage des exportations de la région à gauche par rapport aux exportations totales du Canada ou des pays scandinaves (selon le cas) à destination de la région en haut. Le chiffre 2% donne le pourcentage des exportations provenant de la région de gauche et allant à la région du haut par rapport aux exportations totales de la région de gauche. Quand un seul pourcentage est donné dans la case, son interprétation est la même que celle que nous venons de donner au 2%.

Autres sources: Exportations par pays, janv.-déc. 1974, Statistique Canada, Catalogue 65-003 trimestriel.
O.C.D.E., Statistiques de commerce extérieur, "Echanges par produits: résumé par pays", janv.-déc. 1974, vol. 1, 2, 3, 4, 6.

N.B. Les exportations de la C.E.E. comprennent celles du Danemark.

Les exportations des régions canadiennes à destination des autres provinces sont tirées de: Destination des expéditions de manufactures 1974, Bureau Fédéral de la Statistique, No. de catalogue 31-504 hors série.

les exportations, les estimations des unes et des autres variant quelque peu.

Ces tableaux mettent en évidence la faiblesse extrême des échanges entre le Canada et les pays scandinaves. En effet, les exportations vers les pays scandinaves ne représentent que 1.25% du total des exportations canadiennes comparativement à 66.58% pour les exportations vers les Etats-Unis et à 13.01% pour les exportations vers la C.E.E. Quant aux exportations vers le Canada, celles-ci ne représentent que 1.30% des exportations scandinaves, les Scandinaves exportant 45.74% de leur total vers la C.E.E. et 5.36% vers les Etats-Unis.

Du côté des importations, les constatations sont les mêmes. Le Canada n'importe que 0.95% de ses importations des pays scandinaves, tandis que les pays scandinaves n'importent que 1.44% de leurs importations du Canada. Les importations canadiennes proviennent en majeure partie des Etats-Unis (67.29%), tandis que les importations scandinaves proviennent en majeure partie de la C.E.E. (46.37%).

Dans l'ensemble, les pays scandinaves exportent environ 18% plus au Canada qu'ils n'importent. Cependant ce déséquilibre est en bonne partie attribuable au commerce canado-suédois, le Canada important deux fois plus de la Suède qu'il n'y exporte. Le Canada importe aussi environ quatre fois plus du Danemark qu'il n'y exporte, les chiffres étant ici nettement plus petits cependant. Le commerce avec la Finlande est aussi déficitaire pour le Canada, le Canada y important deux fois plus qu'il n'y exporte. Par contre, le commerce avec l'Islande et la Norvège profite assez au Canada. La Norvège importe plus de deux fois plus du Canada qu'elle n'y exporte, son déficit à cet égard étant pratiquement égal au déficit encouru par le Canada dans son commerce avec la Suède. Enfin, l'Islande importe environ quatre fois plus du Canada qu'elle n'y exporte.

Les deux principaux partenaires commerciaux scandinaves du Canada sont la Norvège et la Suède suivis de loin par le Danemark et puis la Finlande. Si l'on considère la Norvège et la Suède ensemble, la balance commerciale du Canada est pratiquement équilibrée; la source du déséquilibre observé face à l'ensemble des pays scandinaves provient du fait que le déficit canadien face au Danemark et à la Finlande n'a pas de contrepartie ailleurs, si ce n'est en Islande qui ne fait pas le poids.

Du côté des régions canadiennes, l'Ontario est le plus important partenaire commercial des pays scandinaves, suivi du Québec et des provinces maritimes. L'Ontario exporte presque deux fois plus aux

Tableau 3c : Importations par produits (en millions de dollars canadiens 1975)

	Colombie-Brit. Imp	%	Prairies Imp	%	Ontario Imp	%	Québec Imp	%	Maritimes Imp	%	Canada Imp	%
Produits alimentaires & animaux vivants	306.27	10	184.17	10	[illegible]	5	416.27	10	431.37	[illegible]	2445.65	7
Animaux vivants	7.76	0	17.38	1	37.73	0	7.18	0	[illegible]	0	64.86	0
Viandes et préparations de viande	23.66	1	26.72	1	[illegible]	0	41.36	1	24.[illegible]	[illegible]	70.08	[illegible]
Produits laitiers et oeufs	6.96	0	8.55	0	16.93	0	21.47	[illegible]	[illegible]	[illegible]	70.67	0
Poissons et préparations de poisson	[illegible]	[illegible]	5.77	0	18.86	[illegible]	[illegible]	1	2.61	[illegible]	117.69	0
Céréales et prod. à base de céréales	21.34	[illegible]	26.35	1	70.59	[illegible]	81.47	1	2.47	0	147.17	1
Fruits et légumes	106.89	[illegible]	74.[illegible]	4	237.44	[illegible]	[illegible]	[illegible]	190.25	[illegible]	773.77	2
Sucre, prép. à base de sucre, et miel	53.[illegible]	[illegible]	4.[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	50.29	[illegible]	59.82	[illegible]	[illegible]	2
Café, thé, cacao, épices et prod. dérivés	13.33	0	4.76	0	51.29	[illegible]	64.43	1	7.84	[illegible]	291.[illegible]	1
Nourriture pour animaux (excep. céréales non moulues)	[illegible]	0	[illegible]	0	19	[illegible]	47	0	[illegible]	0	951.6	0
Préparations alimentaires diverses	21.93	1	29.92	2	75.17	[illegible]	56.[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	64.[illegible]	0
Boissons et tabac	28.76	1	[illegible]	1	[illegible]	0	74.80	2	[illegible]	[illegible]	195.[illegible]	[illegible]
Boissons	5.96	1	17.41	[illegible]	41.84	0	67.09	[illegible]	[illegible]	[illegible]	170.49	0
Tabac et tabacs manufacturés	.85	0	.58	0	12.21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	25.[illegible]	[illegible]
Mat. Prem. brutes non comestibles, carburants non comp.	181.35	6	77.93	4	[illegible]	[illegible]	319.67	2	42.59	[illegible]	1464.72	[illegible]
Cuirs, peaux et pelleteries, non apprêtées	.83	0	9.83	1	3.52	0	77.88	[illegible]	[illegible]	2	74.05	[illegible]
Graines, noix et amandes oléagineuses	13.77	2	76.93	1	115.52	[illegible]	74.67	[illegible]	3.61	[illegible]	131.27	[illegible]
Caoutchouc brut (y comp. caout. synth. et régénéré)	.58	0	[illegible]	0	47.04	[illegible]	17.65	0	5.79	[illegible]	105.38	0
[illegible] et liège	26.78	1	[illegible]	1	50.49	0	61.71	[illegible]	9.44	[illegible]	[illegible]	1
Pâte à papier et déchets de papier	-	[illegible]	-	0	-	[illegible]	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	43.[illegible]	[illegible]
Fibres text. (non transf. en fils/tissus) & déchets	.35	0	.62	0	45.52	0	61.55	1	5.1	[illegible]	43.41	0
Engrais bruts et min. bruts (excl. charbon, pét. & pierres précieuses)	57.06	2	13.23	1	107.76	1	53.67	[illegible]	14.36	[illegible]	702.57	[illegible]
Minerais métallifères et déchets de métaux	37.34	1	[illegible]	1	[illegible]	1	65.34	1	[illegible]	[illegible]	410.47	1
Matières brutes d'origine animale/végétale, N.D.A.	.53	0	8.11	[illegible]	12.81	0	[illegible]	[illegible]	.44	[illegible]	89.06	[illegible]
Combustibles minéraux, lubrifiants, prod. connexes	15.59	1	7.84	[illegible]	[illegible]	4	80.51	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbons, cokes et briquettes	[illegible]	0	.41	[illegible]	537.99	4	[illegible]	1	4.61	[illegible]	61.[illegible]	[illegible]
Pétrole et prod. dérivés du pétrole	5.48	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaz naturel et gaz manufacturé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4.[illegible]	[illegible]
Energie électrique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2.[illegible]	[illegible]
Huiles et graisses d'origine animale et végétale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huiles et graisses d'origine animale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huiles et graisses végétales fixes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huiles et graisses préparées et cires d'origine anim/vég.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Produits chimiques	[illegible]	2	[illegible]	[illegible]	845.38	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eléments chimiques et composés	4.[illegible]	[illegible]	.98	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2
Goudron min. et prod. chim. bruts dérivés du char., pét., gaz nat.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	8.95	0
Produits pour teinture, tannage et colorants	[illegible]	[illegible]	2.80	[illegible]	[illegible]	0	46.[illegible]	[illegible]	1.15	[illegible]	130.58	0
Produits médicinaux et pharmaceutiques	[illegible]	[illegible]	8.61	[illegible]	[illegible]	0	84.54	2	[illegible]	[illegible]	186.[illegible]	[illegible]
Huiles essent. et prod. ut. en parfumerie, prép. de toilette, prod. d'entret. et détersifs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	33.45	0
Engrais manufacturés	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	53.28	0
Explosifs et articles de pyrotechnie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	17.53	0
Matières plastiques, cellulose rég. et résines artificielles	19.85	1	23.17	1	263.56	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	417.53	[illegible]
Matières et produits chimiques N.D.A.	12.59	0	54.28	3	192.35	1	44.42	[illegible]	[illegible]	[illegible]	349.04	[illegible]
Articles manuf. classés princ. d'après matière première	307.87	11	276.58	16	1911.91	13	1271.23	23	[illegible]	[illegible]	4176.[illegible]	14
Cuirs, art. manuf. en cuir, N.D.A. et fourrures apprêtées	5.41	0	11.44	1	26.79	0	54.92	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0
Caoutchouc manufacturé N.D.A.	4.93	0	5.24	0	42.47	0	14.57	0	3.41	[illegible]	379.48	1
Articles manuf. en bois et en liège (excep. meubles)	34.53	1	22.57	1	65.15	0	46.91	1	9.80	[illegible]	227.[illegible]	1
Papier, carton et art. manuf. en papier, carton ou pâte de bois	38.35	1	17.29	1	148.07	1	[illegible]	1	11	[illegible]	406.61	1
Fils, tissus, art. textiles façonnés et prod. connexes	32.50	1	37.06	2	220.21	2	338.96	7	15.75	[illegible]	890.75	3
Articles minéraux non métal. manufacturés, N.D.A.	14.16	0	1.84	0	35.77	0	37.13	1	.93	0	460.43	1
Fer et acier	39.55	5	66.41	4	394.67	3	242.38	5	75.24	8	965.23	3
Métaux non ferreux	15.68	1	15.49	1	311.16	2	78.80	2	2.16	1	411.16	1
Articles manufacturés en métal, N.D.A.	104.96	3	105.24	6	869.12	5	184.77	4	21.25	7	909.98	2
Machines et matériel de transport	1509.58	35	885.47	50	10810.17	55	1534.51	33	335.85	[illegible]	[illegible]	38
Machines, à l'exclusion des machines électriques	399.40	13	367.35	21	3068.80	2	514.28	11	227.47	[illegible]	6393.46	18
Machines et appareils électriques	121.36	4	94.62	5	851.87	8	[illegible]	6	21.59	5	1950.14	[illegible]
Matériel de transport	538.82	18	424.70	24	6889.50	47	762.06	16	286.67	[illegible]	8151.53	24
Articles manufacturés divers	334.96	31	[illegible]	10	1447.96	10	[illegible]	12	58.57	[illegible]	2514.96	8
App. sanitaires et acc. plomberie, chauffage et éclair.	4.27	0	8.66	0	42.38	0	14.[illegible]	0	7.78	[illegible]	86.60	[illegible]
Meubles	21.95	1	18.85	1	69.87	0	26.75	1	[illegible]	[illegible]	141.17	0
Art. de voyage, sacs à main et art. similaires	-	0	-	0	-	0	-	0	[illegible]	0	41.31	[illegible]
Vêtements	19.90	1	11.98	1	68.35	0	[illegible]	[illegible]	7.98	1	48.[illegible]	[illegible]
Chaussures	5.60	0	5.00	0	48.27	0	39.23	1	.33	0	157.30	0
Instrum. prof., scient. et de contr., photo. et optique, montres et horlogerie	52.06	2	48.60	2	317.95	4	[illegible]	4	16.71	[illegible]	291.54	[illegible]
Art. manufacturés divers, N.D.A.	831.84	28	67.38	28	659.44	3	208.96	3	28.23	[illegible]	1206.76	3
Articles et transactions non classés par catégories	24.33	1	27.83	1	175.26	1	[illegible]	[illegible]	30.99	[illegible]	30.[illegible]	[illegible]

	Pays-Bas Imp	%	Islande Imp	%	Danemark Imp	%	Norvège Imp	%	Suède Imp	%	Finlande Imp	%	U.S.A. Imp	%	C.E.E. Imp	%
Produits alimentaires & animaux vivants	[illegible]	[illegible]	47.32	10	271.22	7	547.[illegible]	[illegible]	1214.31	[illegible]	535.70	7	5678.16	9	39358.74	13
Animaux vivants	[illegible]	0	[illegible]	0	1.94	0	.71	2	4.03	0	[illegible]	0	143.51	0	2090.18	1
Viandes et préparations de viande	[illegible]	0	-	0	[illegible]	0	3.51	0	100.16	1	11.4	0	1163.[illegible]	1	6141.52	0
Produits laitiers et oeufs	53.8[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	21.41	[illegible]	2.75	[illegible]	[illegible]	2	41	0	180.34	[illegible]	3820.[illegible]	1
Poissons et préparations de poisson	382.[illegible]	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14.99	[illegible]	146.37	1	27.13	0	1341.[illegible]	1	1817.95	1
Céréales et prod. à base de céréales	347.56	1	[illegible]	[illegible]	92.51	[illegible]	[illegible]	[illegible]	89.[illegible]	0	55.78	1	183.70	0	7113.58	3
Fruits et légumes	256.[illegible]	[illegible]	5.53	2	137.80	[illegible]	130.52	[illegible]	362.83	[illegible]	127.50	2	1041.31	1	8367.37	3
Sucre, prép. à base de sucre, et miel	958.43	[illegible]	.56	2	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2114.09	[illegible]	2639.9[illegible]	1
Café, thé, cacao, épices et prod. dérivés	416.91	1	.73	[illegible]	136.48	1	[illegible]	1	[illegible]	1	123.[illegible]	2	2374.46	2	3988.61	1
Nourriture pour animaux (excep. céréales non moulues)	[illegible]	1	7.79	[illegible]	206.[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	132.51	1	24.17	0	[illegible]	0	2247.58	1
Préparations alimentaires diverses	104.67	0	[illegible]	[illegible]	16.83	0	13.29	0	47.8[illegible]	0	24.36	0	48.35	0	631.[illegible]	0
Boissons et tabac	[illegible]	1	2.53	[illegible]	135.97	[illegible]	51.75	1	140.14	1	48.25	1	1447.[illegible]	1	3069.76	1
Boissons	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	72.83	1	26.27	0	[illegible]	[illegible]	20.50	0	1056.72	1	2174.74	1
Tabac et tabacs manufacturés	175.[illegible]	[illegible]	4.01	[illegible]	58.14	1	32.64	[illegible]	57.[illegible]	[illegible]	27.74	0	390.35	0	1718.31	1
Mat. Prem. brutes non comestibles, carburants non comp.	[illegible]	5	15.4	[illegible]	594.46	5	771.53	[illegible]	[illegible]	6	101.23	6	5932.[illegible]	6	[illegible]	3
Cuirs, peaux et pelleteries, non apprêtées	149.90	0	.76	[illegible]	85.98	[illegible]	5.81	0	38.96	2	19.16	[illegible]	159.94	0	1213.37	0
Graines, noix et amandes oléagineuses	275.01	1	.99	[illegible]	119.14	1	38.94	1	20.50	0	36.[illegible]	0	38.75	0	2345.85	1
Caoutchouc brut (y comp. caout. synth. et régénéré)	109.74	0	.38	[illegible]	21.[illegible]	0	10.80	0	18.35	0	76.[illegible]	[illegible]	351.[illegible]	[illegible]	1019.98	0
[illegible] et liège	610.79	[illegible]	[illegible]	[illegible]	158.30	[illegible]	48.76	[illegible]	144.31	1	147.08	2	950.17	[illegible]	[illegible]	1
Pâte à papier et déchets de papier	120.77	0	[illegible]	[illegible]	27.58	0	71.52	[illegible]	15.30	0	5.41	0	1043.[illegible]	1	2880.55	1
Fibres text. (non transf. en fils/tissus) & déchets	[illegible]	[illegible]	.85	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	0	66.41	0	48.86	1	[illegible]	0	3630.0[illegible]	1
Engrais bruts et min. bruts (excl. charbon, pét. & pierres précieuses)	431.8[illegible]	1	3.[illegible]	[illegible]	57.42	[illegible]	[illegible]	1	57.8[illegible]	[illegible]	[illegible]	2	[illegible]	1	2861.5[illegible]	1
Minerais métallifères et déchets de métaux	[illegible]	[illegible]	.29	[illegible]	[illegible]	[illegible]	244.95	[illegible]	278.[illegible]	1	77.93	[illegible]	1994.[illegible]	[illegible]	5445.35	2
Matières brutes d'origine animale/végétale, N.D.A.	297.[illegible]	[illegible]	.39	[illegible]	83.[illegible]	1	[illegible]	0	116.42	1	41.45	[illegible]	361.46	[illegible]	[illegible]	1
Combustibles minéraux, lubrifiants, prod. connexes	7644.[illegible]	5	63.25	[illegible]	1959.[illegible]	16	[illegible]	10	[illegible]	[illegible]	1876.[illegible]	8	[illegible]	27	59255.58	20
Charbons, cokes et briquettes	686.30	[illegible]	.09	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	[illegible]	1	210.44	[illegible]	[illegible]	2	3696.[illegible]	1
Pétrole et prod. dérivés du pétrole	6763.[illegible]	[illegible]	62.96	[illegible]	1761.[illegible]	[illegible]	902.34	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1187.[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	17
Gaz naturel et gaz manufacturé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1.04	[illegible]	9.98	[illegible]	41.23	[illegible]	1474.11	[illegible]	[illegible]	1
Energie électrique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	141.[illegible]	0
Huiles et graisses d'origine animale et végétale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1464.42	1
Huiles et graisses d'origine animale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1.84	0	12.75	0	472.48	[illegible]
Huiles et graisses végétales fixes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	54.47	[illegible]	[illegible]	[illegible]	540.09	1	1756.44	[illegible]
Huiles et graisses préparées et cires d'origine anim/vég.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	290.39	0
Produits chimiques	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6	647.[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	22535.38	[illegible]
Eléments chimiques et composés	[illegible]	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	209.96	[illegible]	475.24	2	179.47	2	[illegible]	[illegible]	8979.16	1
Goudron min. et prod. chim. bruts dérivés du char., pét., gaz nat.	13.17	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	8.79	[illegible]	[illegible]	0	14.38	0	249.70	0
Produits pour teinture, tannage et colorants	246.[illegible]	[illegible]	2.44	[illegible]	50.42	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3.33	[illegible]	41.37	1	117.83	[illegible]	1177.90	0
Produits médicinaux et pharmaceutiques	451.39	[illegible]	5.4[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	74.4[illegible]	[illegible]	134.31	1	80.38	1	241.98	[illegible]	2228.46	[illegible]
Huiles essent. et prod. ut. en parfumerie, prép. de toilette, prod. d'entret. et détersifs	224.84	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	78.7[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	150.96	[illegible]	1201.76	3
Engrais manufacturés	241.2[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	95.[illegible]	[illegible]	13.35	[illegible]	568.34	1	1166.27	0
Explosifs et articles de pyrotechnie	37.55	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	3.77	0	23.60	[illegible]	110.76	0
Matières plastiques, cellulose rég. et résines artificielles	255.43	[illegible]	3.5[illegible]	[illegible]	41.[illegible]	1	17.6[illegible]	[illegible]	[illegible]	2	171.46	[illegible]	234.91	0	4910.59	2
Matières et produits chimiques N.D.A.	423.51	[illegible]	[illegible]	[illegible]	43.94	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	85.27	1	273.16	[illegible]	2513.59	1
Articles manuf. classés princ. d'après matière première	4257.[illegible]	18	110.53	2	[illegible]	21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1392.71	[illegible]	15189.84	[illegible]	[illegible]	18
Cuirs, art. manuf. en cuir, N.D.A. et fourrures apprêtées	170.14	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caoutchouc manufacturé N.D.A.	515.57	[illegible]	3.28	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Articles manuf. en bois et en liège (excep. meubles)	324.56	1	7.79	[illegible]	122.9	[illegible]	71.[illegible]	1	2.9[illegible]	[illegible]	28.09	[illegible]	340.89	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Papier, carton et art. manuf. en papier, carton ou pâte de bois	724.71	1	14.73	1	453.2	[illegible]	26.1	1	[illegible]	1	49.47	1	1697.07	2	5870.71	2
Fils, tissus, art. textiles façonnés et prod. connexes	1175.99	2	22.74	[illegible]	444.2	4	291.6	3	676.77	4	338.33	4	1258.17	1	10781.6[illegible]	4
Articles minéraux non métal. manufacturés, N.D.A.	653.29	1	9.7[illegible]	2	151.2[illegible]	1	116.4	1	292.23	[illegible]	81.09	1	1670.25	2	7265.[illegible]	[illegible]
Fer et acier	2740.32	5	17.00	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6	[illegible]	5	425.24	5	4789.10	5	12819.97	4
Métaux non ferreux	951.91	2	3.33	[illegible]	152.69	1	[illegible]	2	511.[illegible]	3	119.85	2	2637.03	3	8474.69	3
Articles manufacturés en métal, N.D.A.	1393.04	1	19.9[illegible]	4	[illegible]	2	387.21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	219.91	3	1812.85	[illegible]	3579.[illegible]	2
Machines et matériel de transport	15314.79	30	154.2[illegible]	31	2015.88	26	3859.39	[illegible]	5779.[illegible]	31	2630.58	34	24739.09	25	[illegible]	21
Machines, à l'exclusion des machines électriques	[illegible]	[illegible]	48.03	9	1069.82	[illegible]	741.54	[illegible]	[illegible]	14	1185.95	15	7166.52	7	27256.75	9
Machines et appareils électriques	[illegible]	[illegible]	45.39	[illegible]	731.03	7	675.65	[illegible]	1440.48	8	614.45	5	5071.0[illegible]	5	15867.02	5
Matériel de transport	5680.92	[illegible]	62.74	12	1063.13	10	1938.[illegible]	[illegible]	[illegible]	9	830.78	11	12492.75	13	19776.0[illegible]	[illegible]
Articles manufacturés divers	3451.78	17	40.7[illegible]	[illegible]	930.49	[illegible]	575.89	[illegible]	[illegible]	11	496.55	6	3449.28	10	21766.76	9
App. sanitaires et acc. plomberie, chauffage et éclair.	131.76	[illegible]	2.54	[illegible]	36.75	[illegible]	33.56	[illegible]	45.73	0	15.91	0	63.75	[illegible]	759.2[illegible]	[illegible]
Meubles	[illegible]	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	141.52	1	24.99	0	414.63	0	2152.30	[illegible]
Art. de voyage, sacs à main et art. similaires	64.58	0	.32	[illegible]	[illegible]	[illegible]	16.3[illegible]	[illegible]	31.42	0	4.89	0	227.26	0	385.56	[illegible]
Vêtements	1316.93	3	10.38	[illegible]	[illegible]	[illegible]	27.63	[illegible]	642.04	4	96.80	1	2601.82	1	8555.[illegible]	[illegible]
Chaussures	177.13	1	4.27	[illegible]	39.10	[illegible]	34.47	[illegible]	174.54	1	22.54	0	1307.43	1	1904.75	1
Instrum. prof., scient. et de contr., photo. et optique, montres et horlogerie	427.82	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	156.71	1	419.83	2	154.12	2	1390.3[illegible]	[illegible]	5382.74	2
Art. manufacturés divers, N.D.A.	1338.16	1	12.78	1	317.10	[illegible]	260.75	1	568.55	3	177.98	2	3473.77	1	7638.68	2
Articles et transactions non classés par catégories	125.97	[illegible]	15	0	47.36	[illegible]	90.00	[illegible]	17.85	2	17.85	0	2375.52	3	5255.44	1

Source : par province : Statistiques Canada, "Importations par pays", Catalogue 65-006 (trimestriel), jan.-déc. 1975.
par pays : O.C.D.E., Statistiques du commerce extérieur, "Importations par produits" [illegible]

Tableau 16 - Importations par produits (en millions de dollars canadiens)
1975

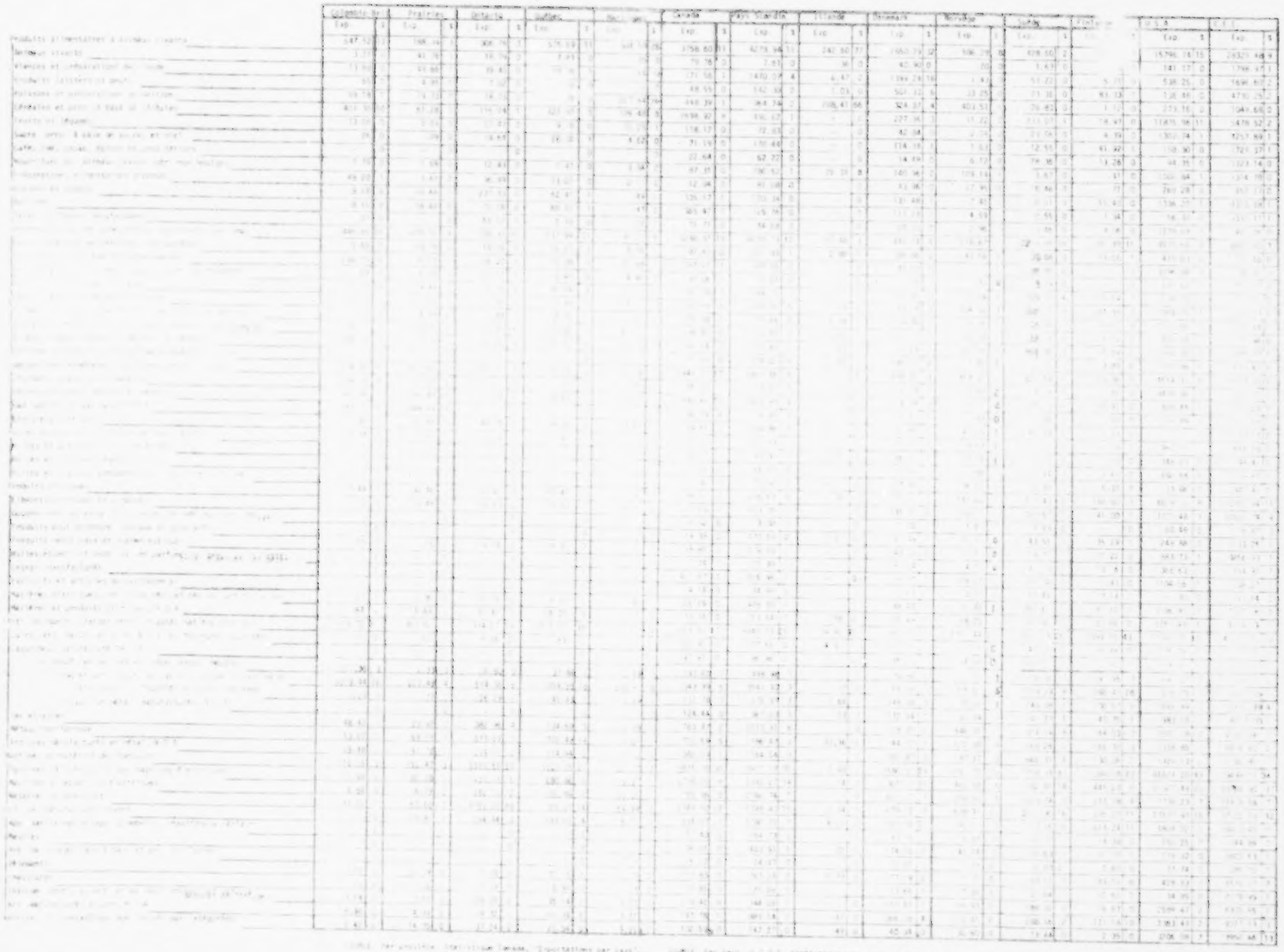

pays scandinaves qu'elle n'importe. Par contre, le Québec importe environ quatre fois plus des pays scandinaves qu'il n'exporte, tandis que les Maritimes ont une balance commerciale relativement équilibrée avec ces derniers.

L'Ontario importe surtout de la Suède, puis du Danemark et de la Norvège, tandis qu'elle exporte avant tout à la Norvège. Le Québec importe surtout de la Suède, puis de la Norvège, tandis qu'il exporte avant tout en Norvège, puis en Suède. Quant aux Maritimes, elles importent surtout de la Suède et exportent surtout en Norvège.

En somme, l'on peut dire que le commerce canado-scandinave est quelque peu atrophié et que tant le Canada que les pays scandinaves voient leur commerce dominé par les grands ensembles que sont les Etats-Unis et le Marché commun. Reste cependant à voir si les tendances observées dans le passé sont forcément celles qu'il convient de favoriser dans l'avenir.

Par ailleurs les tableaux 6.C et 6.D donnent le détail des importations et des exportations canadiennes et scandinaves par secteur avec les chiffres correspondants pour les E.U. et la C.E.E. Ces structures d'exportations et d'importations sont celles qui seront utilisées dans le chapitre 4 afin de faire ressortir certaines similarités structurelles.[1]

Flux d'investissement

En plus des échanges commerciaux, certains flux de capitaux tissent des liens entre le Canada et les pays scandinaves. Le tableau 7 nous donne d'ailleurs certains chiffres intéressants à cet égard. On y constate qu'en 1974, par exemple, les pays scandinaves ont investi environ 2,5 fois plus au Canada que celui-ci ne l'a fait dans les pays scandinaves. Cependant, assez étrangement, si l'on excluait la Suède des pays scandinaves, c'est pratiquement la situation inverse qu'on aurait observée.

En effet, les investissements suédois au Canada, au cours de 1974, ont été considérables, tandis que les investissements canadiens en Norvège étaient aussi assez importants. Ces chiffres sont cepen-

---

1. Nous disposons aussi des statistiques d'échanges par secteur entre les cinq régions canadiennes et les cinq pays scandinaves. Faute d'espace, nous ne les avons pas incluses dans ce rapport.

dant ponctuels et une étude plus élaborée serait requise pour déterminer l'évolution, la nature et la localisation précise des investissements canadiens et scandinaves au cours des dernières années. Pour le moment, nous nous contenterons des chiffres du tableau 7 qui mettent en évidence la situation privilégiée de la Suède comme exportateur de capitaux et les liens existants entre la Norvège, le Danemark et le Canada du point de vue des investissements.

Tableau 7: Flux de capitaux entre le Canada et les pays scandinaves (1974) (millions de $ canadiens)

	Danemark	Finlande	Islande	Norvège	Suède	Pays-scan.
Vers le Canada	21	-	-	13	214	248
Du Canada vers	40	-	-	59	-	99

SOURCE: Statistique Canada, "Bilan canadien des investissements internationaux 1974", cat. #67-202.

Flux migratoires

Le tableau 8 nous révèle un dernier aspect des échanges entre le Canada et les pays scandinaves, celui des flux migratoires. L'on y voit le nombre assez restreint d'immigrants canadiens venant des pays scandinaves (1486)[1] et le nombre encore plus restreint d'immigrants scandinaves venant du Canada (1261), le solde étant favorable au Canada. Le pays qui fournit le plus d'immigrants au Canada est le Danemark (720), suivi de la Suède (356) et de la Norvège (291). Quant aux émigrants canadiens, ils vont de préférence au Danemark (641), en Norvège (397) et en Suède (230).

L'on remarquera, par contre, l'intensité des flux migratoires entre les pays scandinaves eux-mêmes et en particulier entre la Suède et la Finlande, ainsi,à un moindre degré, qu'entre la Suède et le Danemark.

---

1. Ce chiffre doit être comparé au chiffre de 150,000 immigrants que le Canada a reçu en 1976.

Tableau 8: Flux migratoires entre le Canada et les pays scandinaves: 1976

	Canada		Pays Scand.		Islande		Danemark		Norvège		Suède		Finlande	
	Immi-grants	Emi-grants	Immi-grants	Emi-grants	Immi-grants	Emi-grants	Immi-grants	Emi-grants	Immi-grants	Emi-grants	Immi-grants	Emi-grants	Immi-grants	Emi-grants
Canada	-	-	1261	1486	14	25	641	720	317	291	230	356	59	94
Pays scandin.	1486	1261	-	-	586	1492	8311	7178	5034	5350	23355	13791	5558	11147
Islande	25	14	1492	586	-	-	604	492	342	211	816	186	2	3
Danemark	720	641	7178	8311	332	467	-	-	2293	2346	3996	4912	174	189
Norvège	291	317	5350	5034	135	278	2498	2425	-	-	2639	2194	124	191
Suède	356	230	13791	23355	112	738	4928	4025	2129	2591	-	-	5077	10764
Finlande	94	59	11147	5558	7	9	281	236	270	202	15904	6999	-	-

N.B. Les chiffres de la colonne de la Finlande sont de 1975

SOURCE: Yearbook of Nordic Statistics, 1977, vol. 16, Nordic Statistical Secretariat, Stockholm, pp 68-69, tableau 40.

Notons cependant que, malgré le peu de poids actuel de l'immigration scandinave au Canada, les pays scandinaves ont dans le passé fourni un nombre important d'immigrants au Canada, ce, tout particulièrement au début de ce siècle.

En somme, dans le domaine des migrations comme dans ceux du commerce, les relations actuelles entre le Canada et les pays scandinaves semblent atrophiées. Les raisons de cet état de choses peuvent être multiples, cependant nous croyons que l'histoire est sans doute le premier responsable de cette situation car jamais dans le passé les réseaux d'information financière, de communication et d'échange du Canada et des pays scandinaves n'ont vraiment été reliés les uns aux autres si bien que les occasions mêmes d'échanger ont le plus souvent été ignorées de part et d'autre.

SECONDE PARTIE

RATIONALITE ECONOMIQUE D'UN RAPPROCHEMENT CANADO-QUEBECO-SCANDINAVE

CHAPITRE 3 : LA THEORIE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE

Afin de juger de la désirabilité d'un rapprochement et éventuellement d'une plus grande intégration de deux ou de plusieurs économies, il est nécessaire de définir certains critères auxquels ces économies doivent répondre pour se révéler aptes à l'intégration. C'est précisément ce que cherche à faire la théorie de l'intégration économique élaborée par Jacob Viner, James Meade, Ian Tinbergen et d'autres au cours des années cinquante, à l'époque où l'intégration européenne prenait son envol.

On distingue plusieurs formes d'intégration économique. Une forme primaire de celle-ci consiste dans la formation d'une zone de libre-échange. Dans un tel cas, toute restriction au commerce est éliminée entre les Etats intéressés, cependant chaque Etat demeure libre de déterminer ses propres politiques commerciales

face aux Etats qui ne font pas partie de la zone de libre échange. Une forme plus avancée d'intégration porte le nom d'union douanière. Une telle union suppose qu'en plus du libre échange, les Etats participants s'entendent pour fixer des tarifs et des quotas communs face aux autres Etats. Si en plus d'accepter la libre circulation des biens et services entre eux, les Etats permettent une parfaite mobilité des facteurs de production entre eux, l'on parlera alors de marché commun. Enfin, si les Etats d'un marché commun s'entendent pour harmoniser non seulement leurs politiques commerciales, mais encore leurs politiques fiscales, monétaires et sociales, ainsi que leurs politiques de transport, l'on dira qu'ils forment une union économique dont l'étape ultime pourra consister dans une union monétaire débouchant sur la création d'un gouvernement central, sur un partage des souverainetés et sur une intégration économique totale du type de celle que l'on observe dans la fédération canadienne.

A. La théorie traditionnelle des unions douanières[1]

A la base de la théorie de l'intégration économique se trouve la théorie des unions douanières. Cette dernière a été développée tout particulièrement à partir:

---

1 - Voir: Jacob Viner, The Customs Union Issue, New-York, Carnegie Endowment for International Peace, 1950; James E. Meade, Problems of Economic Unions, Chicago, University of Chicago Press, 1953; Makower, H. et G. Marton, "A contribution to the Theory of Customs Unions", Economic Journal, mars 1953; Ian Tinbergen, International Economic Integration, Amsterdam, Elsevier, 1954; James E. Meade, The Theory of Customs Unions, Amsterdam, North Holland, 1955; Tibor Scitovsky, Economic Theory and Western European Integration, Stanford, Stanford University Press, 1958; Harry G. Johnson, "The Economic Theory of Customs Unions", Pakistan Economic Journal, X. No. 1, mars 1960, pp. 14-32; R.G. Lipsey, "The Theory of Customs Unions: A General Survey", Economic Journal, septembre 1960; E.A.G. Robinson (ed.), Economic Consequences of the Size of Nations, Londres, MacMillan, 1960; Bela Balassa, The Theory of Economic Integration, Homewood, Illinois, Richard D. Irwin, 1961; Ingo Walter, International Economics, New-York, The Ronald Press Co. 1968.

1 de l'hypothèse de l'existence d'une technologie donnée impliquant des rendements décroissants;

2 d'une perspective statique;

3 de l'hypothèse de plein-emploi;

4 d'un schéma basé sur la concurrence pure et parfaite;

5 d'une approche n'accordant aucune place à la structure de propriété du capital;

6 de l'acceptation de la primauté absolue des préférences individuelles (par opposition aux préférences sociales, collectives ou éthiques).

Cette théorie examine les effets statiques de la formation d'unions douanières en cherchant si, à travers les effets (positifs et négatifs) sur la production et sur la consommation, une telle union donne surtout lieu à une création d'échanges plutôt qu'à un détournement d'échanges. Les effets sur la production seront considérés positifs si l'union conduit à confier la production de chaque bien à des producteurs plus efficaces, auquel cas l'on parlera de création d'échanges. Par contre, les mêmes effets seront dits négatifs si l'union équivaut à privilégier certains producteurs de l'union moins efficaces que d'autres, situés hors de l'union, qui dominaient précédemment le marché. L'on parlera alors de détournement d'échanges. De même, du côté de la consommation, la création d'échanges sera associée à une baisse pour le consommateur du coût réel des biens et à un élargissement des choix de consommation, tandis que le détournement d'échange correspondra à une augmentation des coûts au consommateur, à une réduction de son revenu réel et à un rétrécissement de ses choix.

De loin, la conclusion la plus importante qui se dégage de la théorie classique des unions douanières réside dans la constatation que les unions qui sont les plus susceptibles de maximiser la création d'échanges et de minimiser le détournement d'échange sont précisément celles qui se font entre pays produisant les mêmes biens et non pas entre pays ayant des économies complémentaires. Cette conclusion qui pourra en surprendre plusieurs, tient au fait que plus les pays de l'union produisent des biens semblables, plus la probabilité sera élevée de voir, dans un grand nombre de secteurs, les producteurs les plus efficaces s'imposer soit en s'emparant du marché, soit en forçant leurs concurrents à baisser leurs prix. Inversement, si deux pays à

économies complémentaires décident de former une union douanière, la probabilité sera forte dans chaque pays d'assister systématiquement à un remplacement de certains fournisseurs étrangers de biens situés dans le nouveau pays partenaire, ce remplacement découlant des mesures tarifaires inhérentes à l'union douanière plutôt que d'un accroissement de la compétivité du partenaire au niveau mondial. En somme du point de vue de la théorie des unions douanières, une union du Canada avec un pays producteur de bananes par exemple serait peu susceptible d'abaisser les coûts des biens consommés au Canada; par contre, elle pourrait se traduire par un détournement des achats de bananes des autres pays vers le pays partenaire, ce qui en soi pourrait conduire à une augmentation du coût des bananes. De toute façon, pourra-t-on dire, entre deux économies parfaitement complémentaires, une union douanière aurait d'autant moins d'intérêt qu'avant l'union, aucun des deux pays n'aurait eu intérêt à imposer des tarifs sur les biens produits par l'autre. L'on pourrait même dire qu'une union douanière n'a de sens que là où les tarifs ont eux-mêmes une certaine raison d'être. De même, en favorisant dans chaque secteur la domination des producteurs les plus efficaces, l'union douanière de pays produisant les mêmes biens conduira à une spécialisation et, à la fin, à la formation de structures économiques relativement complémentaires dans les diverses régions de la nouvelle union.

Il importe de noter que, suivant la théorie statique des unions douanières, une union sera d'autant plus souhaitable:

1 que les pays impliqués produisent des biens semblables;

2 que les pays impliqués ont un grand nombre de producteurs dans les secteurs industriels communs;

3 que la structure des coûts sera différente dans les pays concernés;

4 que le niveau des tarifs entre les pays concernés est élevé;

5 que les pays impliqués diffèrent du reste du monde dans leur structure de production (car alors le risque d'assister à un détournement d'échange est minime);

6 que les pays impliqués ont une structure de consommation à la fois semblable et différente du reste du monde;

7 que la demande des biens produits par les pays de l'union ont une forte élasticité par rapport au revenu, car alors l'augmentation du revenu réel faisant suite à l'union accentuera l'effet de création d'échanges;

8 que la distance économique entre les pays intéressés est réduite;

9 que les autres pays sont dépendants des pays de l'union pour l'importation de biens ayant une offre inélastique dans le reste du monde ou pour l'exportation de produits ayant une demande inélastique dans le reste du monde.

Notons que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'intensité des échanges commerciaux entre les pays impliqués avant l'union n'est en rien un indice valable de la désirabilité de l'union. En effet, bien qu'un faible volume d'échanges des pays concernés avec les autres pays pourrait correspondre à une faible probabilité d'assister à un détournement d'échange suite à l'union, l'on peut très bien concevoir le cas de deux pays complémentaires qui, tout en ayant un très haut niveau d'échanges, n'auraient, d'après la théorie, aucun intérêt à constituer une union douanière. De même, l'on peut songer au cas de pays remplissant toutes les conditions énumérées plus haut qui, par suite de traditions commerciales et de politiques tarifaires propres, n'auraient jamais été amenés à développer leur potentiel d'échange. Dans un tel cas, le bas niveau des échanges commerciaux serait plus un indice du potentiel de création d'échange qu'un indice de la non-désirabilité d'une union douanière.

Ceci étant dit, une étude du bien-fondé d'un marché commun nordique devrait, suivant la théorie que nous avons évoquée:

1 identifier précisément les secteurs où un accroissement de l'efficacité pourrait être observée (ceci pourrait s'appuyer, entre autres, sur une étude comparative des coûts de production à l'intérieur de ces secteurs);

2 repérer les tarifs dont l'abaissement aurait le plus d'impact du point de vue de la création d'échanges;

3 identifier les biens de consommation qui sont pour ainsi dire caractéristiques des pays nordiques occidentaux;

4 mesurer l'élasticité-revenu des principaux biens produits par ces pays;

5 mesurer l'élasticité de l'offre des exportations nordiques et l'élasticité de la demande des importations nordiques;

6 évaluer la distance économique entre les pays intéressés.

Notons sur ce dernier point que cette distance est en moyenne égale ou inférieure à celle qui sépare le Canada de la Communauté

économique européenne et que les relations commerciales du Canada avec l'Europe ont de tout temps été particulièrement intenses.

B. Élargissement du cadre de la théorie des unions douanières

La théorie des unions douanières que nous avons invoquée met l'accent sur les effets d'union sur l'efficacité de la production, sur la spécialisation et sur la division du travail. Il y a cependant plusieurs aspects importants des unions douanières qu'il convient de mettre en évidence en éliminant une à une les six contraintes théoriques qui caractérisent la théorie traditionnelle.

a) Possibilité de rendements croissants

Si, contrairement à l'hypothèse initiale, nous admettons la possibilité de l'existence de rendements croissants dans certains secteurs touchés par l'union douanière, alors l'union devra être conçue de façon à favoriser les économies d'échelle et même de façon à permettre l'apparition de groupes industriels s'appuyant sur certains secteurs de production consolidés par l'union pour prendre une expansion vraiment mondiale. En somme, dans cette perspective, une union douanière souhaitable devrait permettre à certaines firmes des pays concernés de s'affirmer à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'union.

De ce point de vue, il conviendrait, par exemple, de se demander si, dans le cas qui nous occupe, un rapprochement canado-scandinave ne permettrait pas au Canada, au Québec et aux pays scandinaves de constituer des groupes industriels capables, à l'intérieur, de résister aux assauts des multinationales et susceptibles, à l'extérieur, de s'imposer sur la scène mondiale. Cet aspect de la question devient primordial dans l'optique d'une reconquête de notre économie.

b) Adoption d'une perspective dynamique

Dans une perspective dynamique plutôt que statique, une union devra être évaluée en fonction de son potentiel de croissance. L'union douanière en agrandissant les marchés peut à la fois réduire les risques inhérents à l'innovation et à l'expansion industrielle et favoriser une plus grande concurrence entre les producteurs, l'un et l'autre effets pouvant se traduire par une croissance économique accélérée. De plus, il semble évident que chaque pays a intérêt à choisir comme partenaires des pays dont les perspectives de croissance sont bonnes. Notons de plus que, du point

de vue de la croissance, une union devrait être conçue de façon à favoriser l'apparition d'une technologie susceptible de procurer aux pays concernés un développement accéléré. A cet égard, leur rapprochement pourrait fournir au Canada et aux pays scandinaves une occasion exceptionnelle de progrès technologique pour peu que soient favorisés l'échange d'information et la création de centres de recherche en commun.

c) Possibilité de sous-emploi

La théorie traditionnelle des unions douanières suppose implicitement le plein-emploi. Aussi laisse-t-elle entendre que suite à l'union chacune des régions de celle-ci devrait se spécialiser sur la base de ses avantages comparés. Or l'hypothèse implicite de l'existence du plein-emploi est souvent audacieuse, d'autant plus qu'elle peut modifier considérablement les résultats de l'analyse. En effet, dans une situation de sous-emploi, ce ne sont pas les avantages comparés qui prédominent, mais bel et bien les avantages absolus. Ceci a pour effet d'introduire la possibilité pour une région donnée de n'avoir d'avantages absolus dans aucun secteur, alors que, dans un contexte de plein-emploi, elle aurait forcément quelques avantages comparés, si bien que, si l'on admet la possibilité du sous-emploi, la région qui n'a aucun avantage absolu pourrait, suite à l'union, perdre toute vocation économique et, par conséquent, perdre la totalité de ses emplois ou, tout au moins, voir sa balance des paiements se détériorer de façon catastrophique, tout comme une région ayant trop d'avantages absolus pourrait connaître des tendances inflationnistes.

Il convient de remarquer que, si l'on admet l'hypothèse de la possibilité de sous-emploi, la réponse à la question: "Qui produira quoi?" devra être trouvée non pas à partir de la théorie du commerce international qui est une théorie des avantages comparés, mais bien à partir d'une théorie des avantages absolus comme la théorie de la localisation, par exemple.

d) Négociation des prix et concurrence monopolistique

L'hypothèse que fait la théorie des unions douanières de l'existence d'une concurrence pure et parfaite conduit à n'entrevoir comme causes de variations des prix suite à l'union douanière que l'accroissement de l'efficacité, à l'intérieur, et le changement des termes de l'échange par suite d'une modification des courbes d'offre commerciale, à l'extérieur. Comme la concurrence pure et parfaite est plus souvent l'exception que la règle,

Il convient d'ajouter aux facteurs influençant directement la formation des prix, les processus de négociation des prix et la stratégie des agents monopolistiques. Dans une telle perspective, l'union douanière peut être perçue comme une coalition de pays cherchant à négocier avec le reste du monde des prix qui leur soient avantageux. Il s'agit alors, dans un tel contexte, de se demander quelle union est la plus susceptible de procurer à ses membres un pouvoir de négociation élevé.

Notons que ces considérations conduisent à privilégier encore plus les unions entre partenaires semblables, car toute union disparate ne pourrait qu'affaiblir la force de négociation de chacun des pays membres du fait que leurs partenaires auraient toujours tendance à promouvoir face au reste du monde leurs propres intérêts au détriment de ceux des autres. Enfin, nous ne saurions oublier les aspects nettement politiques et même militaires de la force de négociation économique à laquelle pourrait donner naissance une union basée sur la communauté des intérêts économiques.

e) Importance de la structure de propriété

Il est de mise dans les modèles néo-classiques d'ignorer généralement les phénomènes de propriété et de polarisation du processus de prise de décision. Peut-être, dans certains cas, la chose n'est-elle pas primordiale. Malheureusement, si l'on songe que, selon Kari Levitt, les firmes étrangères (en très grande majorité américaines) contrôlent environ 60% de l'industrie manufacturière canadienne, 70% de l'industrie du pétrole et du gaz naturel et 60% de l'industrie minière,[1] nous aurions tort de traiter de la possibilité d'un rapprochement canado-scandinave sans aborder cet aspect de la question. En somme, nous devons nous demander si un tel rapprochement serait susceptible de faire naître au Canada un contrepoids à l'influence américaine qui soit propre à augmenter le contrôle direct des Canadiens sur leur économie.

f) Importance des choix sociaux

La théorie économique traditionnelle suppose que les

---

1 - Levitt, Kari, Silent Surrender: The Multinational Corporations in Canada, Toronto, MacMillan, 1970, pp. 61-62.

grandes décisions de production et de consommation résultent, pour ce qui est de l'aspect de la demande, de l'influence des choix individuels. Or, de plus en plus, ces grandes décisions relèvent de choix collectifs qui prennent en considération des facteurs comme l'écologie, les économies et les déséconomies externes que les choix individuels tendent à ignorer. En tenant compte de cette dimension du problème, l'on peut se demander si une union douanière ou plus généralement une union économique ne devrait pas être aussi perçue comme une orientation délibérée des choix économiques collectifs, comme, en somme, un moyen de réaliser conjointement certains objectifs économiques collectifs. La question se pose d'autant mieux que la mode est maintenant à la croissance zéro, à l'écologie, au "small is beautiful"...

De ce point de vue, un rapprochement canado-scandinave prend clairement l'allure d'une option de civilisation à caractère socio-économique par laquelle des sociétés partageant un environnement semblable et des objectifs similaires accepteraient de collaborer à la définition d'une nouvelle forme de société, impliquant de nouvelles formes de production et de consommation.

Comme on le voit, la théorie traditionnelle des unions douanières ne constitue au fond que l'amorce d'une théorie globale de l'intégration économique. Cependant elle en demeure la partie la plus articulée et la plus solide du point de vue théorique, aussi partirons-nous d'elle pour explorer dans les chapitres qui suivent la pertinence économique d'un hypothétique rapprochement canado-scandinave.

CHAPITRE 4: VALIDITE THEORIQUE DE L'HYPOTHESE D'UNE ASSOCIATION ECONOMIQUE ENTRE LE CANADA, LE QUEBEC ET LES PAYS SCANDINAVES DU POINT DE VUE DE LA THEORIE DES UNIONS DOUANIERES

Même si nous parlons ici plus souvent de "rapprochement" que d'association proprement dite, nous n'en prendrons pas moins l'hypothèse de l'association comme point de référence pour juger du bien-fondé d'un rapprochement éventuel. Bien plus, pour évaluer l'hypothèse d'association, nous partirons de cette partie assez restreinte de la théorie de l'intégration économique qu'est la théorie des unions douanières et, dans ce chapitre, nous nous limiterons à la formulation classique de cette théorie que nous avons abordée dans le chapitre précédent.

Ceci étant dit,nous tenterons de déterminer ici,suivant une

méthodologie aussi rigoureuse que possible, quels sont, parmi les cinq régions canadiennes, les cinq pays scandinaves, la C.E.E. et les E.U., les entités qui, suivant les critères qui découlent de la théorie classique des unions douanières, devraient chercher à former de telles unions ou, en d'autres mots, à s'associer économiquement. Pour ce faire, nous utiliserons les structures de production, de consommation, d'importations et d'exportations de chacune de ces régions et nous les comparerons au moyen de méthodes statistiques. De cette analyse, émergeront des regroupements de régions qui, du point de vue, de la théorie, pourraient être considérés comme "souhaitables", c'est-à-dire comme susceptibles d'augmenter, par le biais de la concurrence, l'efficacité du côté de la production et d'abaisser les prix du côté de la consommation.

Nous nuancerons les résultats de cette analyse statistique en examinant l'importance des barrières tarifaires et la distance économique entre les régions ayant intérêt à se regrouper, étant entendu que plus les tarifs constituent actuellement un obstacle au commerce entre ces régions et moins la distance économique est grande entre ces mêmes régions, plus les régions considérées ont intérêt à constituer une union douanière.

Enfin nous tenterons d'identifier les secteurs industriels où un rapprochement économique aurait le plus de chances de produire des fruits et nous chercherons à faire intervenir les effets multiplicateurs dans notre analyse.

A. Méthodes statistiques

Comme l'application des critères de la théorie classique des unions douanières implique une comparaison des structures de production et aussi des structures de consommation, comme de plus une comparaison des structures d'importation et aussi des structures d'exportation permet d'identifier les secteurs forts et les secteurs faibles des entités considérées et de regrouper les entités ayant des avantages comparés semblables, nous utiliserons ici deux méthodes permettant des regroupements. Ce sont la méthode H-groupe et la méthode des plus proches voisins.

> "H-groupe est un programme de classification automatique rapide permettant d'obtenir une hiérarchie pour un nombre raisonnable de cas. Ce programme opère sur la matrice des distances euclidiennes calculées sur les N variables (ou dimensions) décrivant les individus à grouper." "H-

groupe ne détermine pas lui-même le nombre de groupes ou le niveau de groupement idéal: il se contente d'en donner la hiérarchie. Il donne toutefois à chaque niveau la distance nécessaire pour procéder au regroupement, ce qui permet à l'usager de faire lui-même un choix sur le seuil à retenir".

"Le programme "voisins" est un programme de classification automatique basé sur le regroupement des plus proches voisins réciproques, ou si l'on préfère, sur les proximités ordinales entre les cas soumis. La proximité est évaluée à partir des distances euclidiennes entre les cas dans un espace à n dimensions" (les descriptions sommaires des programmes "H-groupe" et "voisins" sont tirées des manuels d'utilisation préparés par Hubert Manseau de l'UQAM).

Les données utilisées au cours de cette analyse sont celles des productions, des consommations, des importations et des exportations par secteur pour chacune des entités considérées. Quarante secteurs ont été utilisés pour décrire les structures. Les entités considérées sont: le Canada, chacune de ses cinq régions économiques, les cinq pays scandinaves, l'ensemble de ces cinq pays et, pour ce qui est des importations et des exportations, la C.E.E. et les Etats-Unis. Les chiffres de 1975 ont été utilisés.

B. Structure de production

En comparant statistiquement pour 1975 les structures de production des secteurs secondaires du Canada, de ses régions, de l'ensemble scandinave et des cinq pays de cet ensemble, nous obtenons par la méthode H-groupe et la méthode du plus proche voisin les résultats illustrés à la figure 2. La première colonne de cette figure donne les regroupements après la première itération de la méthode H-groupe. L'erreur que comportent ces regroupements est indiquée au bas de la colonne. La seconde colonne correspond à la seconde itération et ainsi de suite jusqu'à la neuvième colonne qui donne le dernier résultat de la dernière itération de la méthode H-groupe. L'on remarquera qu'à chaque itération, seulement deux ensembles sont regroupés pour constituer un nouvel ensemble. De plus, l'erreur peut varier considérablement d'une itération à l'autre tout comme elle peut ne varier que de façon marginale, l'erreur augmentant cependant toujours d'une itération à l'autre. Enfin la colonne de droite donne les regroupements fondamentaux obtenus au moyen de la méthode des plus proches voisins.

Figure 2: Regroupements basés sur les structures de production et obtenus à partir de la méthode Hgroupe et de la méthode du plus proche voisin.

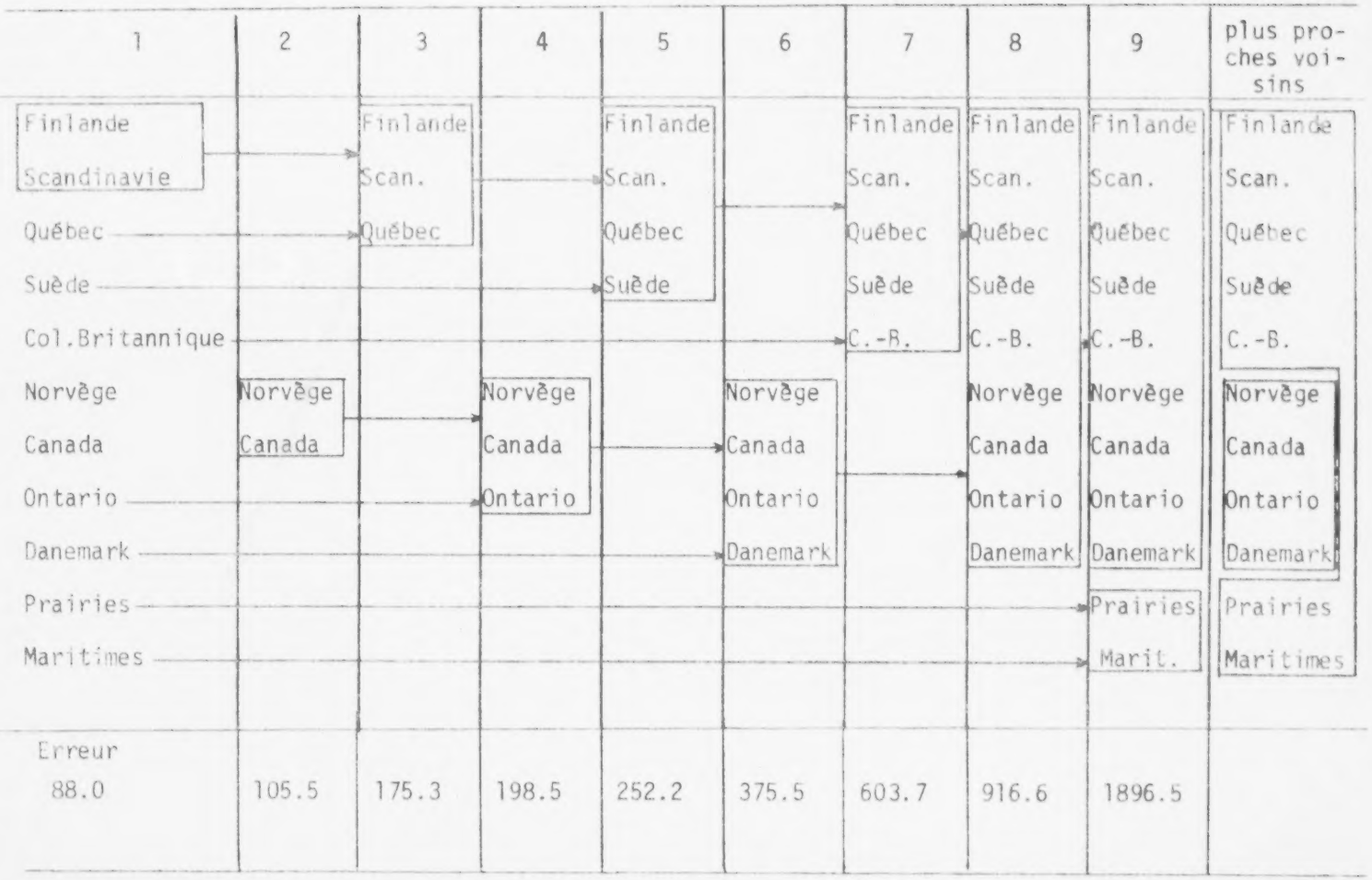

Les résultats obtenus ici sont hautement intéressants. Les points les plus révélateurs de cette analyse sont, selon nous, les suivants:

1. dès la seconde itération, la Norvège se voit associée au Canada et ceci avec une marge d'erreur très réduite;
2. à la troisième itération, le Québec est associé, non pas au Canada pris globalement ou à une quelconque autre région du Canada, mais bien à l'ensemble scandinave et tout particulièrement à la Finlande;
3. par contre, à la quatrième itération, l'Ontario se joint au Canada et à la Norvège;
4. les autres itérations, ainsi que les résultats finals du H-groupe et de la méthode des plus proches voisins sont tels que l'on peut dire qu'aucune région ou groupe de régions ne semble clairement se distinguer des autres du point de vue des structures de production.

Malheureusement, les structures de production de la C.E.E. et des Etats-Unis n'ont pu être introduites dans l'analyse. Cependant certaines observations ultérieures nous laissent croire que leur introduction aurait pu faire apparaître des contrastes beaucoup plus frappants au cours de l'exercice. Par ailleurs, il convient de mentionner que les statistiques utilisées pour l'exercice ont dû être obtenues par recoupement des secteurs et par estimation de certaines données des régions canadiennes, ce qui introduit toutes sortes de distorsions.

Il n'en demeure pas moins que la ressemblance des structures de production de la Norvège et du Canada, puis du Québec et de l'ensemble scandinave constitue une révélation que la suite ne fera que confirmer.

C. Structures de consommation

Pour établir les structures de consommation, nous avons calculé pour chaque secteur les consommations apparentes, celles-ci étant égales à la production, plus les importations, moins les exportations. L'application aux structures obtenues de la méthode H-groupe et de la méthode des plus proches voisins donne les résultats reproduits à la figure 3. L'on y remarquera une différence considérable entre les résultats des deux méthodes.

Les résultats de la méthode des plus proches voisins sont assez

Figure 3: Regroupements basés sur les structures de consommation apparente et obtenus à partir de la méthode H-groupe et de la méthode des plus proches voisins

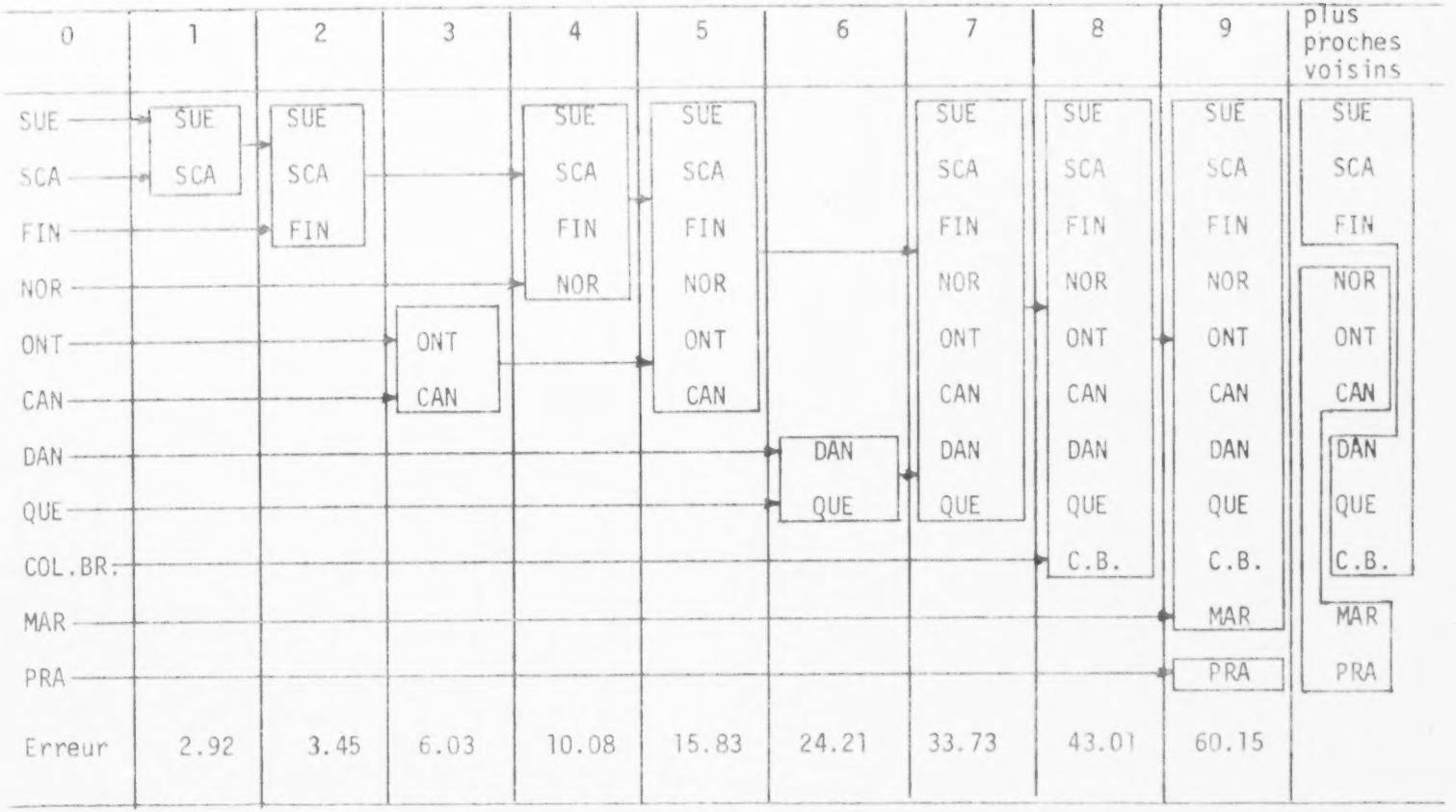

en accord avec ceux des autres analyses que nous avons menées. Ainsi on y remarque deux faits importants:

a. le Québec se retrouve avec l'ensemble scandinave plutôt qu'avec le Canada;
b. la Norvège se retrouve aux côtés du Canada plutôt qu'avec l'ensemble scandinave.

Ces affinités du Québec avec l'ensemble scandinave et de la Norvège avec le Canada sont presque des constantes à travers nos quatre analyses.

Par contre, les résultats du H-groupe sont plus classiques. Cependant, ils indiquent une association de l'ensemble scandinave et du Canada dès la cinquième itération, à un niveau d'erreur, malgré tout, assez raisonnable. L'on remarque la marginalité relative de la Colombie-britannique, des Maritimes et surtout des Prairies, marginalité qui peut aussi être observée dans d'autres analyses, dans celle des structures de production tout particulièrement. Ces régions semblent avoir des caractéristiques propres fortement accentuées.

D. Exportations

Si dans un secteur donné la production et la consommation de deux pays sont identiques, la différence entre la production et la consommation sera aussi identique,ce qui veut dire que l'importation ou l'exportation nettes de ce secteur sera la même dans les deux pays. Aussi, pour compléter l'analyse statistique que nous venons de faire, n'est-il pas inutile de comparer aussi les structures d'exportations et d'importations des entités considérées. Les exportations, entre autres, présentent l'intérêt de correspondre aux avantages comparés des pays étudiés face au reste du monde. De plus nous disposions de toutes les données sur les exportations et non pas seulement de celles du secteur secondaire (comme dans le cas de la production et de la consommation).

La figure 4 présente les résultats de l'analyse de H-groupe et de celle des plus proches voisins. Les points saillants de ces résultats sont les suivants:

1. dès la seconde itération du H-groupe, la C.E.E. et les Etats-Unis sont associés;
2. à la troisième itération, à nouveau, la Norvège s'associe au Canada;

Figure 4: Regroupements basés sur les structures d'exportations et obtenus à partir de la méthode H-groupe et de la méthode du plus proche voisin

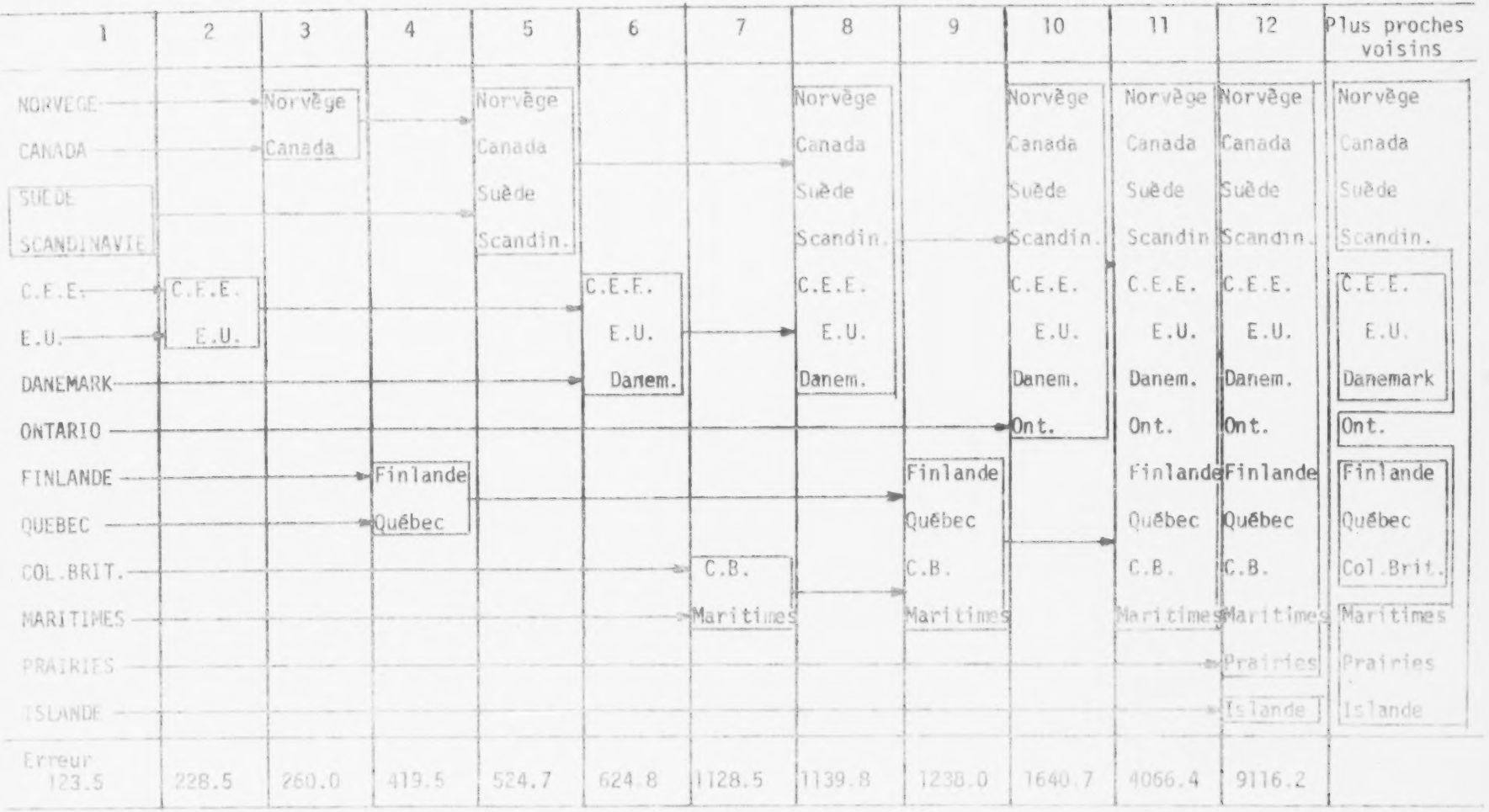

3. à la quatrième itération, à nouveau, le Québec est associé à la Finlande;
4. à la cinquième itération, la Suède et la Scandinavie, au lieu de s'associer à la C.E.E., s'associent au Canada qui, lui-même, n'est toujours pas associé aux Etats-Unis (N.B. à cette étape, le Québec fait toujours bande à part avec la Finlande);
5. à la sixième itération, fait très intéressant, le Danemark, plutôt que de s'associer aux pays scandinaves, s'associe au Marché commun;
6. à la fin du processus H-groupe, seule l'Islande fait bande à part, tandis que la méthode des plus proches voisins donne un résultat très intéressant où: a) le Canada et les pays scandinaves se retrouvent ensemble avec la Norvège, la Suède, l'Ontario, les Maritimes, les Prairies et l'Islande; b) le Danemark se retrouve avec le Marché commun et les Etats-Unis (!); c) les pays producteurs de bois, le Québec, la Finlande et la Colombie-britannique font bande à part.

L'ensemble de ces observations tendent donc à confirmer la vocation canadienne de la Norvège, la vocation européenne du Danemark et jusqu'à un certain point la vocation "para-canadienne" du Québec qui, ici non plus, ne se retrouve pas spontanément avec le Canada. Quant au Canada et à l'ensemble des pays scandinaves, ils semblent indubitablement avoir plus d'affinités entre eux qu'avec les grands ensembles comme la C.E.E. et les E.U.

E. Importations

Pour compléter l'étude comparative des structures de production et de consommation, il convient de considérer maintenant les structures d'importations des régions canadiennes et des pays scandinaves. La figure 5 donne les résultats de l'analyse H-groupe et de la méthode des plus proches voisins. Les principales observations que l'on peut faire à leur sujet sont les suivantes:

1. à la troisième itération du H-groupe, une nouvelle fois la Norvège se joint au Canada;
2. à la cinquième itération, à nouveau la C.E.E. et les Etats-Unis s'associent;
3. vers la fin du processus et suivant la méthode des plus proches voisins, les pays scandinaves à l'exception de la Norvège s'associent aux grands ensembles (C.E.E. et E.U.), tandis que la Norvège se joint à l'ensemble canadien qui fait bande à part (ici le Québec se retrouve du côté canadien).

Figure 5: Regroupements basés sur les structures d'importations et obtenus à pa[illegible] de la méthode H-groupe et de la méthode du plus proche voisin.

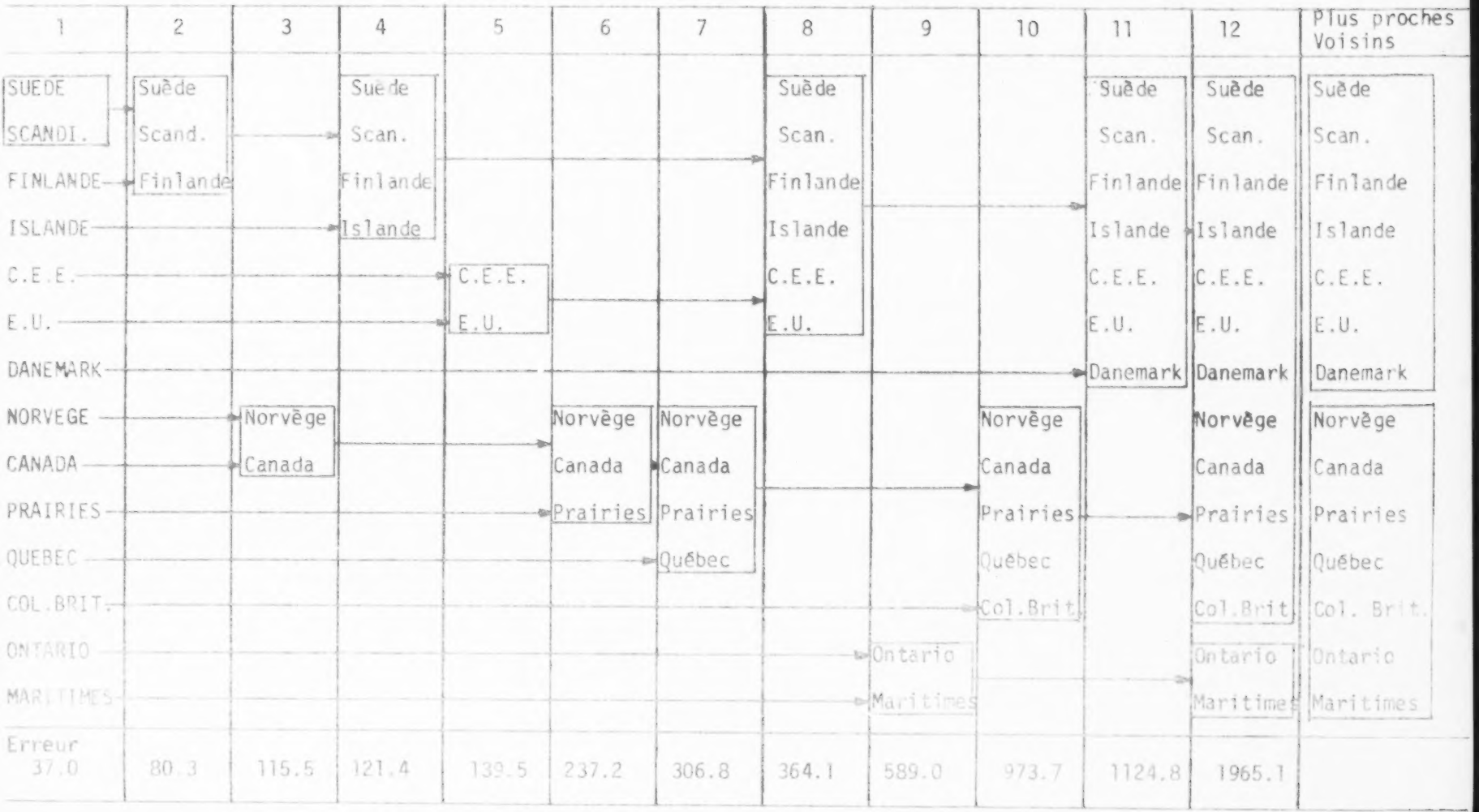

Il convient ici d'émettre certaines réserves à propos du comportement observé des régions canadiennes. Les importations sont en effet hautement tributaires des politiques tarifaires de chacun des pays concernés, tandis que les exportations, elles, ne sont tributaires que de l'ensemble des tarifs dans le reste du monde. Les structures d'importations sont donc très influencées par le protectionnisme local, ce qui n'est pas le cas des exportations. Or, le fait que le Canada soit un des pays les plus protectionnistes de l'Occident, alors que les pays scandinaves sont traditionnellement libéraux en cette matière, biaise considérablement l'analyse. Il n'est donc pas étonnant que, suivant la méthode des plus proches voisins, toutes les régions canadiennes se retrouvent dans un même groupe alors que tous les autres pays, à l'exception de la Norvège, se retrouvent dans l'autre groupe.

Le fait le plus étonnant ici demeure celui de la présence, encore une fois, de la Norvège du côté canadien plutôt que de l'autre côté. Quant à la place du Québec du côté canadien, elle s'explique aisément par le poids des politiques tarifaires canadiennes dans l'économie québécoise. Somme toute, les résultats de l'analyse des structures d'importations nous semblent moins fiables que ceux de l'analyse des exportations.

E. Conclusions générales de la comparaison des structures

Parmi l'ensemble des structures analysées, nous croyons que celles qui sont les plus pertinentes pour les fins de cette étude, sont clairement les structures d'exportations. Les exportations correspondent en effet à ce qu'il est convenu d'appeler la "base économique" d'une économie, ce qui n'est pas le cas de la production, de la consommation et des importations. Cette "base" regroupe de fait les secteurs les plus importants du point de vue de la théorie de l'intégration économique, c'est-à-dire ceux qui sont les plus susceptibles d'être à l'origine d'une création d'échanges ou d'un détournement d'échanges. En effet, certains secteurs peuvent occuper une place très importante dans une structure de production et n'offrir aucun intérêt du point de vue de la création ou du détournement d'échanges. Or ces secteurs ont peu d'importance dans la structure des exportations alors que les secteurs particulièrement susceptibles d'être à l'origine d'une création d'échanges sont systématiquement mis en évidence dans la structure des exportations.

Par ailleurs, il convient de dire que les chiffres des exportations utilisés au cours de l'analyse sont généralement plus fiables que ceux des productions (à cause du problème statistique à l'inté-

rieur du Canada) et que ceux de la consommation que nous avons utilisés. Pour ce qui est des importations, comme nous l'avons remarqué, celles-ci sont considérablement influencées par les tarifs locaux et ceci tout particulièrement au Canada où le protectionnisme est élevé. Ceci biaise considérablement l'analyse que nous avons faite.

A la lumière de ces remarques et des résultats précédents, nous croyons pouvoir conclure que si l'on ignore la distance économique et les différences de tarifs entre les entités considérées, suivant les critères admis dans la théorie des unions douanières, il semble souhaitable du point de vue économique:

1. que le Canada s'associe à l'ensemble scandinave plutôt qu'avec les Etats-Unis et la C.E.E.;
2. qu'en particulier, la Norvège se rapproche économiquement du Canada;
3. que, par contre, le Danemark poursuive son rapprochement avec la C.E.E.;
4. qu'éventuellement, les Etats-Unis et la C.E.E. forment ensemble une association économique;
5. que le Québec se rapproche des pays scandinaves et tout particulièrement de la Finlande.

Ces conclusions, dont certaines sont inhabituelles, ne valent, bien sûr, qu'à l'intérieur des hypothèses de la théorie traditionnelle des unions douanières. Aussi devrons-nous les nuancer dans les pages qui suivent.

G. Les barrières tarifaires

Plus les barrières tarifaires sont élevées entre deux entités ayant des structures économiques semblables, plus ces entités auraient intérêt à former une union douanière, du moins la théorie traditionnelle des unions douanières le prétend-elle. Le tableau 9 donne les taux canadiens de protection effective de 19 secteurs manufacturiers pour 1970. On y remarquera le taux relativement élevé de protection des secteurs dits "mous" (cuir, textile, bonneterie, vêtement). Comme les pays scandinaves n'ont pas véritablement d'avantages comparés dans ces secteurs, l'abaissement des tarifs correspondants entre le Canada et les pays scandinaves aurait relativement peu d'impact au Canada. Par contre, l'abaissement des mêmes tarifs dans les pays scandinaves aurait des chances d'augmenter significativement les exportations canadiennes de ces produits.

Tableau 9: Taux moyen de protection effective de 19 secteurs manufacturiers: Canada 1970

Secteurs	Taux de protection effective
1. Aliments et boissons	21.58
2. Industrie du caoutchouc	15.10
3. Industrie du cuir	49.50
4. Industrie du textile	31.02
5. Bonneterie	54.11
6. Industrie du vêtement	33.76
7. Industrie du bois	5.21
8. Articles d'ameublement	24.73
9. Papiers et produits apparentés	1.28
10 Impression et édition	8.26
11 Industrie des métaux de base	2.80
12 Fabrication d'articles métalliques divers	16.19
13 Fabrication de machines diverses	1.89
14 Fabrication d'équipements de transport	- 1.00
15 Fabrication de produits électriques divers	16.66
16 Industrie des produits minéraux non-métalliques divers	10.23
17 Produits dérivés de charbon et du pétrole	124.31
18 Industrie des produits chimiques divers	9.44
19 Fabrication de produits divers	13.58

SOURCES: Vittoria Corbo et André Martens, "Le tarif extérieur canadien et la protection de l'activité manufacturière québécoise: 1966-1974", Montréal, Centre de recherche en développement économique, Cahier no 18, 1978, p. 47.

et

B.W. Wilkinson et K. Norrie, Protection effective et rendement du capital, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1975, pp. 89-90.

Tableau 10: Tarifs nominaux moyens, grands groupes de produits, en 1973, pour le Canada et certains pays scandinaves

	Canada	C.E.E. (Danemark)	Finlande	Norvège	Suède
Produits bruts					
1)	6.3	3.5	4.3	5.0	6.3
2)	7.2	3.4	3.1	8.5	0.4
Demi-produits					
1)	14.5	9.9	10.1	11.2	8.1
2)	12.7	9.6	9.6	10.8	7.3
Produits finis					
1)	14.2	9.2	8.3	11.0	7.2
2)	14.7	9.6	10.4	11.9	7.3
Ensemble des produits industriels					
1)	14.2	9.0	8.6	11.1	7.4
2)	13.7	9.1	10.2	11.7	7.3

NOTES: - Les moyennes de tarifs ont été établies à partir des biens passibles de droits de douane et deux pondérations ont été utilisées:
1) suivant la composition des importations du pays considéré;
2) suivant la composition des importations de l'ensemble des pays à l'étude qui comprennent outre ceux qui sont au tableau, le Japon, l'Australie, la Suisse et la Nouvelle-Zélande.
- La nomenclature correspond à la nomenclature douanière de Bruxelles.

SOURCES: Michel Boisvert, Conseil économique du Canada, et "Documentation de base pour l'étude tarifaire, résumé par catégorie de produits industriels", Secrétariat du GATT, 1974.

Par contre, l'abaissement des tarifs dans les secteurs des articles d'ameublement, de la fabrication d'articles métalliques divers, de la fabrication de produits électriques divers et surtout des produits dérivés du charbon et du pétrole pourrait avoir des conséquences majeures en termes de création d'échanges entre le Canada et certains pays scandinaves dont, sans doute, tout particulièrement la Suède.

Notons que nous n'avons pas ici les taux de protection effective par secteur des cinq pays scandinaves. Cependant nous pouvons dire sans risque d'erreur que les taux de protection scandinaves sont généralement significativement plus bas que les taux canadiens, comme le démontre d'ailleurs le tableau 10 où la Suède apparaît être le pays le plus libéral, suivi du Danemark et de la Finlande, puis de la Norvège et enfin du Canada.

L'abaissement des tarifs entre le Canada et les pays scandinaves pourrait donc, dans un premier temps, profiter surtout aux Scandinaves qui sont déjà habitués à la concurrence internationale, cependant il n'est pas impossible qu'à long terme certains avantages naturels du Canada puissent renverser le mouvement. De toute façon, l'abaissement des tarifs pourrait se faire progressivement comme il est traditionnellement de mise dans la formation des marchés communs.

H. Distance économique

Si, tout au moins dans certains secteurs, les tarifs surtout canadiens sont suffisamment élevés pour que leur abaissement favorise la création d'échanges entre le Canada et les pays scandinaves, la distance économique, elle, entre ces deux ensembles ne saurait être modifiée, du moins pas à court terme, par la formation d'une union douanière canado-scandinave. La figure 6 situe le Canada et les pays scandinaves dans le monde et le tableau 11 nous donne certains indices de ce que peut être aujourd'hui cette distance économique entre les principales villes canadiennes et scandinaves. Pour donner une base de référence, nous avons aussi inclus dans ce tableau les villes de Tokyo, New York et Paris.

A la lecture de ce tableau, il apparaît, d'une part que l'Ouest du Canada, est plus près des pays scandinaves qu'on ne le croit généralement et qu'une ville comme Vancouver est même physiquement aussi près de la plupart des grandes villes scandinaves qu'elle ne l'est de Tokyo dont le pouvoir d'attraction se fait, dit-on, grandement sentir sur Vancouver. Edmonton, par ailleurs, est même à peu près à la même distance d'une ville comme Oslo que ne l'est

Tableau 11 · Distance économique: distances à vol d'oiseau et tarifs aériens

Destination \ Origine		Vancouver	Winnipeg	Edmonton	Toronto	Montréal	Québec*	Halifax	St.Jean (T.N.)	Reykjavik	Copenhague	Oslo	Stockholm	Helsinki	New-York	Paris	Tokyo
Vancouver	1	-															
	2	-															
Winnipeg	1	2048	-														
	2	$ 125	-														
Edmonton	1	752	1191	-													
	2	$ 71	$ 90	-													
Toronto	1	3344	1599	2759	-												
	2	$ 201	$ 107	$ 172	-												
Montréal	1	3657	1860	3009	501	-											
	2	$ 217	$ 123	$ 184	$ 56	-											
Québec	1	3728	1960	3093	706	209	-										
	2	$ 252	$ 158	$ 219	$ 67	$ 35.64											
Halifax	1	4222	2633	3678	1212	752	706	-									
	2	$ 256	$ 164	$ 223	$ 81	$ 71	$ 106.64	-									
St.Jean (T.N.)	1	5016	3344	4305	2132	1588	1505	941	-								
	2	$ 295	$ 205	$ 262	$ 138	$ 112	$ 197.64	$ 75	-								
Reykjavik	1	5810	4639	5016	4288	3804	3386	3386	2633	-							
	2	$ 452	$ 386	$ 440	$ 308	$ 304	$ 339.64	$ 335	-	-							
Copenhague	1	7733	677	7189	6333	5852	5685	5371	4473	2090	-						
	2	$ 512	$ 447	$ 472	$ 412	$ 382	$ 417.64	$ 342	$ 343	$ 218	-						
Oslo	1	7273	6358	5936	5539	5564	5350	5141	4264	1735	502	-					
	2	$ 512	$ 447	$ 472	$ 412	$ 382	$ 417.64	$ 342	$ 314	$ 199	$ 89	-					
Stockholm	1	7566	6709	6876	6404	5977	5768	5539	4682	2174	502	418	-				
	2	$ 541	$ 476	$ 501	$ 441	$ 411	$ 446.64	$ 372	$ 373	$ 249	$ 89	$ 87	-				
Helsinki	1	7733	6855	7002	6688	6270	6103	5831	5016	2466	919	794	418	-			
	2	$ 546	$ 481	$ 506	$ 446	$ 416	$ 451.64	$ 376	$ 348	$ 279	$ 147	$ 145	$ 76	-			
New-York	1	3783	2090	3177	5225	502	6479	920	1923	4222	6291	5998	1526	6730	-		
	2	$ 204	$ 138	$ 192	$ 60	$ 56	$ 91.64	$ 87	$ 139	$ 248	$ 370	$ 370	$ 399	$ 416	-		
Paris	1	8064	681	7315	6479	5518	5413	5058	4055	2236	1003	1379	6772	1923	5936	-	
	2	$ 493	$ 428	$ 453	$ 393	$ 363	$ 398.64	$ 323	$ 324	$ 311	$ 253	$ 321	$ 391	$ 391	$ 476	-	
Tokyo	1	7566	9071	8339	10534	11014	10555	10952	10868	1003	8799	8485	8276	7879	11343	9823	-
	2	$ 1413				$ 1393	$1429.									$ 1510	-

1: distance à vol d'oiseau
2: prix d'un billet d'avion classe économique (allé simple, basse saison)
Québec*: approximation du tarif - on suppose que l'on passe par Montréal au préalable

SOURCES: Air-Canada
Air-France
Pan-American

Windsor en Ontario.

Figure 6: Carte du Canada et des pays scandinaves

La formation d'une union douanière ou du moins d'un groupe de libre-échange entre le Canada et les pays scandinaves verrait sans doute ses effets être tempérés par la friction de l'espace. Il est cependant difficile de prévoir l'ampleur de cette action. Malgré tout, nous pouvons dire que certaines forces que nous avons pu identifier en comparant les structures de production, de consommation, d'exportations et d'importations pourraient être assez réduites par le jeu de la distance économique. Ainsi le "mouvement" de la Norvège vers le Canada, celui du Québec vers les pays scandinaves et même celui du Canada vers les pays scandinaves, "mouvements" qui, à la lumière de l'analyse que nous avons faite, apparaissent quasi-naturels, pourraient être compromis à cause de la distance économique entre ces entités.

I. Les réseaux d'information

Cependant nous estimons que ces "mouvements" ont été jusqu'ici complètement contrecarrés moins à cause de la distance physique et des coûts de transport qu'à cause de la constitution géographique des réseaux d'information existants. Pour diverses raisons historiques, les réseaux d'information économique canadiens n'ont jamais été reliés de près aux réseaux scandinaves. L'activité boursière, les opérations bancaires et la structure des milieux financiers n'ont presque jamais favorisé un rapprochement qui n'est pourtant pas dépourvu de logique. Ce fait fondamental ne résulte en rien de la distance économique puisque les liens financiers entre le Canada et la non moins lointaine Angleterre ont longtemps été prédominants.

Si nous avions donc à expliquer l'atrophie actuelle des échanges canado-scandinaves et les faibles liens entre ces deux ensembles, nous n'hésiterions pas à placer au premier rang des causes de cette situation la situation historique qui a fait que les réseaux d'information canadiens et scandinaves ne se sont jamais vraiment entremêlés. Au second rang, mais loin derrière, pourrait venir le facteur des distances géographiques et économiques.

II. Identification des secteurs "chauds"

Si, par suite d'une volonté politique, le Canada et les pays scandinaves en arrivaient à décider de lever les principaux obstacles à leur intégration économique en abaissant leurs tarifs respectifs et en favorisant la jonction de leurs systèmes d'information financière et commerciale, certains secteurs seraient plus susceptibles que d'autres d'être impliqués dans le processus d'intégration. Ces secteurs "chauds" sont ceux:

1. pour lesquels la différence de coûts est la plus prononcée entre le Canada et les pays scandinaves;
2. pour lesquels le différence de productivité est la plus forte;
3. pour lesquels les productions canadiennes et scandinaves sont à la fois comparables et importantes.

Le tableau 12 donne à cet égard certains indices, c'est-à-dire, pour divers secteurs industriels, les salaires horaires et la productivité.

A la lumière de ce tableau et des analyses précédentes, nous croyons possible d'avancer que les secteurs industriels qui seraient les plus susceptibles de susciter de nouveaux échanges de biens et de capitaux capables de favoriser une plus grande efficacité et une

Tableau 12 : Salaire horaire et valeur ajoutée par homme-heure par secteur et par pays (1976)

	Colombie Britannique		Prairies		Ontario		Québec		Maritimes		Canada		Pays Scandinaves		Islande		Danemark		Norvège		Suède		Finlande	
	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.	$/h	V.A.
Mines et carrières													[illegible]	[illegible]			[illegible]	7.86	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4.08	11.49
21. Mines de charbon													[illegible]				x	x	[illegible]	x	x	x	x	x
22. Prod. brute de pétrole et gaz nat.													[illegible]	[illegible]			x	x	[illegible]	x	x	[illegible]	[illegible]	x
23. Métal de fer minier													[illegible]	[illegible]			[illegible]	x	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	11.05
29. Autres													[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2.93	[illegible]
Industrie manufacturière													[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	11.14	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
31. Industrie des aliments, boissons et tabac	9.16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5.28	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				[illegible]
32. Textiles, prêt à porter et ind. cuir	4.81	8.14	5.05	8.42	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	x	x	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
DONT																								
321. Industrie textile	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5.56	[illegible]	[illegible]	[illegible]	x	[illegible]	[illegible]	9.43	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	11.80	[illegible]	7.18
322. Industrie du prêt à porter (-chaussures)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4.02	[illegible]	[illegible]	[illegible]	x	[illegible]	[illegible]	6.45	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
33. Industrie du bois et produit du bois (excluant articles d'ameublement)	[illegible]	11.80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	9.46	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]		10.75	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
34. Industrie du papier et produit du papier, imprimerie, édition	11.79	[illegible]	8.34	[illegible]	[illegible]	17.09	[illegible]	16.54	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			11.65	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
341. Industrie du papier et produit du papier	12.30	[illegible]	[illegible]	31.90	7.86	[illegible]	[illegible]	16.19	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
342. Imprimerie, édition	11.02	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10.24	[illegible]	[illegible]	17.27	[illegible]	14.25	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	x	[illegible]	[illegible]	[illegible]
35. Industrie de prod. chimique, prod. caoutchouc et plastiques	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10.13	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
351. Ind. prod. chimiques industriels	13.30	[illegible]	[illegible]	35.44	[illegible]	[illegible]	[illegible]	33.77	9.03	7.77	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
352. Ind. d'autres prod. chimiques	[illegible]	[illegible]	x	x	[illegible]	26.72	[illegible]	[illegible]	x	x	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	18.56
353. Raffinerie de pétrole	x	x	x	x	[illegible]	[illegible]	x	x	x	x	[illegible]	53.24	[illegible]	[illegible]			[illegible]	x	[illegible]	x	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
36. Ind. de prod. minéraux non métalliques	8.80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	16.31	5.54	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	19.50			[illegible]	[illegible]	[illegible]	14.36	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10.41
37. Première transformation des métaux	10.49	17.35	5.79	11.70	8.42	15.38	9.75	[illegible]	4.77	[illegible]	8.75	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15.90	4.11	13.09
DONT																								
371. Fer et industrie à base d'acier	[illegible]	[illegible]	5.79	11.70	8.44	15.85	8.40	[illegible]	4.77	[illegible]	[illegible]	[illegible]	8.44	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	19.23	[illegible]	[illegible]	4.07	14.79
372. Ind. des métaux non ferreux	x	x	x	x	9.23	14.70	10.72	20.71	x	x	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			10.22	13.13	[illegible]	[illegible]	9.74	18.39	4.15	9.79
38. Ind. des fabrications de produits métalliques, machineries, etc	8.75	13.57	7.78	13.73	[illegible]	16.20	7.58	13.71	6.97	11.31	7.70	15.17	8.57	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	12.55	9.75	[illegible]	[illegible]	10.77
381. Fab. de prod. en métal (sauf machines et équipements de transport)	8.13	[illegible]	[illegible]	15.27	7.16	[illegible]	6.52	17.52	5.79	14.35	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	8.87	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10.40
382. Fabrication de machines (sauf élect.)	9.61	[illegible]	7.33	11.27	8.19	16.49	7.83	14.50	7.58	9.29	8.10	[illegible]	8.64	15.42			[illegible]	[illegible]	[illegible]	14.26	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
383. Fab. appareils électriques, etc.	10.19	[illegible]	8.38	15.42	7.70	15.11	8.57	16.71	7.54	9.50	7.98	15.40	[illegible]	[illegible]			10.44	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
384. Fab. équipements manufacturiers	8.13	11.95	7.07	11.63	8.13	19.25	7.99	12.24	5.40	[illegible]	7.93	16.41	8.25	14.83			[illegible]	11.77	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4.42	10.20
39. Autres ind. manufacturières	6.08	8.46	[illegible]	8.98	6.49	13.49	5.00	8.98	5.23	7.75	5.98	11.61	6.96	[illegible]			9.10	[illegible]	7.80	9.02	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7.70
Électricité, gaz et eau													12.16	65.51			[illegible]	20.07	x	x	15.87	47.51	4.25	31.17
Toutes industries													7.57	20.07			9.69	14.86	x	x	9.35	21.39	3.66	11.30

N.B.: $/h : dollar canadien, i.e. salaires et traitements divisés par le nombre d'heures hommes payées aux travailleurs de la production et assimilés.

V.A. = valeur ajoutée par heure-homme en dollars canadiens

SOURCES: -Yearbook of Nordic Statistics 1977, The Nordic statistical secretariat, Stockholm 1977

-Statistique Canada "Industries manufacturières du Canada: niveaux national et provincial 1976", cat: 31-203.

baisse des coûts sont, dans l'ordre, les suivants:

1. le secteur des textiles et du prêt à porter où les coûts canadiens semblent inférieurs aux coûts scandinaves;
2. le secteur du papier où les Scandinaves semblent produire à meilleurs coûts;
3. le secteur de la fabrication d'équipements manufacturiers où les Canadiens détiennent un avantage.

Notons cependant que la détermination de ces secteurs demeure contestable car les efforts de mise en marché seraient capables de renverser complètement les prévisions basées uniquement sur une étude comparative des coûts, ceci d'autant plus que les coûts et les productivités canadiens et scandinaves sont généralement très semblables.

En conclusion de ce chapitre-clé de la présente étude, nous ne pouvons que souligner qu'à l'intérieur de la rationalité assez rigide de la théorie traditionnelle des unions douanières, l'idée d'un rapprochement économique entre le Canada et les pays scandinaves apparaît sensée et d'autant plus intéressante qu'elle est clairement inhabituelle. Les fondements d'un tel rapprochement se trouvent dans la similarité étonnante des économies canadienne et scandinave et dans la possibilité qu'offre une telle similarité de ranimer la concurrence et d'abaisser les coûts de production.

Parmi les aspects les plus étonnants révélés par ce chapitre, nous rangeons l'affinité très forte qui semble exister entre la Norvège et le Canada et, à un moindre degré, entre le Québec et les pays scandinaves. Le fait que dans notre analyse des regroupements, le Canada et les pays scandinaves sont associés entre eux avant d'être associés au Marché commun et aux Etats-Unis présente aussi un intérêt manifeste que la prise en considération de la distance économique amène cependant à nuancer quelque peu.

Les régions qui semblent devoir le plus naturellement être intéressées au raporochement sont: 1) le Québec et la Norvège à cause d'affinités structurelles avec la Scandinavie pour le Québec et le Canada pour la Norvège; 2) la Suède à cause de sa force dans des secteurs actuellement très protégés du côté canadien; 3) l'Islande et les Maritimes à cause de leur proximité relative du Canada et de l'ensemble scandinave respectivement. Les régions qui semblent devoir hésiter le plus devant un processus de rapprochement sont le Danemark (sans le Groënland évidemment) et les Prairies. Ceci d'un point de vue strictement économique et du point de vue strict de la théorie traditionnelle des unions douanières.

CHAPITRE 5: VALIDITE DE L'HYPOTHESE D'UNE ASSOCIATION ECONOMIQUE ENTRE LE CANADA, LE QUEBEC ET LES PAYS SCANDINAVES DU POINT DE VUE D'UNE THEORIE ELARGIE

Après avoir mis à jour certains fondements théoriques de l'idée d'un rapprochement canado-scandinave à l'intérieur des hypothèses assez restrictives de la théorie traditionnelle des unions douanières, nous tenterons ici de suggérer que le relâchement de ces hypothèses, loin d'affaiblir la thèse du rapprochement, la consolide généralement. Pour ce faire, nous aborderons tour à tour les aspects suivants: l'existence de rendements croissants, les perspectives de croissance, le pouvoir de négociation au niveau international, la spécialisation des régions suite au rapprochement, l'écologie et la qualité de vie, ainsi que les monnaies, l'inflation et le chômage.

A. L'existence de rendements croissants

La théorie traditionnelle des unions douanières suppose implicitement des rendements décroissants; or il est possible que, dans certains secteurs, la situation créée par l'élargissement des marchés consécutif à la formation d'une union douanière permette aux firmes qui savent s'informer sur ces nouveaux marchés de réaliser des économies d'échelle qui, en situation de concurrence, devraient se traduire par une baisse des prix. Il ne fait pas de doute que plus les structures de production et de consommation des pays impliqués seront semblables, plus la concurrence à l'intérieur des secteurs pourra porter fruit et plus l'élargissement des marchés pourra avoir de fortes implications.

En somme, l'introduction de l'hypothèse de la possibilité de rendements croissants ne fait que raffermir les positions de la théorie traditionnelle à cette nuance près que de tels rendements pourraient, s'ils sont trop prononcés, favoriser certaines tendances monopolistiques, tendances qui existeraient de toutes façons sans l'union douanière.

A titre illustratif, disons que les domaines de la santé et de la défense pourraient dans le cas canado-scandinave constituer des secteurs où d'importantes économies d'échelle pourraient être réalisées. Dans le secteur des pâtes et papier, par ailleurs, une utilisation plus rationnelle et plus efficace de la ressource forestière pourrait être favorisée par l'extension des activités des firmes à l'ensemble des territoires canadiens et scandinaves.

B. Perspectives de croissance

La théorie traditionnelle des unions douanières étant une théorie statique, elle néglige les implications de la croissance sur la formation d'unions économiques. Or il est assez évident que plus les partenaires éventuels ont des perspectives d'avenir prometteuses, plus l'union sera susceptible de porter fruit. Bien plus, plus les secteurs "chauds" de l'intégration sont susceptibles de connaître une forte croissance, plus l'union présentera de l'intérêt.

De ce point de vue, il est difficile d'affirmer catégoriquement que le Canada et les pays scandinaves sont dans une position nettement plus favorable que les autres pays occidentaux. D'une part, il faut reconnaître que les fluctuations économiques actuelles brouillent passablement notre vision du futur. D'autre part, les

performances actuelles du Japon et de l'Allemagne, pays sans pétrole, ne peuvent qu'amener à réfléchir ceux qui, au lendemain de la crise du pétrole, clamaient que l'avenir appartenait aux détenteurs de ressources naturelles et surtout à ceux qui avaient du pétrole.

Néanmoins, il n'est pas excessif d'affirmer que le Canada et les pays scandinaves disposent de plusieurs atouts face à l'avenir: des ressources naturelles abondantes, la proximité de marchés importants, une main d'oeuvre qualifiée, de bonnes ressources énergétiques, etc... Reste à savoir cependant si ces atouts seraient plus déterminants dans le cadre d'un rapprochement canado-scandinave que dans le cadre actuel.

C. Pouvoir de négociation

Ceci nous amène à remettre en cause l'hypothèse de l'atomicité du marché qui caractérise la théorie traditionnelle des unions douanières. Les prix internationaux et nationaux sont souvent le fruit de négociations plutôt que du jeu aveugle du marché. Aussi convient-il de se demander si, en unissant leurs voix lors des négociations internationales, le Canada et les pays scandinaves sauraient multiplier leurs chances d'obtenir pour eux-mêmes des conditions particulièrement avantageuses.

A cette question, nous ne pouvons que répondre que l'identité des intérêts, mise tout particulièrement en évidence lors de l'analyse comparative des structures d'exportations, devrait favoriser la convergence des vues du Canada et des pays scandinaves lors de négociations comme celles du GATT, ce qui aurait pour effet d'accroître l'influence de ces pays.

Notons à ce propos que les pays scandinaves eux-mêmes n'ont qu'à se féliciter des résultats obtenus grâce au front commun qu'ils avaient formé lors des récentes négociations du GATT. A cette force scandinave, le Canada pourrait ajouter le poids non-négligeable de son économie et de ses immenses ressources naturelles.

D. Qui produira quoi?

Si une union douanière doit de préférence réunir des pays qui produisent les mêmes biens, une fois l'union consacrée rien n'empêche ces pays de se spécialiser et par conséquent de se différencier. Ce processus de spécialisation engendré par l'abaissement

des tarifs douaniers peut être accompagné de flux d'investissement, de migrations et parfois même d'inflation et de chômage localisés.

Il est bien sûr difficile de prévoir ce qui pourrait survenir dans le cas canado-scandinave. Cependant il est possible que, dans un premier temps, la Suède, comme nous l'avons vu, tire profit de la nouvelle situation grâce à son avance technique et industrielle dans certains secteurs de biens durables et que, dans le secteur forestier par exemple, des pays comme la Finlande, la Suède et la Norvège fassent une percée au Canada. A moyen et long termes, par contre, certains flux d'investissements scandinaves pourraient aider les Canadiens à se rattraper et à s'imposer progressivement grâce à leur territoire et à leurs ressources. Parallèlement à cela, il ne serait que normal que les flux migratoires se fassent peu à peu au profit du Canada (ce qui n'est pas le cas actuellement pour bon nombre de pays scandinaves).

Un des aspects les plus intéressants de l'hypothèse d'une union canado-scandinave ne porte cependant pas sur la répartition des activités entre les pays impliqués mais bien sur cette répartition à l'intérieur de ces pays. Le Canada et les pays scandinaves ont ceci en commun que leur développement économique est clairement localisé au sud de leur territoire, tandis que le nord est plus "exploité" que développé économiquement. Or l'intégration des économies canadiennes et scandinaves pourrait modifier quelque peu cet état de choses en mettant en interaction deux concentrations d'activités économiques qui "entourent" en partie les territoires nordiques. Par exemple, le Labrador, le Groënland et l'Islande sont clairement situés "entre" Montréal et Toronto, d'une part et Oslo et Stockholm, d'autre part. Le triangle Vancouver-Montréal-Helsinki contient la majeure partie des territoires nordiques canadiens et scandinaves, comme on l'a vu à la figure 6.

Dans un tel contexte, la Baie d'Hudson, la Baie James, le nord de l'Atlantique Nord et même l'océan Arctique pourraient bien se trouver ou se redécouvrir une vocation commerciale (dont les Russes seraient sans doute d'ailleurs les derniers à douter). L'hinterland nordique pourrait donc accueillir certaines activités tertiaires qu'on ne lui destine que rarement aujourd'hui. Le développement du territoire nordique pourrait donc se faire alors "naturellement" pour le plus grand profit de ses habitants.

E. Environnement et qualité de vie

La théorie traditionnelle des unions douanières prend comme

donnés les goûts et le mode de vie des consommateurs. Elle ne tient de plus compte que des préférences individuelles révélées par le marché et non des préférences "éthiques" qui apparaissent à un niveau plus collectif. Or les populations nordiques, tant à cause des contraintes écologiques qui sont leurs qu'à cause d'une certaine conscience politique, sont de plus en plus éveillées aux problèmes de l'environnement, les Scandinaves ayant cependant sur ce point une bonne longueur d'avance sur les Canadiens.

Un rapprochement canado-scandinave qui donnerait lieu à une certaine forme d'intégration économique pourrait favoriser, particulièrement au Canada, une évolution de la demande qui se répercuterait évidemment sur l'offre de biens et services. La simple mise sur le marché canadien de certains biens scandinaves pourrait même provoquer certains changements dans les habitudes de vie. Nous n'en prendrons comme exemple que le cas du ski de fond qui a modifié considérablement les habitudes de loisir des Canadiens au cours des dernières années suite, entre autres, à la pénétration du marché canadien par les fabricants de ski scandinaves et tout particulièrement norvégiens. En sens inverse, la moto-neige québécoise a modifié, quoique de façon limitée et souvent moins heureuse, le mode de vie de certaines régions scandinaves.

Dans le domaine de l'environnement et de la qualité de vie, le secteur public a aussi de plus en plus un rôle déterminant à jouer tant par ses dépenses propres que par sa réglementation. Bien sûr, la coordination des efforts canadiens et scandinaves dans ce domaine ne requiert pas forcément une union douanière, cependant un rapprochement économique entre le Canada et les pays scandinaves pourrait grandement la favoriser. Le secteur de l'habitation et des infrastructures urbaines se prêterait tout particulièrement à des initiatives innovatrices en cette matière, par exemple dans les domaines du chauffage solaire, du chauffage par district et des transports publics.

F. Monnaies, inflation et chômage

Le plein emploi constitue une hypothèse implicite de la théorie traditionnelle des unions douanières. Malheureusement la réalité actuelle tant en Scandinavie qu'au Canada ne peut que nous inciter à remettre en question cette hypothèse encombrante. Ce faisant, c'est tout le domaine de la macro-économie qu'il nous faudrait aborder dans le détail, ce qui dépasse les limites de cette étude. Nous n'en examinerons pas moins l'évolution récente de trois variables

importantes de ce point de vue: l'évolution des taux de change, celle du taux d'inflation et celle du taux de chômage dans les pays qui nous intéressent.

La figure 7 illustre les hausses et les baisses relatives de la valeur des devises canadiennes et scandinaves depuis 1967. L'on y remarque l'évolution assez parallèle des quatre principales devises scandinaves: la couronne suédoise, la couronne norvégienne, la couronne danoise et le markka finlandais. La couronne norvégienne semble au cours de cette période particulièrement vigoureuse (à cause du pétrole), les couronnes suédoise et danoise se portaient bien jusqu'au moment où le 29 août 1977, la Suède se vit dans l'obligation de dévaluer sa devise de 10% et de quitter le "serpent européen". Parallèlement à cela, le Danemark se vit contraint de dévaluer sa devise de 6% en avril 1977 et encore de 5% en août de la même année.

De même, le dollar canadien, passablement stable jusqu'en 1976, a connu depuis cette période de multiples déboires qui ont affaibli sa position par rapport au dollar américain, lui-même considérablement affaibli. Quant à la devise islandaise, son affaissement est très clairement illustré dans la figure 7.

Parallèlement aux fluctuations des cours des devises sur le marché international, l'on aura observé, tant au Canada que dans les pays scandinaves, une dépréciation de la valeur réelle des monnaies nationales à l'intérieur même des économies concernées, ceci à cause de l'inflation qui, dans ces pays comme ailleurs, a constitué ces dernières années un problème grave. La figure 8 illustre d'ailleurs ce phénomène.

On y remarque que, depuis 1973, des taux d'inflation de plus de 6% sont la règle et au Canada et dans les pays scandinaves. Aucun de ces pays ne semble à l'abri des poussées inflationnistes et certains d'entre eux, comme l'Islande, sont même profondément touchés par ce phénomène.

Pour ce qui est du chômage, la figure 9 décrit son évolution dans les cinq régions canadiennes dans l'ensemble du Canada et dans quatre des cinq pays scandinaves (les chiffres de l'Islande manquant). Quoiqu'il faille généralement se méfier des comparaisons hâtives des statistiques du chômage de pays différents, il apparaît néanmoins que les taux canadiens de chômage sont clairement plus élevés que les taux scandinaves correspondants. Seuls le Danemark

Figure 7: Evolution relative de la valeur des devises canadiennes et scandinaves en dollars américains (Base: valeur des devises en dollars américains en 1967 = 1).

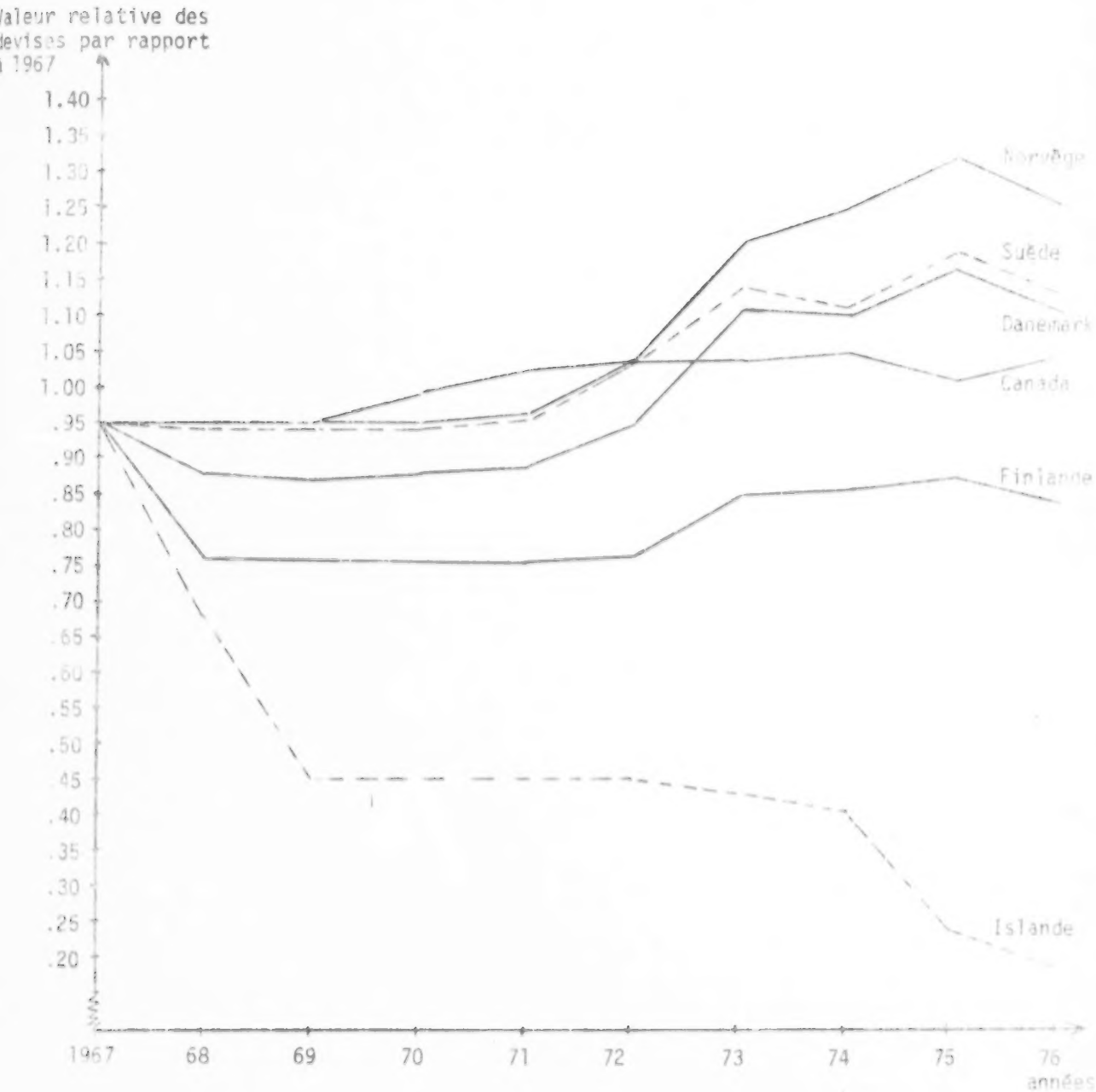

SOURCE: O.C.D.E., Perspectives économiques de l'O.C.D.E., no. 22, déc. 1977, p. 193

Variations procentuelles annuelles de l'indice des prix à la consommation au Canada et dans les pays scandinaves: 1968-1975

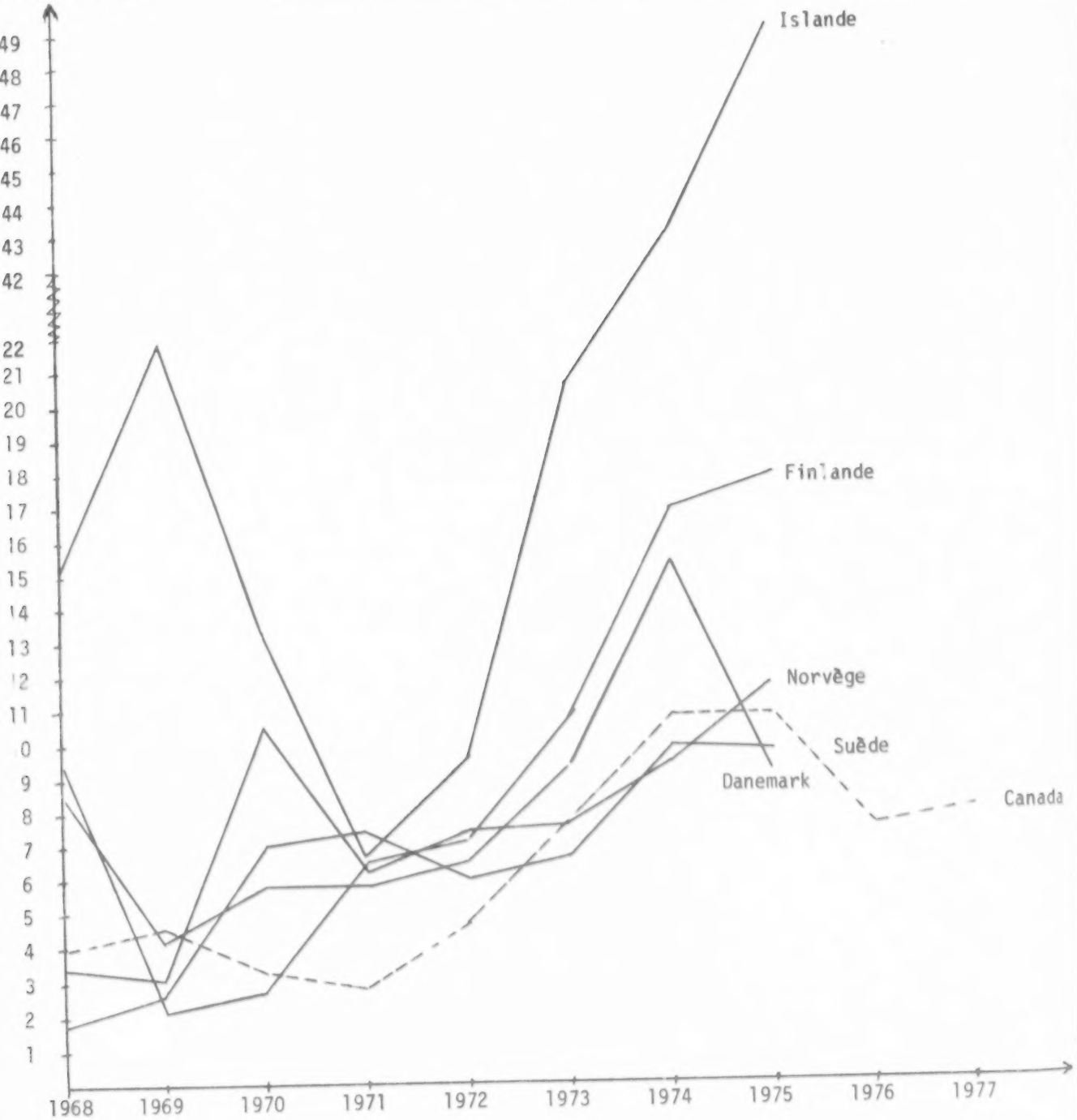

SOURCE: O.C.D.E. Perspectives économiques, 1978
Statistique Canada: Prix et indices des prix

Figure 9: Evolution du taux de chômage au Canada et dans les pays scandinaves: 1968-1977

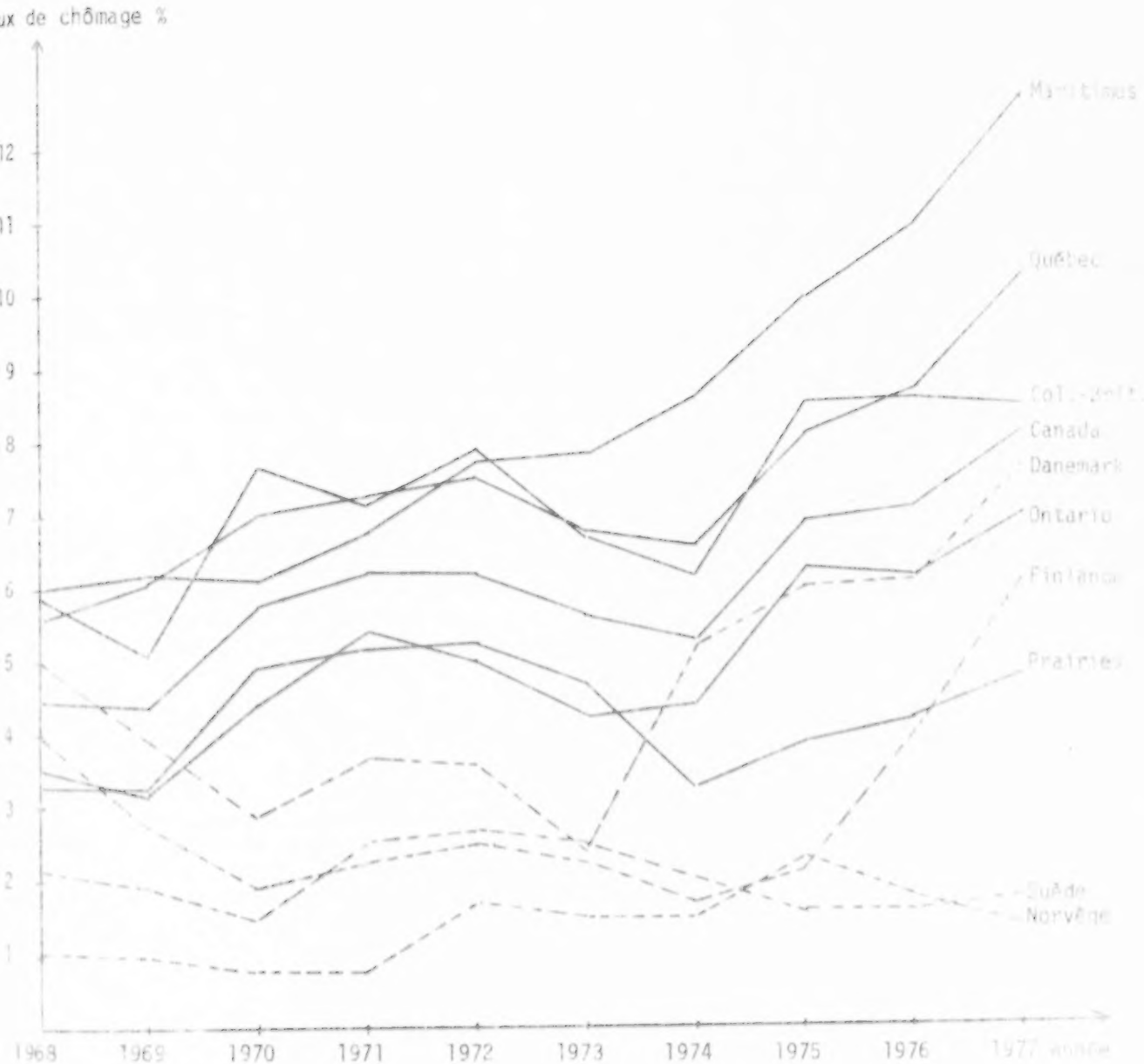

SOURCES: - Statistique Canada, La population active: statistiques chronologiques sur la population active.

- Bulletin mensuel de statistiques, Nations Unies
  Danemark: de 1968 - 1974 inc.: statistiques des syndicats: chômage parmi les membres assurés par des caisses syndicales
  de 1975 - 1977: statistiques du bureau de placement
- Finlande, Norvège, Suède: enquête par sondage de la main-d'oeuvre
- Islande: non disponible

et, à un moindre degré, la Finlande semblent se rapprocher progressivement des taux canadiens et encore là n'est-ce qu'un phénomène épisodique. Par contre, la Suède et la Norvège ont des taux de chômage considérablement inférieurs aux taux canadiens.

Malgré ces constatations, l'on peut dire que le chômage constitue néanmoins actuellement un problème majeur tant dans les pays scandinaves qu'au Canada et que dans les grandes lignes les cycles économiques canadiens et scandinaves sont assez semblables dans leur périodicité, même si leur amplitude peut varier d'un pays à l'autre.

En somme, l'examen de l'évolution du cours des monnaies, de l'inflation et du chômage ne permet pas de tirer de grandes conclusions. Les économies canadiennes et scandinaves sont avant tout des économies occidentales et, comme telles, elles subissent les mêmes fluctuations économiques. Cependant la similarité de leurs structures d'importations et d'exportations (similarité que nous avons déjà mise en évidence) fait que ces fluctuations leur sont souvent communiquées par les mêmes biais et dans des circonstances souvent semblables.

Ceci pourrait à court terme faciliter l'entente dans l'hypothèse d'une association économique. A long terme cependant, une telle association serait susceptible d'avoir deux effets: d'une part, grâce à l'augmentation de l'efficacité qui s'en suivrait, l'ensemble canado-scandinave devrait voir sa compétitivité au niveau international augmenter, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire sa vulnérabilité face aux fluctuations économiques mondiales; d'autre part, la formation d'une association entraînerait progressivement une spécialisation des régions qui pourrait, si l'on n'y prenait garde, créer des déséquilibres locaux. L'ampleur et la localisation de ces déséquilibres sont cependant difficiles à prévoir.

En effet, quelles sont les régions qui seraient les plus susceptibles de s'imposer à long terme dans le secteur des pâtes et papier, dans ceux du meuble, de la machinerie, de l'automobile, de l'agriculture ou de l'élevage? Bien malin serait celui qui pourrait le prévoir avec certitude actuellement, car la réponse à une telle question dépend à la fois de l'évolution des technologies, de celles des marchés et de celle des facteurs de production. Tout ce que la théorie des unions douanières suggère, c'est que, par l'union, le Canada et les pays scandinaves seraient sans doute en mesure de produire à meilleur coût ce qu'ils produisent déjà, ce qui se traduirait par une augmentation de leur pouvoir concurrentiel au niveau mondial.

Or cette thèse qui est propre à la théorie traditionnelle des unions douanières, ne semble pas devoir être affaiblie, au contraire, par un élargissement de cette théorie. Cependant les considérations que nous venons de faire dans ce dernier chapitre pourraient inciter à la prudence face non pas à un projet d'union douanière canado-scandinave, mais bien face à un projet semblable d'union monétaire. Il semble en effet qu'à cause de leur manque d'intégration, des fluctuations propres à leurs monnaies et du caractère régional de plusieurs pressions inflationnistes ou déflationnistes qu'on y observe, les économies canadiennes et scandinaves ne sauraient pour le moment être réunies par une même monnaie même si le libre-échange entre elles aurait toutes les raisons d'être profitable.

CHAPITRE 6 : TYPES D'ASSOCIATION, GROUPEMENTS POSSIBLES ET INFLUENCE DE LA VARIABLE TEMPORELLE

Dans les chapitres précédents, le modèle d'association économique auquel nous avons référé est celui de l'union douanière comportant le libre-échange entre les pays membres de l'union et l'adoption d'un tarif extérieur commun. A ce modèle, il convient d'ajouter, dans le domaine de l'association économique, les modèles du libre-échange simple, du marché commun et de l'union monétaire conduisant à l'intégration complète. Par ailleurs, si certains groupements de régions et de pays ont été générés, nous n'avons encore exprimé aucun avis sur leurs possibilités de réalisation. Enfin, l'influence du temps sur les diverses hypothèses d'association économique n'a jusqu'ici été évoquée que de façon passagère. Aussi nous attarderons-nous ici quelque peu sur ces trois ques-

tions d'importance en étant toutefois conscient du caractère hypothétique des considérations qui suivent et du contraste qui peut exister entre cette section et certaines analyses plus scientifiques présentées dans les chapitres précédents.

A. Types d'association

A propos des types d'association, il convient de faire tout d'abord remarquer que le libre-échange est en pratique déjà une réalité entre les cinq pays scandinaves, tandis que les barrières tarifaires entre le Canada et ces pays demeurent particulièrement élevées. En d'autres mots, parler d'une zone de libre-échange canado-scandinave, c'est essentiellement parler de l'abaissement des tarifs douaniers entre l'ensemble des cinq pays scandinaves et le Canada. Malheureusement, si le Canada est en théorie habilité à abaisser ses propres tarifs vis-à-vis des pays scandinaves, ces derniers ne pourraient le faire vis-à-vis du Canada qu'avec l'accord de la C.E.E., pour le Danemark, et de l'Association européenne de libre-échange pour les quatre autres pays scandinaves. La solution la plus simple à cet égard consisterait pour le Canada à entrer dans le Marché commun ou plus simplement dans l'A.E.L.E.

Une telle solution rendrait cependant assez difficile la constitution d'une union douanière canado-scandinave du fait que celle-ci serait pour ainsi dire "noyée" dans une union douanière plus grande (la C.E.E. ou l'A.E.L.E.). Notons cependant que l'argumentation principale de la théorie des unions douanières repose beaucoup plus sur l'argument du libre-échange que sur l'impact de l'adoption d'un tarif extérieur commun. Nous ajouterions même qu'une fois les similarités constatées entre les diverses économies, des mesures non-douanières, comme la simple transmission d'information sur les possibilités offertes par des marchés traditionnellement négligés, peuvent très bien produire les mêmes effets que l'abaissement de certains tarifs.

Toujours est-il qu'entre le Canada et les pays scandinaves l'abaissement général des tarifs nous semble, à la lumière de l'analyse précédente, souhaitable, du moins à long terme, et même prioritaire par rapport à l'abaissement possible des tarifs vis-à-vis d'autres pays comme les Etats-Unis ou d'autres ensembles de pays comme la C.E.E.. Que cela soit assorti ou non d'un tarif extérieur commun nous semble d'autant moins important que les fournisseurs du Canada et des pays scandinaves sont souvent très différents.

Par contre, la mobilité des facteurs de production et tout particulièrement du capital, mobilité qui caractérise les marchés communs, nous semble être essentielle à la réussite d'une association canado-scandinave. En effet, le mouvement des capitaux entre le Canada et les pays scandinaves pourrait, selon nous, avoir un impact au moins aussi grand que la création d'échanges de biens et services suite à l'élimination des tarifs. C'est vraiment au niveau de la mise en commun du "know-how" et de l'extension des activités des firmes canadiennes et scandinaves à l'ensemble du territoire de la nouvelle association que cette dernière prendrait tout son sens et produirait sans doute ses meilleurs fruits. Pour ce qui est de la mobilité de la main d'oeuvre, il serait illusoire de croire qu'elle pourrait jouer un rôle déterminant dans un sens ou dans l'autre. Les niveaux de vie sont trop semblables et les obstacles linguistiques trop nombreux pour que la constitution d'une association canado-scandinave entraîne des mouvements massifs de population. Il est cependant possible que l'échange de "cerveaux" ait une importance considérable au cours du processus d'intégration.

Enfin, pour ce qui est de la possibilité d'envisager éventuellement la formation d'une union monétaire, nous ne saurions la considérer comme pensable dans l'état actuel des choses, une telle idée n'étant même pas envisagée au sein des pays scandinaves depuis qu'au début du siècle la parité des couronnes danoise, norvégienne et suédoise a été abandonnée (cette parité a existé de 1873 à la première guerre mondiale).

En somme, il nous semble qu'une association économique basée sur le libre-échange et sur la mobilité des capitaux et des "cerveaux" est possible et souhaitable entre le Canada et les pays scandinaves. Par contre, l'adoption par ces pays d'un tarif extérieur commun et la formation d'une union monétaire nous semblent impensables pour le moment.

B. Groupements possibles

Au cours de l'analyse, divers groupements de pays et de régions sont apparus comme plausibles à l'intérieur d'une logique économique assez étroite. Ces groupements doivent être interprétés à la lumière d'autres facteurs économiques plutôt négligés dans l'analyse originale et aussi à la lumière de facteurs historiques et politiques.

Du côté scandinave, il nous semble évident que les deux acteurs dont la position est appelée à être la plus déterminante dans tout rapprochement canado-scandinave sont sans contredit la Norvège et la Suède: la Norvège à cause des affinités que nous lui avons trouvées avec le Canada et à cause de la liberté que lui assurent son pétrole et du fait qu'elle ait refusé d'adhérer au Marché commun; la Suède, à cause de son poids économique considérable, à cause de sa force dans les secteurs les plus susceptibles d'offrir des possibilités de développement advenant l'abaissement des tarifs canadiens et à cause de son potentiel d'investissement au Canada. Par ailleurs, l'Islande et le Groënland pourraient aussi se joindre au mouvement, bien qu'on ne saurait voir en eux des leaders possibles. Quant au Danemark, ses positions pourraient surprendre s'il s'avérait que la Norvège et la Suède jouent vraiment "la carte canadienne". Pour ce qui est de la Finlande, son attitude dépendra au plus haut point des circonstances internationales et tout particulièrement de l'attitude de l'U.R.S.S.

Du côté canadien, l'est du pays, à savoir le Québec et les Maritimes, pourrait bien être le premier à s'intéresser à l'idée: le Québec, à cause de son désir de diversification de ses alliances et à cause des affinités que nous lui avons découvertes avec l'ensemble scandinave; les Maritimes à cause de leurs préoccupations atlantiques. Il va cependant sans dire qu'étant donné le fédéralisme actuel, la position de l'ouest et surtout de l'Ontario serait déterminante. Cette position pourrait être incertaine en bonne partie à cause de l'élément psychologique qui fait que, plus à tort qu'à raison si l'on considère les distances réelles, l'ouest pourrait facilement voir dans le projet d'association canado-scandinave une tentative de l'est de ramener vers l'Atlantique le centre névralgique du Canada (il suffit de regarder une carte pour voir combien une telle perception fausse la réalité).

Dans l'hypothèse d'un Québec souverain, il serait étonnant, comme nous le dirons plus loin, de voir le Québec amorcer le mouvement indépendamment du reste du Canada, ceci plus pour des raisons politiques que pour des raisons de rationalité économique, car notre analyse a fait clairement ressortir la validité théorique d'un rapprochement économique entre le Québec et les pays scandinaves.

C. Le temps

Les perspectives de rapprochement, ainsi que le processus

même d'une éventuelle intégration sont au plus haut point tributaires de la variable temporelle. Ceci étant dit, il n'est pas facile de prévoir l'évolution des choses. Aussi nous contenterons-nous de faire à nouveau remarquer que du fait même que les barrières tarifaires canadiennes sont plus élevées que les barrières scandinaves, l'établissement du libre-échange serait susceptible à court terme de bénéficier avant tout aux Scandinaves et surtout à la Suède qui semble être plus en mesure que les autres de tirer profit de l'ouverture de secteurs particulièrement protégés de l'économie canadienne.

Cependant, à moyen et long termes, les choses pourraient bien changer pour peu que l'immensité des ressources du Canada soit appelée à jouer un rôle important dans l'avenir, d'autant plus que la population canadienne croît plus vite que la population scandinave à cause de l'immigration.

Par ailleurs, le poids économique relatif de la Norvège et de l'Ouest canadien étant clairement appelé à augmenter, l'on peut se demander si dans l'hypothèse d'une association canado-scandinave, l'Atlantique-Nord et aussi tout particulièrement la Baie d'Hudson ne verraient pas leur importance économique et stratégique croître au profit surtout de Port Churchill.

L'évolution du monde commercial occidental pourrait avoir un impact majeur. Trois hypothèses méritent d'être considérées à ce sujet. Dans une première hypothèse, les positions actuelles de la C.E.E. se consolideraient sans changements notables. Alors la Suède et la Norvège pourraient être tentées d'explorer de nouvelles avenues sans compromettre toutefois le statut spécial qu'elles ont obtenu auprès du Marché commun. Dans cette hypothèse, le rapprochement canado-scandinave est possible mais pas forcément facile, car il remet en question certaines vues traditionnelles.

Une seconde hypothèse consiste à prévoir une réelle expansion du Marché commun. Une telle expansion menacerait certainement les positions actuelles de la Norvège et de la Suède qui pourraient n'avoir plus d'autres choix que de s'intégrer au reste de l'Europe, officiellement ou quasi officiellement. L'hypothèse canado-scandinave serait alors "balayée".

Une troisième hypothèse porte sur la possibilité de voir le Japon, les Etats-Unis, la C.E.E. et les autres pays de l'O.C.D.E. se transformer en une vaste zone de libre-échange. Dans un tel contexte (pas du tout utopique), l'hypothèse canado-scandinave

pourrait facilement se réaliser pourvu que Canadiens et Scandinaves aient la volonté politique de collaborer et de mettre en commun les multiples facteurs qui les rendent semblables. Nous reviendrons sur ces diverses hypothèses dans la quatrième partie de cette étude. Contentons-nous pour l'instant de remarquer à propos de la troisième hypothèse que notre analyse comparative des structures d'importations et d'exportations révèle entre les Etats-Unis et le Marché commun des affinités telles que cette éventuelle mutation de l'O.C.D.E. en un immense marché commun ne nous semble pas dénuée de sens.

TROISIEME PARTIE

VOIES POSSIBLES DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

En théorie, un rapprochement économique entre le Canada et les pays scandinaves semble défendable et même souhaitable. Soit. Mais tout cela demeure, malgré tout, assez abstrait. Aussi tenterons-nous dans cette partie d'identifier très concrètement les secteurs où une collaboration pourrait avec intérêt être instaurée entre ces pays. Il est intéressant de remarquer qu'alors que la théorie traditionnelle des unions douanières s'appuie sur les bienfaits de la concurrence entre plusieurs producteurs d'un même bien à l'intérieur d'un marché agrandi, nous mettrons ici l'accent sur les possibilités de collaboration entre les principaux agents économiques oeuvrant dans les mêmes secteurs mais dans des pays différents.

Nous regrouperons les différentes possibilités de collaboration autour de trois grands thèmes: l'environnement et l'énergie, la coopération industrielle et les services publics. Dans chacun des cas dont nous traiterons, la coopération pourrait prendre une forme diverse. Elle pourrait donner lieu à des accords bilatéraux

entre pays, à des accords multilatéraux ou encore à des ententes entre certaines entreprises ou certains corps publics. L'approche que suggère cette partie de l'étude est donc clairement pragmatique.

CHAPITRE 7 : ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

S'il est une chose que Canadiens et Scandinaves ont en commun, c'est bien l'environnement nordique avec ses rigueurs, ses beautés et ses contraintes. Certes, cet environnement peut varier énormément d'un point à l'autre de l'univers nordique. Le froid, la chaleur, la pluviosité, l'ensoleillement et le relief ne sont en effet pas les mêmes à Stockholm, à Vancouver, à Montréal, à Oslo, à Reykjavik, à Yellowknife et à Helsinki. Cependant toutes ces villes doivent, à des degrés divers certes, se prémunir contre les rigueurs de l'hiver et toutes appartiennent, à divers titres, à ce qu'on pourrait appeler le monde nordique. Enfin, toutes,de par les contraintes qui les caractérisent, de par leur histoire ou de par leur culture, ont acquis ou sont susceptibles d'acquérir la conviction qu'elles ont une lutte commune à mener, celle de la préservation de leur environnement naturel et construit. Dans ce combat,l'ennemi

est commun et il se pourrait bien que la collaboration du Canada et de l'ensemble des pays scandinaves permette d'atteindre là des résultats à la fois plus rapides et plus durables.

A. L'environnement naturel nordique

De façon générale, l'on peut dire que l'écologie des régions nordiques est plus fragile que celle des régions qui les bordent au nord. Plus on va vers le nord, plus la flore et la faune se dispersent, plus la croissance des espèces végétales est lente, plus les périodes de végétation sont courtes et plus les équilibres écologiques perturbés prennent de temps à se rétablir. Aussi n'est-il pas étonnant que les pays nordiques en général aient développé une conscience aigüe des problèmes de l'environnement naturel et qu'ils aient souvent été à l'avant-garde au niveau international dans ce domaine comme en a témoigné la conférence de Stockholm sur l'environnement organisée par les Nations Unies sous la direction du Canadien Maurice Strong.

Selon nous, la coopération canado-scandinave en matière d'environnement pourrait même prendre la forme d'un traité de coopération entre l'ensemble des pays scandinaves et le Canada. Ce traité pourrait porter tout d'abord sur les océans et la protection de la vie sous-marine. La réglementation des pêcheries, le contrôle de la pollution des océans et la limitation de la chasse aux mammifères marins constitueraient des parties essentielles de ce traité Une seconde section de celui-ci pourrait porter sur la mise en valeur et la protection de l'hinterland nordique, de son sol, de son sous-sol, de sa faune et de sa flore. Cette section aurait un fort contenu scientifique, la recherche et la diffusion de l'information ayant ici une importance déterminante. Enfin une dernière section pourrait porter sur la pollution de l'air et sur les dangers de radiation. Ce dernier aspect pourrait cependant poser certains problèmes du fait des alliances militaires existantes. A l'heure actuelle, ni la Finlande, ni la Norvège, ni le Danemark, ni, sans doute, la Suède n'ont d'armes nucléaires sur leur sol; cependant, en cas de guerre, la chose pourrait bien changer si l'on s'en tient au rejet par ces pays du plan de dénucléarisation du Nord de l'Europe soumis par le Président Kekkonen de Finlande en 1963. Nonobstant les aspects militaires de la question, un accord pourrait quand même être atteint sur ce point.

Les aspects économiques d'un traité nordique de protection de l'environnement sont multiples. Ils toucheraient directement des

secteurs aussi importants que ceux des pêcheries, des mines et des forêts et ils modifieraient certains modes de production, sources de pollution. Ce traité pourrait,en plus de limiter certains impacts négatifs sur l'environnement, favoriser une meilleure utilisation des ressources non-renouvelables et une meilleure planification de la mise en valeur des ressources renouvelables comme l'eau et la forêt. Il pourrait même être à l'origine d'une accélération des recherches dans ce domaine et d'une "conquête du Nord" comparable à la conquête de l'Ouest ou à celle de l'espace.

Il se pourrait même, comme l'a déjà suggéré le Conseil des Sciences du Canada, que d'une telle démarche découle une véritable politique de la recherche pour le Canada et pour les pays scandinaves. Cette politique aurait d'ailleurs un prolongement logique dans le domaine de l'environnement construit.

B. L'environnement construit

Plus peut-être que la protection d'un environnement naturel, la création par l'homme d'un espace habitable constitue un défi constant à l'imagination, car si les contraintes écologiques sont relativement stables, les goûts, les moyens et la technologie de l'homme sont constamment en mutation. Or il faut bien admettre que l'homme moderne semble de plus en plus réfractaire au Nord et que l'effort d'imagination qui est requis pour créer un milieu nordique humain n'est pas toujours consenti.

Dans la construction même de leurs habitations, Canadiens et Scandinaves pourraient innover ensemble pour le plus grand bénéfice de tous. Qu'il s'agisse d'isolation, de chauffage solaire, d'économie d'énergie, d'architecture ou de technologie de la construction en milieu nordique, la constatation est la même: les préoccupations canadiennes et scandinaves convergent et leur mise en commun est susceptible de déclencher un processus d'innovation capable de bouleverser les habitudes acquises et de rendre plus agréable et mieux adaptée la vie des populations nordiques. A ce propos, notons l'intérêt déjà manifesté par le Canada pour les procédés de chauffage "par district" mis au point particulièrement par les Suédois.

Notons à ce propos que par manque de volonté politique ou par négligence certaines ententes plus ou moins formelles qui avaient été conclues entre le Canada et la Norvège, par exemple, concernant, entre autres choses, la préfabrication de maisons n'ont pas eu les

suites attendues par la Norvège. Ceci illustre quelque peu l'état actuel des relations canado-scandinaves actuelles: une certaine volonté de coopération mais, au fond, assez peu de détermination, les priorités étant manifestement ailleurs chez les "gros" plutôt que chez les "petits" pays.

A part l'habitation, l'aménagement urbain et régional constitue certainement un autre domaine possible de collaboration. Sur ce point, les pays scandinaves ont une avance considérable sur le Canada. Aussi leur expérience pourrait-elle apporter beaucoup à ce dernier et tout particulièrement à chacune des provinces et des municipalités dont relève ce secteur. Il convient de noter que, sur ce point, un écart considérable sépare certaines provinces et certaines villes canadiennes. Par exemple, l'Ontario a une avance marquée sur le Québec, tout comme Toronto devance Montréal.

Les principales villes canadiennes et scandinaves ont des dimensions comparables. Toronto, Montréal, Copenhague et Stockholm ont environ la même taille et forment une première catégorie. Dans une seconde catégorie, l'on retrouve Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Ottawa, Québec, Halifax, Oslo et Helsinki. Ces différentes villes ont très souvent des problèmes identiques et l'instauration d'une collaboration entre elles pourrait avoir des retombées tant dans le domaine de leur réglementation que de leurs infrastructures. Un des moyens par lesquels l'expérience de ces différentes villes pourrait être échangée consisterait dans l'établissement d'échanges systématiques d'urbanistes et d'étudiants en études urbaines entre ces villes.

Au niveau régional et interrégional, le secteur des transports et des communications se prêterait facilement à une collaboration nordique. L'adaptation des modes de transport aux contraintes de l'hiver, l'établissement de liaisons par la radio et la télévision avec des régions isolées et le perfectionnement des liaisons par satellites dans le Nord sont des domaines de coopération qui soulèvent un grand intérêt tant chez les Scandinaves que chez les Canadiens. Ce sont des secteurs d'avenir où le Canada et les pays scandinaves doivent constamment faire le maximum pour demeurer à l'avant-garde et même pour accentuer leur avance sur le reste du monde.

C. Le secteur de l'énergie

S'il est un trait commun qui distingue relativement le Canada et l'ensemble scandinave des autres pays développés et tout particulièrement de l'Europe du Marché commun et du Japon, c'est bien l'abondance exceptionnelle d'énergie qu'on y trouve. Notons seulement qu'ensemble le Canada et les pays scandinaves détiennent entre le quart et le tiers de toutes les réserves d'uranium, environ un cinquième des réserves prouvées de pétrole du monde occidental, environ un cinquième des réserves mondiales de gaz naturel et ils produisent environ 8% de la production mondiale d'électricité. Le tableau 13 fait un tour d'horizon rapide de la relative richesse des Canadiens et des Scandinaves dans ce domaine. On y remarquera la force du Québec et de la Norvège en hydroélectricité, celle des Prairies (de fait il s'agit de l'Alberta) et à nouveau de la Norvège dans le secteur du pétrole, enfin celle de la Suède[7], de l'Ontario et à nouveau du Québec dans celui de l'uranium. Il ressort de ce tableau que la Norvège, l'Alberta et le Québec, ainsi qu'à un moindre degré la Suède sont exceptionnellement bien dotés en énergie et qu'au moins les trois premiers peuvent se permettre d'en exporter.

Mentionnons à ce sujet que la découverte relativement récente de pétrole en Norvège (1969-70) a considérablement modifié les perspectives économiques de ce pays. Cela a eu notamment pour effet de relancer la coopération économique avec la Suède, dont la compagnie Volvo vient de signer avec la Norvège un très important accord touchant de nombreux secteurs de l'économie. Par ailleurs, notons que le pétrole a aussi attisé la convoitise d'autres pays comme la France et l'Allemagne par exemple.

La coopération canado-scandinave dans le domaine de l'énergie pourrait mettre l'accent sur les recherches technologiques dans le secteur de la production du pétrole et du gaz naturel (équipement et pipe-line), ainsi que dans le domaine des aménagements hydro-électriques. Le secteur de l'énergie atomique où le Canada a déjà fait sa marque avec le réacteur CANDU constitue aussi une avenue importante.

---

7. Il importe de noter que la Suède se refuse actuellement à exploiter ses importants gisements d'uranium.

Tableau 13: Potentiel énergétique et production d'énergie

	Colombie Britannique	Prairies	Ontario	Québec	Maritimes	Canada	Pays Scandinaves	Islande	Danemark	Norvège	Suède	Finlande	Total Canado-scandinave	Etats-Unis	C.E.E.	Monde	
nergie hydroélectrique - production 1976	31.556	18.455	50.257	75.810	38.174	214.254	148.737	2.372	0.024	82.106	54.856	9.379	362.991	290.499	113.703	1456.156	Centaine de millions de K.W.H.
étrole - production 1977	3.116	105.317	.133	-	.001	108.567	20.084	-	0.736	19.345	0.004	-	128.651	685.767	71.952	4503.247	millions de tonnes métriques
az naturel - production 1977	14.072	83.430	.397	.002	.003	97.904	0.857	-	-	0.857	-	-	98.761	729.204	216.974	1716.574	millions de tonnes métriques
harbon et tourbe - production 1977	12.057	14.281	-	-	2.178	26.516	0.742	-	-	0.460	0.012	0.270	27.258	623.315	278.550	2774.723	millions de tonnes métriques
nergie géothermique - production 1976	-	-	-	-	-	-	19	19	-	-	-	-	19	3616	-	8021	millions K.W.H.
- PUISSANCE 1976	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	3	559	-	1365	millions K.W.H.
nergie ternal classique - production 1976	2.910	20.154	32.513	.272	8.939	63.988	55.043	0.054	20.904	0.093	15.567	18.425	118.931	1641.799	906.239	5062.724	centaine de millions K.W.H.
nergie ucléaire 1976	-	-	16.430	-	-	16.430	15.993	-	-	-	15.993	-	32.423	191.108	93.896	397.769	centaine de millions K.W.H.
anium Production 1976						4850	-	-	-	-	-	-	4850	9800	2101	22268	tonnes métriques

Sources: World Energy Supplies 1972-1976 , Nations Unies, New-York 1978
Statistiques Canada: Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada

Un effort considérable pourrait aussi être consenti en commun afin de faire progresser les recherches sur les autres sources d'énergie: le soleil, le vent, les marées et les geysers, ces deux dernières sources intéressant tout particulièrement les Maritimes (à cause de la Baie de Fundy qui a les plus hautes marées au monde) et l'Islande (à cause des nombreux geysers qu'on y trouve).

Enfin, la consommation elle-même d'énergie devrait faire l'objet de recherches communes. L'usage de l'automobile, notre habitat, notre mode même de vie doivent être revus afin de les mieux adapter à notre environnement et à nos contraintes énergétiques. Cet énoncé qui, il y a encore dix ans, aurait fait sourire, constitue maintenant une politique officielle. Les peuples nordiques ne pourraient-ils pas ensemble trouver une même réponse à cette recherche?

Dans chaque secteur énergétique, il semble y avoir chez les Canadiens et les Scandinaves des alliés naturels de part et d'autre de l'Atlantique. Dans le secteur de l'hydro-électricité, la Norvège et le Québec sont incontestablement faits pour s'entendre. Dans celui du pétrole, la Norvège pourrait collaborer avec l'Alberta. Dans le secteur atomique, le Québec, l'Ontario et la Suède pourraient collaborer tant en ce qui concerne l'extraction du minerai qu'en ce qui touche à la mise au point d'une technologie nucléaire de pointe.

Enfin, ensemble, Canadiens et Scandinaves pourraient mettre au point une stratégie économique commune visant à tirer le maximum de profits de l'avantage comparé que constitue pour eux la relative abondance d'énergie sur leur territoire. Celle-ci doit avoir le maximum d'impact sur la localisation des entreprises en sol canadien ou scandinave. Elle doit constituer un actif qui ne doit jamais être dilapidé ni utilisé sans égard à l'environnement.

A cause de leurs intérêts communs dans ces domaines, à cause aussi de leurs orientations communes, le Canada et les pays scandinaves pourraient,semble-t-il, conclure, dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie des accords bilatéraux ou multilatéraux qui, tout en étant très concrets dans leurs objectifs et leurs mises en oeuvre, pourraient constituer une base valable et suffisamment étendue pour la mise en oeuvre d'une politique de rapprochement. En faisant de toutes les menaces à leur environnement nordique un ennemi commun, Canadiens et Scandinaves

pourraient trouver une raison suffisante pour s'unir. La recherche et le développement d'une technologie et d'un mode de vie conforme à leur milieu pourraient leur offrir l'occasion de faire équipe bien que l'Histoire ne semble pas les y contraindre.

Dans la mise en oeuvre de la coopération nordique dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, divers agents économiques pourront être impliqués. Il y a bien sûr les gouvernements nationaux, en ce qui touche aux océans et à certaines grandes politiques; il y a aussi, au Canada, les gouvernements provinciaux qui sont en grande partie responsables de l'aménagement régional et de l'exploitation des ressources naturelles; les gouvernements municipaux devraient aussi être associés pour ce qui a trait tout particulièrement à l'environnement urbain; par ailleurs, un grand nombre de sociétés privées ou publiques pourraient être mises à contribution dans le cadre de projets très précis.

CHAPITRE 8 : COOPERATION INDUSTRIELLE

Si le thème de l'environnement et de l'énergie peut servir en quelque sorte de catalyseur et amener Canadiens et Scandinaves à coopérer, il n'en reste pas moins que c'est au niveau véritablement industriel qu'une éventuelle coopération canado-scandinave pourrait avoir le plus grand impact économique. En effet, la similitude des structures industrielles que nous avons mise en évidence dans la seconde partie de ce rapport indique à la fois que producteurs canadiens et scandinaves sont des concurrents naturels, mais aussi qu'ils peuvent devenir des partenaires éventuels pour peu que l'échange de services et de connaissances leur soit mutuellement profitable. Or il est incontestable que, s'ils veulent tirer le maximum de leurs avantages comparés face au reste du monde, les Canadiens et les Scandinaves ont tout intérêt à tirer ensemble le meilleur profit de leur base industrielle commune.

Nous aborderons ici successivement plusieurs secteurs industriels où une collaboration canado-scandinave serait susceptible de porter fruit. Nous ne serons évidemment pas exhaustifs dans cet exercice. Néanmoins, la diversité même des secteurs où,selon nous, une coopération serait bénéfique, nous laisse croire que la liste de ces secteurs pourrait encore être significativement allongée.

A. Exploitation minière et traitement des métaux

Le Canada et les pays scandinaves sont d'importants producteurs de métaux. Le tableau 14 nous donne leurs productions de certains métaux et minerais en 1975. On y notera l'importance relative de la production de l'ensemble canado-scandinave. Seul, le Canada occupe la première position mondiale dans la production du nickel , du zinc et de l'amiante, la seconde dans la production de l'argent et de l'ilmenite de titanium, la troisième dans celle de l'or et la quatrième dans celle de cuivre et de plomb. Le Canada et les pays scandinaves pris ensemble produisent 33.6% de la production mondiale de nickel, 20.5% de la production mondiale d'amiante, 13.5% de la production mondiale d'aluminium et 10% de la production mondiale de fer.

Comme on le voit, non seulement Canadiens et Scandinaves occupent une place importante au niveau mondial dans les secteurs du minerai et des métaux, mais encore sont-ils spécialisés dans les mêmes productions. Aussi les champs de coopération possible sont-ils particulièrement nombreux dans ce domaine. Ils sont d'ailleurs d'autant plus difficiles à dénombrer de façon précise que le plus souvent la collaboration entre entreprises d'un même secteur est très spécialisée et touche souvent des aspects ultra-spécialisés.

Néanmoins, l'on peut dire, par exemple, que de façon générale, le traitement des métaux pourrait constituer un secteur prometteur de coopération, surtout en ce qui concerne l'acier, où la Suède a une avance technologique remarquable, le fer, le nickel, où le Canada (et en particulier l'Ontario) domine nettement, et l'aluminium où le Québec et la Norvège ont des intérêts semblables (à noter à ce propos les investissements de l'Alcan en Norvège).

Par ailleurs, il y aurait intérêt à discuter de certaines politiques en matière de planification de l'exploitation du minerai

Tableau 14: Production annuelle de certains minéraux et métaux du Canada et des pays scandinaves 1975

	Canada	Pays Scandinaves	Islande	Danemark	Norvège	Suède	Finlande	Ensemble Canado-Scandinave	Monde
Houille	21710	400	-	-	389	11	-	22110	2367900
Charbon brun et lignite	3549							3549	863200
Pétrole brut	67778	9443	-	167	9276	-	-	77221	2646290
Gaz naturel (téracalorie)	692050		-	-	-	-	-	692050	11603842
Condensats provenant du gaz naturel	5444							5444	-
Uranium	3600					-	-	3600	19793
Minerai de fer (Fe contenu)	27569	22885	-	5	2641	19642	597	50454	500200
Min. d'antimoine (Sb contenu) Tm.	2600		-	-	-	-	-	2600	72600
Min. de chrome (Cb_2CO_2 contenu)	-	113.5	-	-	-	-	113.5	113.5	3660
Min. de cuivre (Cu contenu)	724.1	111.7	-	-	32.5	40.8	38.5	835.8	7300
Or (kilogramme)	50409	3097	-	-	-	2406	691	53506	976000
Min. de plomb (Pb contenu)	338.4	74.6	-	-	3.3	70.4	.9	413	3390
Mercure (Tm)	456	11	-	-	-	-	11	467	9090
Min. de molybène (Mo contenu x Tm)	12435		-	-	-	-	-	12435	80910
Min. de nickel (Ni contenu) (Tm)	244782	5299	-	-	-	-	5299	250081	744700
Argent (Tm)	1216	163	-	-	-	140	23	1379	9100
Concentré d'étain (Tm)	306		-	-	-	-	-	306	175600
Concentré de tungstène (Tm)	1355	143	-	-	-	143	-	1498	46552
Min. de vanadium (Tm)	-	2306	-	-	1030	-	1276	2306	21970
Min. de zinc (Mtm)	1083	189.9	-	-	24.2	111.3	54.4	1272.9	5430
Sel (Mtm)	5156	244	-	244	-	-	-	5398	159200
Sels potassiques (Mtm)	4850		-	-	-	-	-	4850	23200
Soufres (natif) (Mtm)	-	84	-	-	-	-	84	84	-
Amiante (Mtm)	1037	3	-	-			3	1040	5080
Fonte et ferro-alliages (Mtm)	9872	6464	-	76	1512	3508	1368	16336	488500
Acier brut (Mtm)	13025	8709	-	559	919	5613	1618	21734	643000
Aluminium (Mtm)	878.1	742.2	59	8.5	590.9	77.4	6.4	1620.3	12000
Cuivre (Prod. de fonderie) (Mtm)	496.3	114.1	-	-	26.4	41.5	46.2	610.4	7350
Cuivre (Prod. affinée) (Mtm)	529.2	111.7	-	-	10.7	56.2	35.8	640.9	8220
Plomb (Mtm)	171.5	42.0	-	5.3	.4	36.3	-	213.5	3250
Magnesium (Tm)	4501	38313	-	-	38300	13	-	4281.4	264000
Zinc (Mtm)	426.9	172.8	-	1	60.6	1.3	109.9	599.7	4800

SOURCE: Nations Unies, Annuaire statistique, New York 1977.

et même à entreprendre conjointement certaines recherches en vue de suppléer éventuellement à la rareté de certaines matières premières. Dans le secteur de l'aluminium, par exemple, la recherche de substituts à la bauxite est considérée par certains comme essentielle si bien que, sur ce point, le Québec et la Norvège qui, l'un et l'autre, produisent de l'aluminium sans avoir de bauxite sur leur territoire, pourraient lancer un programme conjoint de recherche. Des exemples similaires peuvent aussi être trouvés dans d'autres secteurs.

B. L'industrie du bois

Un second vaste secteur industriel où les perspectives de collaboration sont immenses est sans conteste celui de la forêt, du bois, du meuble, des pâtes et du papier. Dans ce secteur, les pays scandinaves et le Canada jouissent d'avantages incontestables qui font qu'ensemble ils comptent pour environ les trois quarts de toutes les exportations de pâtes et de papier au monde. Cette prédominance tient,d'une part, à l'abondance des forêts qu'on y trouve, mais aussi à la technologie avancée dont certains pays et notamment la Finlande ont réussi à se doter.

Il semble évident que si ces pays veulent dans les années à venir conserver leur avance face à la concurrence nouvelle de pays comme le Brésil et face au dépeuplement de certaines de leurs forêts, ils devront faire un effort particulier du côté de l'innovation technique tant au niveau des procédés de production qu'au niveau de la création de nouveaux produits, ainsi que du côté du renouvellement systématique de la ressource forestière.

C'est certainement dans ce secteur de la forêt que le plus de régions canadiennes et de pays scandinaves ont de bonnes raisons de collaborer en matières industrielles. En effet, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec, plusieurs provinces maritimes, la Norvège, la Suède, la Finlande et même le Danemark ont tous une industrie du bois importante. Ils regroupent donc ensemble un très grand nombre d'entreprises dans ce secteur, entreprises qui, grâce à une concurrence ou à une collaboration accrues, pourraient atteindre de nouveaux sommets d'efficacité.

Dans le secteur du meuble où le facteur déterminant tient moins souvent aux prouesses techniques qu'au design, les Scandinaves pourraient faire une contribution majeure à l'industrie du meuble cana-

dienne en amenant celle-ci soit par la concurrence, soit par l'émulation, à se donner une nouvelle image plus innovatrice et plus marquante au niveau international.

C. Construction navale et industrie automobile

Du côté de l'industrie lourde, la construction navale et l'industrie des véhicules-moteurs pourraient se prêter à l'instauration d'une coopération canado-scandinave. La construction navale a eu dans le passé une assez grande importance au Québec et en Norvège. Dans ces deux pays cependant, ce secteur connaît aujourd'hui certaines difficultés du fait de la conjoncture internationale. Aussi certains accords visant à tirer profit des points forts de chacun seraient-ils susceptibles de réduire les coûts et de redonner une vie nouvelle à ce secteur menacé.

Pour ce qui est des véhicules-moteurs et plus précisément de l'automobile, il faut noter que la compagnie Volvo de Suède aurait sans doute un rôle très important à jouer dans tout rapprochement industriel entre le Canada et les pays scandinaves. Dès maintenant, en Scandinavie même, cette compagnie vient de resserrer très étroitement les liens économiques entre la Suède et la Norvège en concluant un accord avec le gouvernement de ce dernier pays, accord touchant à un grand nombre de secteurs industriels. Par ailleurs, les liens actuels entre le Canada et la Suède sont en bonne partie tributaires de cette compagnie, qui, non seulement, exporte beaucoup au Canada, mais encore opère dans ce pays. Par contre, les intérêts canadiens (ou plutôt canado-américains, faudrait-il dire) dans le secteur automobile sont actuellement absents des pays scandinaves.

Enfin, dans le secteur des moto-neiges et des autres véhicules conçus pour l'hiver, une coopération industrielle plus intensive pourrait permettre par exemple à la compagnie Bombardier du Québec de faire sa marque dans les pays scandinaves, malgré certaines réglementations limitant l'usage notamment de la moto-neige.

D. L'électronique et les produits chimiques

Pour ce qui est des secteurs d'avant-garde, le Canada et les pays scandinaves pourraient développer des liens dans l'électronique et dans l'industrie des produits chimiques. Dans le premier de ces secteurs, une plus grande collaboration permettrait de con-

solider les liens entre les entreprises canadiennes et scandinaves oeuvrant actuellement dans ce secteur et le monde de la fabrication d'ordinateurs. Bien sûr, même ensemble, les Canadiens et les Scandinaves ne pourront jamais songer à rivaliser avec les Américains ni même avec les Japonais dans ce domaine; cependant il est possible qu'ensemble ils réussissent à ne pas être complètement à la remorque des autres pays dans ce secteur vital pour l'avenir.

En électronique, le secteur du téléphone, où traditionnellement Canadiens et Suédois sont forts, pourrait aussi servir de terrain d'entente. Mentionnons seulement à ce sujet que récemment un consortium formé par Bell Canada, Phillips des Pays-Bas et L.M. Ericsson de Suède a obtenu un très important contrat en Arabie Saoudite.

Pour ce qui est de l'industrie chimique, l'accent pourrait être mis sur la recherche de projets communs dans le secteur des dérivés du pétrole tant parce qu'il s'agit là d'un secteur prometteur que parce que l'Alberta et la Norvège ont tout intérêt à développer les industries qui sont en aval de l'industrie de l'extraction du pétrole.

E. Autres secteurs

Parmi les autres secteurs susceptibles de se prêter à une collaboration fructueuse, nous nous contenterons de mentionner le secteur de l'agriculture et de l'élevage, où presque toutes les régions ont des intérêts, et l'industrie du loisir. En agriculture et en élevage certains pays scandinaves producteurs de blé et de grains (comme la Suède et le Danemark) pourraient se rapprocher des organismes s'occupant de ces produits au Canada et plus particulièrement dans les Prairies. Dans le domaine des produits laitiers, le Québec, entre autres, pourrait tirer profit de l'expérience des producteurs danois plus particulièrement. Enfin de façon générale, le cas des pays scandinaves qui ont réussi, malgré des handicaps évidents, à maintenir une agriculture nationale d'avant-garde (comme au Danemark) ou du moins essentielle comme en Norvège pourrait inspirer plusieurs régions du Canada et en particulier le Québec et les Maritimes où l'agriculture est aux prises avec une trop forte concurrence extérieure ou avec des problèmes d'orientation de la production.

Du côté de l'industrie du loisir, domaine qui avait été

mentionné au cours des pourparlers entre la Suède et le Canada en 1974 et 1975[1], une coopération canado-scandinave pourrait toucher plus particulièrement les secteurs de la moto-neige, du ski de fond et du hockey.

F. Problèmes et stratégie

La coopération dans le domaine industriel pose de nombreuses difficultés du fait que tant au Canada que dans les pays scandinaves, le secteur industriel est aux mains du secteur privé dans une proportion de 80% à plus de 90%. Aussi l'intervention gouvernementale ne peut-elle le plus souvent être qu'incitative à ce niveau. Dans l'état actuel des choses, de nombreux contacts peuvent s'établir entre les entreprises privées, cependant l'évolution de ceux-ci dépend au plus haut point des réseaux de communication existants. Or il se trouve qu'entre le Canada et les pays scandinaves, ces réseaux sont quasi-inexistants, à quelques notables exceptions près (comme celui du secteur des pâtes et papiers où les contacts sont réguliers).

Si, suite à une volonté politique, les gouvernements concernés décidaient de modifier cet état de choses, plusieurs voies devraient être envisagées. Une de ces dernières concerne la recherche industrielle ou plus généralement la recherche d'ordre technologique qui se fait certes en majeure partie à l'intérieur des compagnies privées mais aussi parfois au sein de certains laboratoires gouvernementaux et aussi au sein des universités. Dans ces deux derniers cas, l'action gouvernementale est déterminante et peut prendre la forme de subventions accordées aux projets de recherches impliquant une coopération canado-scandinave, celle d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs, de colloques spécialisés ou celle de publications conjointes. Il serait même pensable d'imaginer des centres internationaux de recherche industrielle dirigés conjointement par le Canada et certains pays scandinaves et spécialisés dans

---

1. La liste des secteurs industriels propices à une collaboration entre la Suède et le Canada qui avait été établie à cette occasion comprenait les secteurs suivants: 1.- l'équipement forestier; 2.- les produits de la forêt, incluant la préfabrication d'habitations; 3.- le chauffage par district; 4.- l'équipement pour la production et le transport du pétrole et du gaz naturel; 5.- la construction navale (en mettant l'accent sur la

certains des secteurs industriels que nous avons identifiés. Notons à ce propos que par le biais du Conseil Nordique, les pays scandinaves ont déjà exploré cette voie en lançant l'idée de "NORDFORSK", de "recherche nordique", et en favorisant la recherche en commun au sein des pays scandinaves. Par ailleurs, nous croyons que pour lancer vraiment le mouvement de la coopération industrielle, il serait essentiel et relativement facile de favoriser un rapprochement entre les institutions universitaires canadiennes et scandinaves.

Une autre voie importante qu'il faudrait explorer concerne la possibilité de favoriser les projets conjoints (joint ventures) impliquant à la fois des compagnies canadiennes et scandinaves, comme dans le cas du téléphone que nous avons mentionné. Cette approche serait sans doute particulièrement fructueuse dans le domaine de la coopération internationale où des consortiums canado-scandinaves pourraient facilement s'imposer dans certains domaines. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ces consortiums donnent éventuellement naissance à certaines fusions qui fourniraient une base de plus en plus concrète à la coopération canado-scandinave. La formation de ces consortiums aurait d'autant plus de chances de survenir que Canadiens et Scandinaves se montreraient résolus de décrocher les très gros contrats internationaux qui, par leur taille même, requièrent la participation d'un grand nombre de compagnies.

En misant, d'une part, sur une collaboration inter-institutionnelle au niveau de la recherche et, d'autre part, sur la formation de consortiums canado-scandinaves à l'occasion de l'attribution des gros contrats internationaux, nous croyons que les gouvernements canadiens et scandinaves pourraient par leurs subventions, l'information qu'ils peuvent faire circuler et leurs incitations, lancer un véritable processus de rapprochement économique dans le secteur industriel.

Notons enfin que la coopération industrielle ou du moins l'implication des principaux agents industriels au niveau général d'un nouvel ensemble économique sont des conditions essentielles à la réalisation d'une véritable intégration économique. Ce n'est en effet qu'en autant que les firmes canadiennes et scandinaves étendront leurs activités de production et de marketing à l'ensemble du territoire canado-scandinave qu'il pourrait un jour être possible de parler d'intégration économique du Canada et des pays scandinaves. De ce point de vue, il faut bien avouer qu'aujourd'hui presque tout reste à faire, bien que manifestement l'absence de vo-

lonté politique plus que l'absence de bases économiques valables, soit la cause de cet état de chose.

CHAPITRE 9 : SERVICES PUBLICS

Si, dans le secteur industriel, la volonté politique des gouvernements peut avoir quelque difficulté à modifier le cours des choses, il est un secteur où un tel problème se pose infiniment moins et c'est celui des services publics. Dans ce domaine, les gouvernements sont libres d'établir entre eux une coopération effective qui se traduit par des projets précis. Nous n'aborderons ici que quatre secteurs où, selon nous, une coopération canado-scandinave pourrait assez facilement s'établir: les secteurs des services de santé, de l'aide aux pays en voie de développement, de la défense et de la culture. Nous mettrons ici évidemment l'accent sur la dimension économique de ces secteurs possibles de coopération.

A. Les services de santé

Dans les dépenses des gouvernements du Canada et des pays scandinaves, la santé occupe une des toutes premières places et il semble bien que la tendance dominante soit vers une augmentation des crédits accordés à ce secteur plutôt qu'à leur diminution. De plus, tant au Canada que dans les pays scandinaves, la santé relève presque entièrement du secteur public, ce qui d'ailleurs différencie ces pays des Etats-Unis, par exemple. Or la hausse constante des coûts des services de santé constitue un nouveau défi pour nos gouvernements. La solution à cette crise peut être trouvée dans les négociations salariales, dans la restriction des abus, dans une meilleure administration, mais elle peut aussi être trouvée dans la mise au point de nouvelles techniques de toutes sortes tant au niveau du diagnostique, du traitement que de la prévention.

De ceci, la plupart des gouvernements intéressés sont conscients. Cependant, les gouvernements provinciaux du Canada, de qui relève prioritairement l'administration de la santé, ainsi que les gouvernements scandinaves ont ceci en commun qu'isolément aucun d'entre eux n'a une taille suffisante pour tirer profit des économies d'échelle qui existent dans le domaine de la mise au point de nouvelles technologies médicales et para-médicales.

Il y a donc là un secteur de coopération qui est susceptible à la fois d'intéresser tous les gouvernements canadiens et scandinaves, de permettre une entente de principe rapide, de déboucher sur des projets très concrets et d'avoir des effets d'entraînement multiples. Dans une stratégie de rapprochement entre le Canada et les pays scandinaves, cette avenue de coopération pourrait même constituer un premier pas, d'autant plus qu'elle permettrait aux pays impliqués de devenir de plus en plus autonomes dans un domaine où la technologie est trop souvent importée à grands frais d'autres pays comme les Etats-Unis et l'Allemagne.

B. L'aide aux pays en voie de développement

Le Canada et les pays scandinaves se distinguent de la plupart des pays occidentaux par l'importance relative de l'aide qu'ils apportent aux pays en voie de développement. En effet, cette aide représente en moyenne près de 1% du produit national brut de chacun de ces pays, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne occidentale. De plus, cette aide comporte généralement assez peu de contraintes, la Suède allant même jusqu'à accorder son aide sans contraintes aucunes. Ceci est d'autant plus nota-

ble que ni le Canada ni les pays scandinaves n'ont de passé colonialiste et que, par conséquent, leur aide n'est pas perçue comme faisant partie d'une stratégie néo-colonialiste.

Bien que leur aide comporte parfois assez peu de contraintes et que les compagnies nationales ne soient donc pas alors assurées d'en profiter même indirectement, le Canada et les pays scandinaves pourraient néanmoins favoriser l'action internationale de leurs firmes en les incitant à étendre leurs activités aux pays en voie de développement. Il y aurait d'ailleurs là de bonnes occasions pour permettre aux Canadiens et aux Scandinaves de travailler ensemble sur des projets précis.

D'autre part, une coopération canado-scandinave pourrait fournir l'occasion de donner enfin au concept à la mode "d'aide multi-latérale" un contenu concret. Ce concept que certains pays en voie de développement semble favoriser mérite d'être exploré plus qu'il ne l'est actuellement et le Canada et les pays scandinaves sont sûrement parmi les plus susceptibles de donner un jour un sens véritable à cet idéal.

A un autre niveau, les pays nordiques pourraient à l'occasion d'un rapprochement adopter une position commune dans le dialogue Nord-Sud dont l'issue aura sans doute une importance primordiale au cours des années qui viennent. A cause de leur réputation internationale, de leur absence de tradition colonialiste, de leur richesse, de leur statut de petites et moyennes puissances et même à cause de leur dépendance relative vis à vis de l'exploitation des matières premières et du secteur primaire, ces pays sont en position privilégiée pour servir de catalyseur dans ce dialogue en se montrant particulièrement compréhensifs face aux réclamations des pays en voie de développement tout en faisant partie du Nord.

C. La défense

Le 3 février 1976, le Canada et la Suède signaient un accord visant à "faciliter la recherche, le développement et la production en matière de défense et (à) encourager la fabrication et l'acquisition de matériel de défense au moyen d'achats réciproques et communs, dans la mesure du possible." Cet accord présente un intérêt considérable du fait qu'il a été signé entre un membre sans restriction de l'O.T.A.N. et un pays officiellement non-aligné, cet accord indique aussi jusqu'où pourrait aller une coopération cana-

do-scandinave dans le domaine de la défense.

La coopération entre le Canada, l'Islande, la Norvège et le Danemark étant acquise à l'intérieur de l'O.T.A.N. et celle du Canada avec la Suède étant amorcée, il est possible que le domaine de la défense constitue un terrain privilégié de coopération nordique et ce, en dépit des contraintes politiques nombreuses sur lesquelles nous reviendrons.

La défense de vastes espaces inhabités situés tout au Nord pose des défis de taille tant sur le plan technique que stratégique. Or le Canada et les pays scandinaves ont tout intérêt à resserrer leurs liens dans ce domaine s'ils veulent ne pas abdiquer complètement leur autonomie en matière de défense.

Notons que ce genre de coopération se décide uniquement au niveau des gouvernements, qu'elle peut donc être planifiée par ceux-ci et que, cependant, ses retombées industrielles peuvent être très considérables.

D. La culture

En autre domaine dans lequel le secteur public a une voix prépondérante et où une coopération canado-scandinave accrue pourrait avoir un impact économique est celui de la culture, c'est-à-dire de la radio, de la télévision, du livre, du cinéma, du théâtre et de la musique. Ce secteur d'activité constitue dans le monde moderne une véritable industrie. Canadiens et Scandinaves pourraient y collaborer au niveau de l'échange, mais aussi au niveau de la recherche de solutions économiques au problème de la préservation de l'autonomie culturelle dans de petits pays.

N'oublions pas qu'à l'intérieur de l'ensemble canado-scandinave, le plus gros groupe culturel serait le groupe canadien-anglais qui ne compterait que 16 millions d'individus répartis sur un immense territoire comportant lui-même des sous-régions ayant des caractéristiques culturelles propres. Le second groupe serait le groupe suédois et le troisième, le groupe québécois ou canadien-français. Si on les compare au groupe américain ou aux principaux groupes culturels européens, l'ensemble des groupes culturels canadiens et scandinaves apparaissent presque comme marginaux et leur petite taille leur cause de multiples problèmes en particulier dans les domaines de l'édition et de la télévision. Il y aurait donc lieu de rechercher ensemble des solutions originales à ces

problèmes.

Il peut être intéressant de souligner ici la coopération canado-scandinave qu'est en train d'établir, de façon très pragmatique, le groupe des Inuits du Groënland' et du Nord canadien. Ce groupe particulièrement dynamique multiplie actuellement ses contacts entre ses représentants du Canada et du Groënland. Ceci se traduit, en autres, par des émissions de radio provenant du Canada et s'adressant aux Inuits du Groënland.

Enfin mentionnons que,dans le cadre de l'UNESCO, une collaboration canado-scandinave semble déjà s'être informellement établie et qu'il suffirait d'une volonté politique pour lui faire prendre plus d'ampleur.

En conclusion de ce chapitre de cette troisième partie du présent rapport, nous voudrions insister sur le constraste considérable entre l'approche théorique à l'étude d'un rapprochement canado-scandinave que nous avons développée au cours de la seconde partie du texte et l'approche pragmatique que nous avons esquissée dans cette troisième partie. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'approche théorique mise essentiellement au point de départ sur les fruits d'une concurrence accrue entre firmes canadiennes et scandinaves, tandis qu'ici, nous avons clairement mis l'accent non pas sur la concurrence entre les firmes mais sur la collaboration des gouvernements et la possibilité de la formation de consortiums canado-scandinaves.

Cependant, tant l'approche théorique que l'approche pragmatique semblent indiquer que l'idée d'un rapprochement entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves trouve dans la rationalité économique des fondements solides et qu'elle mérite sûrement d'être examinée en profondeur par les gouvernements concernés.

QUATRIEME PARTIE

CONSIDERATIONS STRATEGIQUES

Nous avons jusqu'ici, dans notre analyse des fondements économiques d'un éventuel rapprochement entre le Québec, le Canada et les pays scandinaves, fait abstraction, en bonne partie, du contexte politique dans lequel devrait s'inscrire un tel rapprochement. Or ce contexte est d'autant plus important que les forces du laisser-faire ne favorisent pas forcément l'émergence de celui-ci et que, par conséquent, l'établissement de liens plus étroits entre ces pays devra découler, du moins au début, d'une volonté clairement politique. Mais qu'en est-il des forces politiques qui pourraient amorcer ou freiner ce mouvement?

Nous tenterons ici d'évoquer avec un maximum de réalisme le cadre politique dans lequel devrait s'inscrire le rapprochement canado-scandinave. Nous le ferons dans le chapitre 11 en examinant quelques approches, que nous qualifierons de "pragmatiques", à la coopération canado-scandinave. Par ailleurs, dans le chapitre 12, nous tenterons de définir l'impact possible de l'accession à l'indépendance du Québec sur un éventuel rapprochement canado-

CHAPITRE 10: APPROCHES PRAGMATIQUES A LA COOPERATION CANADO-SCANDINAVE

Canadiens et Scandinaves ont entre eux des relations internationales depuis quelque temps déjà. Cependant jusqu'ici ces relations ont surtout emprunté le canal d'organisations internationales où les échanges ont un caractère multilatéral plutôt que bilatéral. Il semble d'ailleurs que tout rapprochement formel entre les deux ensembles devra être amorcé par le biais de ces organisations. Nous passerons donc tout d'abord en revue six organismes qui pourraient être appelés à jouer un rôle déterminant dans cette démarche, pour ensuite identifier certaines grandes lignes de force des politiques internationales des pays considérés. Nous développerons enfin quatre scénarios qui pourraient à court, moyen et long termes constituer des hypothèses réalistes de rapprochement.

A. Six organismes internationaux clés

Les six organisations internationales qui seraient susceptibles de favoriser la coopération canado-scandinave ou dont, tout au moins, il faudrait absolument tenir compte dans une politique de rapprochement sont: les Nations Unies, l'O.C.D.E., l'O.T.A.N., le Conseil Nordique, l'Association européenne de libre-échange et évidemment la C.E.E. Le tableau 15 identifie les pays, parmi le Canada et les pays scandinaves, qui sont membres de ces diverses organisations.

- L'O.N.U.

Les Nations Unies, dont la Charte, signée à San Francisco le 26 juin 1945, est entrée en vigueur le 24 octobre 1945, ont traditionnellement constitué un élément exceptionnellement important de la politique étrangère tant du Canada que des pays scandinaves. Le Danemark, le Canada et la Norvège y ont adhéré au tout début: les 24 octobre, 9 novembre et 27 novembre 1945 respectivement. La Suède et l'Islande les y ont rejoints le 19 novembre 1946. Enfin la Finlande devint membre neuf ans plus tard soit le 14 décembre 1955.

Dès la fondation des Nations Unies, la contribution scandinave fut exceptionnelle. En effet le premier secrétaire général de cette organisation, Trygve Halvdan Lie, était norvégien. Il occupa ces fonctions de 1946 à 1953 alors qu'il fut remplacé par un Suédois Dag Hammarskjöld qui sera secrétaire général jusqu'à sa mort en 1961. Du côté canadien, Lester B. Pearson, alors représentant du Canada au Nations Unies, obtint en 1957 le Prix Nobel de la Paix pour son action lors de la crise de Suez de 1956. Par ailleurs, Canadiens et Scandinaves ont souvent été appelés à faire partie des forces de la paix de l'O.N.U.: en Egypte en 1956, à Chypre, au Congo et au Moyen-Orient. En somme, à plusieurs reprises, le Canada et les pays scandinaves sont apparus aux yeux du monde comme des membres exemplaires des Nations-Unies.

Ceci est d'autant plus remarquable que, malgré des politiques militaires et des alliances différentes, Canadiens et Scandinaves ont le plus souvent des positions communes ou du moins des positions très rapprochées sur les grands problèmes internationaux. Face à Cuba, à la guerre du Vietnam, à l'apartheid, à la décolonisation, au dialogue Nord-Sud, aux politiques d'aide aux pays sous-développés, le Canada et les pays scandinaves auront divergé sur les nuances de leur politique, mais pas vraiment sur l'essentiel. Il

Tableau 15: Participation du Canada et des pays scandinaves à certains organismes internationaux

	Canada	Islande	Danemark	Norvège	Suède	Finlande
Nations Unies	X	X	X	X	X	X
O.C.D.E.	X	X	X	X	X	X
O.T.A.N.	X	X	X	X		
Conseil Nordique		X		X	X	X*
Ass. Eur. de libre-éch.			X			
C.E.E.						

* La Finlande a un statut de membre associé de l'Association européenne de libre-échange. On réfère généralement à son entente avec cette association par le sigle FIN-EFTA.

N.B. Les croix indiquent de quelles organisations chaque pays est membre

n'est donc pas surprenant qu'aux Nations Unies, Canadiens et Scandinaves apparaissent à plusieurs comme des alliés naturels.

Si ceci est vrai à l'O.N.U., ce l'est aussi dans les diverses agences spécialisées des Nations Unies: à la F.A.O., à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, à l'Organisation internationale du Travail, à la Banque mondiale, à l'UNESCO, etc. sans compter le GATT.

- L'O.C.D.E.

En 1948, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'Organisation de coopération économique européenne était mise sur pied dans le but de voir à la mise en oeuvre du Plan Marshall. A cette organisation succédait en 1961 l'Organisation de coopération et de développement économique qui regroupe aujourd'hui 24 pays dont les pays de la C.E.E., ceux de l'Association européenne de libre-échange, le Canada, les Etats-Unis et le Japon.

L'O.C.D.E. vise à favoriser chez ses membres la croissance économique, le plein emploi, la hausse du niveau de vie et la stabilité financière. A ces fins, elle cherche à promouvoir la libéralisation du commerce international, ainsi que celle des mouvements de capitaux. Elle vise en outre à coordonner l'aide de ses membres aux pays en voie de développement.

L'O.C.D.E. n'a certes pas aujourd'hui l'importance politique de la C.E.E. par exemple, cependant il n'est pas impossible que, suite à une libéralisation accrue du commerce entre les pays non-communistes développés, l'O.C.D.E. devienne un organisme particulièrement stratégique, à l'intérieur duquel certains groupements régionaux pourraient se structurer. Un rapprochement canado-scandinave pourrait alors être à l'origine d'un regroupement des pays nordiques de l'O.C.D.E.

- L'O.T.A.N.

En 1949, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord fut mise sur pied afin de contrer les forces communistes en Europe. L'O.T.A.N. est essentiellement une alliance militaire. Le Canada, l'Islande, le Danemark et la Norvège en sont tous membres. Cependant, bien que le Canada soit membre sans restriction de cette organisation, l'Islande, le Danemark et la Norvège y ont en quelque sorte un statut

particulier.

L'Islande n'a de fait aucune force armée. Néanmoins les forces américaines y sont stationnées dans le cadre de l'O.T.A.N. Le Danemark, quant à lui, maintient une armée régulière d'environ 34,700 soldats. La participation du Danemark à l'O.T.A.N. est assortie d'une condition suivant laquelle ni troupes étrangères, ni armes nucléaires ne doivent, en temps de paix, être stationnées sur son territoire. Le Groënland n'étant pas considéré comme faisant partie du territoire danois, les Américains y ont la base de Thulé. Pour ce qui est de la Norvège, cette dernière entretient une armée régulière d'environ 30,000 soldats et pose à la participation à l'O.T.A.N. les mêmes conditions que le Danemark. Notons que la Norvège est le seul pays de l'O.T.A.N. qui ait une frontière commune avec l'U.R.S.S.

Notons, pour terminer, qu'à l'intérieur de l'O.T.A.N., le Canada se voit actuellement confier une responsabilité particulière à l'égard de la défense de la Norvège en cas de conflit et que, par ailleurs, en 1958 le Canada s'est associé aux Etats-Unis par le NORAD.

- Le Conseil Nordique

En mars 1952, le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède créèrent le Conseil Nordique dont la première réunion se tint le 13 février 1953 à Copenhague. La Finlande ayant hésité à se joindre au Conseil dès la fondation, elle n'en deviendra membre qu'en 1955. Par suite d'amendements aux statuts du Conseil, les Iles Faroë et les Iles Aland furent admises en 1969.

Le Conseil Nordique vise à favoriser la consultation et la coopération entre ses membres dans des domaines d'intérêt commun et tout particulièrement dans les domaines culturel, juridique, social et économique ainsi qu'en matière de protection de l'environnement, de transports et de communications. On distingue au sein du Conseil Nordique, le Conseil Nordique proprement dit qui comprend 78 membres élus par les Parlements des cinq pays membres et un nombre indéterminé de ministres délégués par leur gouvernement, ainsi que le Conseil Nordique des Ministres créé en 1971.

Au conseil proprement dit, la répartition des 78 élus se fait comme suit:

- le Parlement danois envoie 16 représentants

- le Parlement finlandais envoie 17 représentants;
- les Parlements norvégien et suédois envoient chacun 18 représentants;
- le Parlement islandais envoie 6 représentants;
- l'Assemblée des îles Faroé envoie 2 représentants qui, avec les 16 représentants du Danemark, constituent la délégation du Royaume de Danemark;
- l'Assemblée des îles Aland envoie 1 représentant qui se joint à la délégation finnoise.

Il convient de remarquer que, généralement, l'élection des représentants au Conseil Nordique se fait sur une base proportionnelle afin d'assurer une représentation aux partis d'opposition. En tant qu'organisme parlementaire, le Conseil Nordique n'a aucun pouvoir exécutif. Formellement, son rôle est purement consultatif. En pratique cependant, son influence peut être considérable.

Quant au Conseil Nordique des Ministres créé en 1971, il peut prendre des décisions qui sont contraignantes pour les pays membres qui y disposent chacun d'une voix. Pour qu'une décision soit contraignante, il faut néanmoins qu'il y ait unanimité.

De fait, le Conseil des Ministres et le Conseil Nordique sont dotés de pouvoirs concurrents bien que leurs actes soient de nature et d'effet juridique différents. De même, ces deux organes ont des structures qui se chevauchent quelque peu du fait que le Conseil de Ministres est clairement intergouvernemental, alors que le Conseil proprement dit est à la fois intergouvernemental et interparlementaire.

Les principales tâches auxquelles s'est jusqu'ici intéressé le Conseil Nordique dans son ensemble ont trait à la constitution d'un marché commun du travail, à l'harmonisation des politiques sociales, à l'harmonisation des législations, à l'environnement, à la culture, à la recherche, aux transports et aux communications.

Il convient enfin de noter qu'indépendamment de ses structures institutionnelles, la coopération nordique repose avant tout sur des bases historico-ethniques, sur certains liens que certains qualifieraient de "familiaux". Aussi semble-t-il improbable que le Conseil Nordique sorte dans un avenir prochain de son cadre foncièrement "scandinave" ou tout au plus "para-scandinave".

- L'Association européenne de libre-échange

Au moment de la formation du Marché commun, certains pays membres de l'O.C.D.E. ont proposé que l'ensemble des membres de l'O.C.D.E. forment une vaste zone de libre-échange dont les unités constituantes auraient été le Marché commun globalement, d'une part, et chacun des pays membres de l'O.C.D.E., mais non du Marché commun, d'autre part. Après négociations, cette idée dut être abandonnée en novembre 1958 et sept pays décidèrent alors de former leur propre zone de libre-échange: l'Autriche, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse. C'est ainsi que l'Association européenne de libre-échange naquit en mai 1960. Par la suite, la Finlande devint un membre associé en juillet 1961, l'Islande devint membre en mars 1970, alors que la Grande-Bretagne et le Danemark se retiraient pour entrer dans le Marché commun en janvier 1973. Par contre, le 25 septembre 1972, les Norvégiens ont choisi par référendum de ne pas joindre la C.E.E. et donc de rester dans l'A.E.L.E.

L'A.E.L.E. vise à éliminer les tarifs douaniers sur les biens industriels (ce qui a d'ailleurs été complété à la fin de 1966) et à permettre des accords bilatéraux concernant les produits agricoles. Contrairement au Marché commun, l'A.E.L.E. exclut au départ toute forme d'intégration politique de ses membres et elle ne constitue en rien un pouvoir supra-national.

- La Communauté économique européenne

Formée en 1958, la C.E.E. réunit actuellement neuf membres dont un seul pays scandinave: le Danemark. Première puissance commerciale, la C.E.E. joue un rôle de plus en plus déterminant dans l'évolution de l'Occident. Dès juillet 1968, la C.E.E. avait réussi à éliminer tous les tarifs douaniers internes et à imposer un tarif externe commun. Une politique agricole commune fut adoptée en 1962 puis rediscutée en 1968. Par ailleurs, plusieurs efforts ont été consentis pour accroître la mobilité de la main d'oeuvre et celle du capital. Enfin, parallèlement au processus d'intégration économique, l'intégration politique a suivi son cours et doit culminer par l'élection au suffrage universel du Parlement européen.

Même si ni le Canada, ni quatre des cinq pays scandinaves ne font partie de la C.E.E., il n'en demeure pas moins que par le biais de l'A.E.L.E. et par suite d'ententes spéciales, la Norvège, la Suède et la Finlande ont des liens assez forts avec la C.E.E., tout comme à un moindre degré, l'Islande, tandis que le Canada cherche toujours à consolider ses liens avec le Marché commun.

B. Considérations politiques

Ayant identifié six organismes internationaux particulièrement importants du point de vue d'un éventuel rapprochement canado-scandinave, nous nous attarderons maintenant à dégager certaines lignes de force des politiques canadiennes et scandinaves qui seraient susceptibles de favoriser ou de faire échec à toute tentative de rapprochement entre le Canada et les pays scandinaves.

Du côté canadien, trois tendances historiques nous semblent devoir jouer. Tout d'abord, les traditionnels liens du Canada avec l'Europe, liens qui sont à l'origine même de ce pays, pourraient redevenir un facteur dynamique à la faveur de la prise de conscience par plusieurs Canadiens des périls que comporte une vision purement américaine du Canada. Cette vision qui projette de ce pays une image purement continentaliste constitue elle-même le second courant historique susceptible de déterminer le sort d'un éventuel rapprochement canado-scandinave. A cause de la domination économique de plusieurs secteurs industriels par les Américains, à cause de leur influence culturelle omniprésente, à cause de la résignation de la population canadienne à cet égard et même parfois de son attachement à cet état de chose qui n'a pas que des désavantages, l'idéologie continentaliste domine clairement depuis la Seconde guerre mondiale la pensée politique canadienne. Aussi l'inertie favorise-t-elle cette tendance.

Cependant un troisième élément vient bouleverser quelque peu l'équilibre canadien actuel. Cet élément, c'est le nationalisme québécois, mais aussi un nouveau nationalisme canadien-anglais dont l'existence doit beaucoup au phénomène québécois. Ces deux nationalismes sont au fond assez différents, le nationalisme québécois étant foncièrement un nationalisme d'affirmation d'une identité acquise tandis que le nationalisme canadien-anglais en est un de réaction et de recherche d'une identité propre. Cependant, par leur dynamique dialectique, ces deux nationalismes font naître de nouvelles forces politiques qui remettent en question l'idéologie continentaliste dominante et les structures même de l'univers politique canadien actuel. Dans une telle conjoncture, l'idée d'un rapprochement possible entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves peut canaliser certaines aspirations canadiennes.

Du côté scandinave, la situation politique est à la fois plus stable et plus complexe. Les Scandinaves donnent facilement l'impression que, pour eux, leur situation politique actuelle est pour ainsi dire optimale étant donné leurs multiples contraintes. Ces

contraintes sont dans l'ordre:

1. la grande proximité de l'U.R.S.S.;
2. leur petite taille et leur incapacité historique de constituer entre eux une alliance militaire ou économique;
3. la force d'attraction grandissante du Marché commun.

A l'intérieur de ces contraintes, les Scandinaves poursuivent l'idéal de construire une société essentiellement occidentale basée sur la liberté et sur la justice sociale, une société "respectable" aux yeux du reste du monde et aussi peu "compromise" que possible. Or cet idéal, il faut bien avouer qu'ils le réalisent magnifiquement à un prix qu'aucun d'entre eux ne juge trop élevé. Ce prix, c'est celui de leur relative désunion dans des domaines aussi importants que la défense, la politique étrangère ou l'économie, mais c'est aussi leur renonciation à jouer un rôle déterminant dans l'évolution de l'Europe, de l'Occident et même du monde. Il y a donc chez les Scandinaves comme chez les Canadiens une certaine forme de résignation, mais alors que les Canadiens se sentent souvent coupables de la leur, les Scandinaves en font,eux, une vertu qui ne diminue en rien l'éclat de leur réussite matérielle et sociale.

Bien sûr, le Conseil Nordique existe et son influence peut être considérable, cependant il demeure consultatif, sans pouvoir supranational, sans contenu militaire et sans perspective d'intégration économique. En 1948-49, la coopération inter-scandinave a essuyé son premier échec avec l'abandon du projet d'alliance militaire entre la Norvège, le Danemark et la Suède, projet dont étaient d'ailleurs exclus la Finlande et l'Islande. Ce projet, mis de l'avant par la Suède reçutun certain appui du Danemark, cependant la Norvège se vit dans l'obligation de le rejeter, ce qui conduisit à l'entrée de la Norvège et du Danemark à l'O.T.A.N., la Suède demeurant neutre.

Le second échec de la coopération nordique eu lieu au printemps 1970 avec l'abandon de NORDEK, ce projet d'union économique qui en était à sa phase finale. La rupture des négociations fut provoquée par le retrait, à la toute fin, de la Finlande qui eut peur que son adhésion à NORDEK ne la conduise à accepter une plus grande collaboration avec l'Europe, collaboration qui aurait pu éventuellement devenir politique, chose qu'elle ne pouvait accepter de peur de refroidir ses relations privilégiées avec l'U.R.S.S. Notons que ces craintes pouvaient ne pas être sans fondements car, en 1970, la Norvège et le Danemark "lorgnaient" déjà du côté du Marché commun et, pour le Danemark, entre autres, le NORDEK apparaissait avant tout comme un moyen de faciliter l'entrée des pays

scandinaves dans le Marché commun. Notons, par ailleurs, que la puissance économique considérable de la Suède a pu faire craindre à certains que le NORDEK ne constitue qu'un moyen pour celle-ci d'asseoir sa domination économique sur les autres pays scandinaves.

L'idée d'une alliance militaire et celle d'un marché commun nordique abandonnées, les Scandinaves résolurent de démontrer que, malgré tout, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ils inventèrent alors le concept de "Nordic Balance". Suivant cette idéologie, les cinq pays scandinaves ont réussi à créer entre eux un équilibre de forces qui non seulement garantit l'équilibre de l'ensemble nordique au milieu des tiraillements est-ouest, mais qui encore contribue à la détente et permet à chacun des pays scandinaves de s'épanouir. Les bases du "Nordic Balance" sont, selon Nils Andrén,[1]:

1. l'appartenance de la Norvège et du Danemark à l'O.T.A.N. suivant des termes qui excluent la présence d'armes atomiques et de troupes étrangères sur leur territoire en temps de paix, ainsi que la "démilitarisation volontaire" par la Norvège de son territoire situé à proximité de la frontière russe;
2. la politique suédoise de "non-alignement en temps de paix visant la neutralité en temps de guerre", politique appuyée sur un système de défense relativement développé;
3. la politique étrangère de la Finlande qui s'inscrit dans le cadre du traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé en 1938 avec l'U.R.S.S.

Le principe qui sous-tend le concept de "Nordic Balance" repose sur l'hypothèse que la position relative des pays scandinaves est telle que toute tentative de la part d'une des parties de modifier l'équilibre existant conduirait à des réactions telles que l'ancien équilibre tendrait à se rétablir. Par exemple, suivant cette théorie, une invasion de la Finlande par l'U.R.S.S. conduirait la Suède à sortir de sa neutralité et la Norvège et le Danemark à accepter des troupes étrangères et des armes nucléaires sur leur territoire, ce qui aurait pour effet d'amener l'U.R.S.S. à se retirer du territoire finlandais, donc à revenir à la situation antérieure.

---

1. Nils Andrén, The Future of the Nordic Balance, Stockholm, Ministère de la Défense de Suède, 1977, p. 14.

Inversement, suivant la même théorie, l'abandon par la Suède de son non-alignement aurait pour conséquence, à plus ou moins long terme, la satellisation de la Finlande par l'U.R.S.S.

Il convient de dire que la théorie du "Nordic Balance" n'a jamais été mise à l'épreuve et qu'il est même douteux que les politiques respectives des divers pays scandinaves aient beaucoup d'influence sur l'évolution du contexte international duquel la situation décrite par le "Nordic Balance" est un effet bien plus qu'une cause. Quoiqu'il en soit de cette théorie, il n'en demeure pas moins en effet que, selon Nils Andrén:

> In all major questions where major national or comprehensive international interests have been at stake, possible Nordic solutions have been and are likely to remain "sandwiched" between strong, traditional national interests and major European or global interests.[1]

Ceci presque tous les Scandinaves le reconnaîtront; cependant bien peu remettent cet état de choses en question.

Quelle que soit la pertinence du concept de "Nordic Balance", il n'en demeure pas moins qu'il fait incontestablement partie de l'idéologie officielle et que toute idée de rapprochement entre le Canada et les pays scandinaves sera analysée à sa lumière. Or tout comme au Canada l'idéologie dominante est marquée par le cadre du continent nord-américain et par la proximité des Etats-Unis, en Scandinavie, l'idéologie du "Nordic Balance" est dominée par des préoccupations avant tout européennes et par l'obsession de l'U.R.S.S., à cette nuance près que, pour plusieurs, l'Islande et la Norvège ont encore, malgré tout, une vocation beaucoup plus atlantique qu'européenne.

Ceci étant dit, nous croyons que la plupart des pays scandinaves verraient d'un bon oeil un rapprochement avec le Canada pour peu que la "surface des choses" soit peu modifiée. Les Scandinaves ont en effet développé une habileté exceptionnelle à créer des liens réels en dehors de toute alliance officielle ou à créer des alliances officielles modifiant peu le fond des choses. Nous croyons que, dans le cas du Canada, presque tous les pays scandinaves seraient prêts à promouvoir une très étroite collaboration

---

1. op. cit. p. 129.

dans un très grand nombre de domaines à la condition que, dans une première phase du moins, les discours officiels n'aient pas à être modifiés et que les "neutralités", les "non-alignements", les "traités d'amitié" et les "conditions particulières" ne soient en rien officiellement modifiés.

C. Quatre formes possibles de rapprochement

Un rapprochement entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves pourrait prendre plusieurs formes différentes allant de l'union formelle à la multiplication de simples accords sectoriels bilatéraux. Nous ne croyons pas réaliste d'envisager pour un avenir prochain quelque union (militaire ou économique) formelle que ce soit, du moins pas directement. Nous croyons aussi fort improbable l'entrée éventuelle du Canada au Conseil Nordique actuel et ce, pour les raisons suivantes:

1. les Scandinaves conçoivent le Conseil Nordique comme "une affaire de famille" et le Canada ne fait manifestement pas partie de ladite famille;
2. le Canada, par son poids démographique et économique, menacerait l'équilibre interne actuel du Conseil Nordique;
3. plusieurs aspects du Conseil Nordique présenteraient peu d'intérêt pour le Canada: par exemple, certains aspects de la coopération prévue dans les domaines culturel et juridique.

Quatre formes de rapprochement nous semblent cependant possibles. La première implique la multiplication d'accords sectoriels bilatéraux, la seconde, un rapprochement à l'intérieur d'organismes internationaux existants, la troisième, l'entrée du Canada dans l'A.E.L.E. ou dans le Marché commun, à titre de membre régulier ou associé, et la quatrième, l'intégration économique du Canada et des pays scandinaves à l'intérieur d'un système général de libre-échange comprenant des regroupements régionaux. L'on aura remarqué une gradation dans l'énumération qui vient d'être faite, les premières approches étant clairement plus faciles à réaliser que les dernières.

Au chapitre des accords sectoriels bilatéraux, l'on peut dire que le nombre d'accords possibles est quasi-illimité. La troisième partie du présent rapport identifie d'ailleurs plusieurs domaines où une collaboration canado-scandinave serait particulièrement susceptible de porter fruit. Dans la plupart des domaines identifiés, les objections de principe à une collaboration systématique sont peu susceptibles d'apparaître. Cependant nous

croyons que, pour diverses raisons, les divers pays scandinaves pourraient démontrer un intérêt variable pour une formule assez élaborée de rapprochement bilatéral avec le Canada. Nous croyons que les pays qui seraient les plus disposés à emprunter cette voie sont dans l'ordre:

1. l'Islande, la Norvège et le Groënland
2. le Danemark et la Suède
3. la Finlande.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'Islande et la Norvège sont à plusieurs égards plus atlantiques qu'européennes. Toutes deux, comme le Canada, font partie de l'O.T.A.N. sans faire partie de la C.E.E. La Norvège a même, les 24 et 25 septembre 1972, refusé par référendum d'entrer dans le Marché commun et il semble bien que cette option ne sera pas susceptible d'être remise en question avant 1990 et même après. De plus, à l'intérieur de l'O.T.A.N., le Canada semble devoir exercer des responsabilités particulières face à la défense de ces deux pays dans le cas d'un conflit armé avec l'U.R.S.S. Par ailleurs, les affinités de l'Islande avec les provinces maritimes du Canada sont évidentes et celles de la Norvège avec le Canada méritent d'être explorées. En somme, face à des projets concrets de collaboration bilatérale, l'on voit mal d'où, en Islande ou en Norvège, pourraient venir les objections. Pour ce qui est du Groënland, sa proximité géographique du Canada, ses liens ethniques avec les Inuits du Canada et son intégration au système de défense de l'O.T.A.N. en font un allié naturel et évident du Canada. Notons que le Groënland doit obtenir son autonomie à l'intérieur du royaume de Danemark le 19 avril 1979, le Danemark se réservant les droits miniers sur ce territoire.

A un moindre degré que l'Islande, la Norvège et le Groënland, nous croyons que, malgré certaines réticences, le Danemark et la Suède seraient aussi susceptibles de s'intéresser à une collaboration bilatérale avec le Canada. Nous avons déjà vu que le Canada et la Suède ont déjà une entente concernant la recherche en matière de défense et que les domaines présentant un intérêt commun pour le Canada et le Danemark ou pour le Canada et la Suède

---

1. Il convient de souligner que, suite au voyage de M. Olof Palme à Ottawa en octobre 1974, des discussions concernant la coopération industrielle, technique et scientifique ont eu lieu entre des délégations canadiennes et suédoises en juin 1975 et en décembre 1976. Ces discussions ont permis d'identifier certains secteurs précis de collaboration, cependant les fruits de ces efforts restent encore à venir.

sont nombreux. Les réticences face à l'idée de la signature de nombreux accords bilatéraux entre ces pays pourraient venir, du côté suédois, de cette obsession qu'ont les Suédois du "non-alignement", de la "neutralité", de la "non-ingérence", en un mot de "l'irréprochabilité". A voir parfois agir la Suède, l'on peut parfois se demander si la neutralité librement choisie n'est pas plus contraignante qu'une neutralité imposée. En somme, les réticences du Danemark viendraient du pouvoir d'attraction de l'Europe tandis que celles de la Suède viendraient de la peur de déplaire à l'U.R.S.S.

Ce même motif doit d'ailleurs être invoqué à propos de la Finlande. Ce pays qui a fait partie de la Suède, puis de l'empire russe jusqu'en 1917, a été à trois reprises en guerre avec les Russes, de 1917 à 1920, puis en 1939-40 et enfin de 1941 à 1945. Il a dû en 1940 et en 1947 céder une grande partie de son territoire à l'U.R.S.S. avec laquelle il partage toujours une très longue frontière. En 1948, la Finlande et l'U.R.S.S. ont signé un traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle par lequel la Finlande s'engage à défendre son territoire avec toutes les forces dont elle dispose et si besoin est, avec l'aide de l'U.R.S.S. Par ailleurs, la Finlande s'est associée à l'A.E.L.E. en 1961 et elle a même signé en 1973 un accord de libre-échange avec le Marché commun. Malheureusement, son souci de ne pas déplaire à l'U.R.S.S. l'a quand même conduite à renoncer à faire partie de NORDEK, ce qui a d'ailleurs sonné le glas de ce projet en 1970.

Comme on le voit, la Finlande a parfois les mains liées à cause de ses relations particulières avec l'U.R.S.S. Dans le jeu d'équilibre qui caractérise le "Nordic Balance" on a souvent l'impression qu'elle joue un rôle d'otage. Cependant les Finlandais demeurent libres et leurs réticences face à certains accords sectoriels avec le Canada pourraient être minimes. D'autre part, l'on peut dire que, dans bien des cas, vaincre les scrupules de la Finlande équivaudrait pour le Canada à vaincre les scrupules de l'ensemble des pays scandinaves,car souvent un pays comme la Suède peut invoquer les réserves possibles de la Finlande pour justifier ses propres réserves face à certains projets.

La seconde forme possible d'un rapprochement canado-scandinave, forme qui n'exclut d'ailleurs pas les autres, consiste dans l'instauration d'une proche collaboration entre le Canada et les pays scandinaves à l'intérieur d'organismes internationaux. Les organismes qui se prêteraient le mieux à cette approche sont certainement l'O.N.U. où une certaine tradition en ce sens semble s'être

déjà créée, l'UNESCO et les autres agences des Nations Unies, l'O.C.D.E. et l'O.T.A.N. Le dialogue Nord-Sud pourrait d'ailleurs fournir une excellente occasion d'amorcer une telle collaboration à l'intérieur d'organismes existants. L'O.T.A.N. pourrait aussi servir de cadre à une consolidation des liens entre le Canada, le Groënland, l'Islande et la Norvège dans le domaine de la défense de l'Atlantique-Nord.

Une troisième forme de rapprochement, plus lointaine celle-là, impliquerait l'entrée du Canada dans l'A.E.L.E. ou dans la C.E.E. à titre de membre régulier ou de membre associé et le regroupement à l'intérieur de ces organisations du Canada et des pays scandinaves. Un tel développement pourrait coïncider avec la transformation de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. en vaste zone de libre-échange à l'intérieur de laquelle certains pays se regrouperaient pour pousser plus loin leur intégration économique et même politique. Cette hypothèse correspond à la quatrième forme de rapprochement que nous avons identifiée.

Dans un tel contexte, Canadiens et Scandinaves pourraient préférer se regrouper entre eux plutôt que de se laisser intégrer plus avant soit par les Etats-Unis, soit par la C.E.E. Cette hypothèse peut ne pas être aussi éloignée qu'il n'y semble au premier abord. Le rapprochement canado-scandinave passerait alors par le renforcement de l'O.C.D.E. et sa transformation progressive en organisation de libre-échange.

En somme, tout rapprochement canado-scandinave nous semble devoir faire l'objet d'un processus progressif et pragmatique respectant et utilisant grandement au besoin les organismes et les ententes existantes, sans jamais, du moins au début, bouleverser les idéologies politiques dominantes tant au Canada que dans chacun des pays scandinaves. Un tel processus nous semble possible et réaliste. Reste aux Canadiens et aux Scandinaves à se convaincre qu'il est souhaitable.

CHAPITRE 11: IMPLICATIONS DE L'ACCESSION EVENTUELLE DU QUEBEC A LA SOUVERAINETE

Après avoir tenté de voir comment un rapprochement canado-scandinave pouvait être réalisé en bouleversant aussi peu de situations établies que possible, il peut sembler curieux d'examiner l'impact d'un bouleversement aussi grand que celui de l'accession du Québec à l'indépendance. Pourtant, c'est le même souci de réalisme qui nous a guidé dans le chapitre précédent, qui nous incite ici à aborder cette question, car, depuis le 15 novembre 1976, l'hypothèse de l'indépendance du Québec ne peut plus être contournée sous quelque prétexte que ce soit.

Nous traiterons donc ici des implications de cette hypothèse en distinguant, d'une part, les conséquences du fait qu'une telle hypothèse remette actuellement en question les fondements mêmes du Canada et, d'autre part, l'impact éventuel de l'accession du Québec à la souveraineté.

A. Conséquences de la "menace" de l'indépendance du Québec

Dans les pays scandinaves, le Canada est considéré comme un pays ami, comme un pays respecté et comme un pays pour lequel on a quelque affection. Aux yeux des Scandinaves, l'idée même que quelqu'un puisse désirer faire "éclater" ce vaste pays est presque sacrilège et c'est bel et bien ainsi que l'on perçoit là-bas, du moins à prime abord, le mouvement indépendantiste québécois. Une telle attitude peut venir du fait que la voix du Québec ne s'est, pour ainsi dire, jamais fait entendre là-bas, mais elle peut aussi venir d'une fausse conception du nationalisme québécois ou même de la réalité canadienne même.

Toujours est-il que des pays comme la Suède qui n'hésitent pas à financer certaines armées de libération, en Afrique par exemple, ont plus que des réticences face au mouvement d'émancipation des Québécois. Ceci est un fait.

Ceci serait-il cependant susceptible de constituer un obstacle à un éventuel rapprochement? Nous ne le croyons pas, d'une part, parce que les avantages d'un tel rapprochement ne sont pas exclusivement politiques et,d'autre part, parce que ceux qui n'ont aucune sympathie pour le nationalisme québécois, ne croient pas à l'imminence d'un véritable éclatement du Canada, l'indépendance du Québec pouvant signifier autant mais jamais plus pour le Canada que celle de la Norvège ou de l'Islande ont pu signifier pour la Suède ou le Danemark. Donc, du point de vue scandinave, la "menace" de l'indépendance du Québec ne nous semble pas susceptible de compromettre quelque démarche de rapprochement avec le Canada que ce soit; tout au plus, peut-elle susciter chez les Scandinaves certaines questions.

Qu'en est-il maintenant de l'attitude du Canada face à un tel rapprochement? Il est certes possible que les défis internes que le Canada doit actuellement relever le détourne quelque peu de ces préoccupations extérieures. Mais il est aussi possible que l'inverse soit vrai, en ce sens qu'aujourd'hui plus que jamais, le Canada se voit dans l'obligation de se redéfinir et de redéfinir sa situation dans le monde. De ce point de vue, l'idée d'un rapprochement canado-scandinave présente peut-être plus d'intérêt dans la période troublée que nous vivons que dans une période plus calme où le conservatisme serait forcément plus de mise.

Pour peu que les Canadiens réalisent que la crise qu'ils traversent actuellement remet en question les bases mêmes du

"National Policy" qui a créé le Canada, ils seront amenés à s'interroger sur les liens de leur pays avec le reste du continent nord-américain, avec l'Europe de la C.E.E., mais aussi avec cette partie du monde occidental qui est beaucoup plus à leur échelle, les pays scandinaves. A ce moment-là, il conviendra peut-être de se demander quel effet un rapprochement avec ces pays pourrait avoir sur l'évolution actuelle du Canada plutôt que de se demander comment la situation canadienne actuelle peut favoriser ou compromettre un tel rapprochement.

Il se peut en effet que celui-ci soit désirable précisément à cause de l'influence salutaire qu'il pourrait avoir sur l'évolution de la crise canadienne. En favorisant l'émergence d'une image "nordique" du Canada, en diversifiant l'environnement quasi exclusivement anglophone du Québec actuel, en associant au Canada des pays qui ont tous été impliqués au cours du XXième siècle dans des processus d'accession à l'indépendance et en offrant au Canada un cadre nouveau, plus à sa mesure, un rapprochement canado-scandinave pourrait faciliter une affirmation plus sereine de l'identité québécoise et aussi l'apparition d'une conscience nationale plus positive chez les Canadiens-anglais.

Cependant, il va sans dire qu'un tel rapprochement ne pourrait reléguer à un second plan l'influence des Etats-Unis au Canada. Tout au plus pourrait-il modifier sensiblement certaines craintes américaines face à l'effritement possible de la structure politique canadienne.

B. Impact éventuel de l'accession du Québec à la souveraineté

Mais advenant l'accession du Québec à la souveraineté, un rapprochement canado-scandinave serait-il encore possible? La réponse à une telle question ne saurait être facile. Tout dépend évidemment des relations qui existeraient alors entre le Québec et le Canada, de la façon dont se serait déroulée l'accession à l'indépendance et du statut respectif des grandes régions canadiennes, comme les Maritimes, l'Ontario et l'Ouest.

Plusieurs scénarios sont envisageables. Cependant, il semble acquis qu'aucun pays scandinave ne voudrait alors conclure quelque entente que ce soit qui puisse laisser entendre qu'il cherche à tirer profit de la relative destructuration du Canada. Il faudrait donc que le Québec et le Canada s'entendent sur un modus vivendi avant que tout mouvement de rapprochement entre le Québec,

le Canada et quelque pays scandinave que ce soit ne puisse prendre une véritable ampleur.

Par contre, une fois ce modus vivendi trouvé, une approche pragmatique basée sur des projets clairement identifiés pourrait facilement faire avancer la cause du rapprochement. Le Québec pourrait même alors lancer le mouvement en concluant certains accords sectoriels avec la Norvège, la Suède et la Finlande dans les domaines de l'énergie et des pâtes et papier par exemple. Les provinces maritimes de leur côté pourraient se rapprocher de l'Islande dans le domaine des pêcheries. La collaboration de la Suède et de l'Ontario dans le secteur industriel pourrait suivre, tout comme la Colombie-Britannique, le Québec, la Norvège, la Suède et la Finlande pourraient collaborer dans le domaine de l'exploitation du bois. L'Alberta et la Norvège pourraient entrevoir une collaboration particulière dans le domaine du pétrole et les Prairies et le Danemark dans le domaine de l'élevage et de l'agriculture.

Le rapprochement se ferait donc alors de façon très pragmatique avec un minimum de grandes déclarations et un maximum de projets concrets et de consultations à l'intérieur d'organismes comme l'O.N.U., l'UNESCO, les autres agences des Nations-Unies, l'O.C.D.E. et l'O.T.A.N.

La collaboration avec les Scandinaves pourrait même inspirer, comme plusieurs l'ont suggéré, l'évolution des rapports entre le Québec et le Canada, tout comme elle inspirerait, encore plus qu'elle ne le fait aujourd'hui, l'élaboration des politiques sociales et économiques à l'intérieur de ces entités.

Une fois le mouvement amorcé et la collaboration devenue naturelle entre Canadiens, Québécois et Scandinaves, les occasions d'échange se multiplieraient naturellement. Il se pourrait même qu'en diversifiant l'environnement international du Québec et du Canada, ils assainissent le climat entre ces deux partenaires qu'une collaboration trop peu spontanée pourrait aigrir.

En somme, la possibilité de l'accession du Québec à l'indépendance est clairement un facteur important à considérer ici. C'est à la fois un facteur qui peut freiner un éventuel rapprochement canado-scandinave, mais aussi qui peut soulever l'intérêt pour un tel rapprochement. Aussi cette possibilité ne saurait-elle constituer à long terme un obstacle infranchissable.

CONCLUSION: VALEUR RELATIVE DE L'HYPOTHESE D'UN RAPPROCHEMENT CANADO-QUEBECO-SCANDINAVE

La thèse d'un rapprochement canado-scandinave que nous avons étudiée ici est toute récente et aussi ne peut-elle susciter que beaucoup de scepticisme chez ceux qui s'inspirent de la "sagesse conventionnelle". En effet, passée la première surprise, on lui opposera l'inertie du statu quo ou encore certaines "contre-thèses" comme celle de l'union douanière avec les Etats-Unis, ou celle de l'entrée du Canada dans le Marché commun, cette dernière thèse étant, par ailleurs, conciliable avec la thèse nordique.

Pour ce qui est du statu quo, il nous faut reconnaître sa "pesanteur". La tradition protectionniste du Canada et l'orientation très continentaliste de l'idéologie canadienne dominante ne favorisent pas spontanément la recherche d'alliés hors du continent américain. Cependant, il faut aussi être conscient de l'échec relatif de la politique économique traditionnelle du Canada, échec dont témoignent les disparités régionales, l'inflation et le

chômage qui nous affligent. Néanmoins, face au statu quo et face aux forces traditionnelles qui ont imprimé leur marque sur l'économie canadienne, il semble évident qu'un rapprochement canado-scandinave ne saurait résulter que d'une ferme volonté politique de modifier l'état actuel des choses.

Qu'en est-il maintenant des rapprochements avec les Etats-Unis ou le Marché commun? Dans notre analyse comparative des structures d'exportations, il s'est avéré que, mis à part le Danemark qui se range spontanément du côté des Etats-Unis et de la C.E.E. qui, eux-mêmes, apparaissent comme des alliés naturels, l'ensemble des pays scandinaves et le Canada semblent avoir des affinités supérieures entre eux qu'avec les Etats-Unis ou le Marché commun. A cette constatation faite à partir d'une analyse "aveugle" des structures d'exportation de ces pays, nous nous devons d'ajouter d'autres considérations.

Tout d'abord, un rapprochement avec les Etats-Unis doit être vu à la lumière de la domination économique actuelle du Canada par ce pays. Alors qu'un rapprochement canado-scandinave serait susceptible de faire évoluer les choses dans le sens d'une plus grande indépendance du Canada, une association canado-américaine ne pourrait qu'aggraver l'état de choses actuel que plusieurs déplorent. De ce point de vue, une alliance avec le Marché commun pourrait neutraliser quelque peu l'influence américaine. Cependant, cela pourrait se faire au profit d'intérêts européens peut-être tout aussi "encombrants" que les intérêts américains.

Par ailleurs, l'établissement du libre-échange avec les pays scandinaves comporte sans doute beaucoup moins de "risques" pour le Canada que l'abolition des barrières tarifaires avec les Etats-Unis ou le Marché commun parce que, dans le cas canado-scandinave, il y a équilibre entre les masses mises en interaction, tandis qu'entre le Canada et les E.U. ou le Canada et la C.E.E. la disproportion est telle qu'une fin abrupte du protectionnisme canadien à l'égard de ces super-puissances commerciales pourrait avoir des conséquences désastreuses. Par contre, les marchés américains et européens représentent sûrement plus d'attraits à cause de leur dimension que le marché scandinave.

Néanmoins, il est permis de se demander quel serait l'influence de l'élimination des barrières douanières entre le Canada et les Etats-Unis sur la localisation des activités. Cela n'aurait-il pas pour effet d'inciter certaines firmes à se déplacer du Canada vers le Sud, plus près du centre de gravité du continent? Dans un

tel cas, l'union Canada-E.U. serait catastrophique pour le Canada, alors que, dans l'hypothèse canado-scandinave, les nouvelles forces de localisation loin d'attirer vers le sud privilégieraient des localisations septentrionales. Cet aspect souvent négligé de la question est, selon nous, fondamental car la richesse et la force économique du Canada et des pays scandinaves résultent avant tout de leur pouvoir d'attraction sur les activités économiques.

Plusieurs autres points de comparaison pourraient être soulevés entre les hypothèses scandinave, américaine et européenne. Cependant nous ne nous y attarderons pas, car cela dépasse quelque peu les limites de cette étude. Nous nous contenterons donc de souligner la rationalité économique de l'hypothèse d'un rapprochement canado-scandinave, rationalité que notre étude qui s'appuie, au point de départ, sur la théorie traditionnelle des unions douanières, souligne amplement en faisant ressortir la similarité des structures de consommation, de production, d'exportations et d'importations, canadiennes et scandinaves.

Le critère suivant lequel ce sont précisément les économies semblables qui doivent former des unions douanières plutôt que les économies complémentaires, est généralement admis en commerce international. Il faut cependant avouer que bien des gens le contesteront intuitivement et que, par conséquent, les résultats de notre étude leur apparaîtront tout aussi contestables. Face à de telles objections, nous ne pouvons que renvoyer ces gens à la littérature abondante qui a été produite sur le sujet. Quant à nous, nous ne pouvions partir que de l'approche théorique qui est généralement admise et les résultats obtenus à partir de cette approche nous semblent à la fois plausibles et particulièrement intéressants.

Etant donné la relative originalité de la thèse d'un rapprochement canado-scandinave, nous n'avons pu au cours de cette étude que défricher un peu plus profondément le terrain, qu'en mettre à jour les principaux contours et que révéler certaines convergences. Il reste donc à raffiner certaines parties de l'analyse, à susciter de nouvelles réactions, à répondre à de nouvelles objections, à donner un sens plus concret à certains arguments et à poursuivre le pénible travail de recherche statistique.

Cependant, malgré toutes ses imperfections et toutes ses lacunes, cette étude n'en révèle pas moins certains faits troublants qui devraient, selon nous, retenir l'attention des esprits qui ne se comptent pas tout à fait satisfaits des idéologies dominantes et de la "sagesse conventionnelle". A la lumière de ces faits,

l'hypothèse nordique pourrait devenir digne d'intérêt aux yeux mêmes de ceux qui jusqu'ici la considéraient farfelue.

En conclusion, il convient de faire remarquer que si les principaux objectifs d'une association économique sont la création d'échange, une plus grande efficacité dans la production et un abaissement des prix à la consommation, les pays qui devraient chercher à s'unir sont non pas ceux qui ont déjà un niveau élevé d'échanges que la formation d'une union serait peu susceptible d'augmenter, mais bien ceux qui ont un fort potentiel d'échanges et qui, pour diverses raisons,ne l'ont pas encore exploité. Dans un tel cas, l'effet marginal d'un rapprochement économique peut être considérable, alors qu'autrement il pourrait n'être que négligeable.

Or notre analyse suggère que le potentiel de création d'échanges entre le Canada et les pays scandinaves est important et peut-être même supérieur à celui pouvant exister entre le Canada et les Etats-Unis ou le Canada et la C.E.E. De plus, historiquement, ce potentiel a été quasi-inexploité, si bien que sa mise en valeur pourrait, selon nous, provoquer une véritable renaissance économique tant au Canada et au Québec que dans les pays scandinaves et ce, sans qu'aucune de ces entités n'ait à abdiquer sa souveraineté en matières économiques.

BIBLIOGRAPHIE

A. Théorie de l'intégration économique

Balassa,Bela, The Theory of Economic Integration, Homewood, Illinois, Richard D. Irwin, 1961.

Curzon,V., The Essentials of Economic Integration: Lessons of EFTA Experience, Basingstoke, Hampshire: MacMillan, 1974, Chap. 11.

The Effects of EFTA on the Economies of Member States, Geneva: EFTA Secrétariat.

Johnson, Harry G., "The Economic Theory of Customs Unions", Pakistan Economic Journal, X. No. 1, mars 1960, pp. 14-32.

Lipsey, R.G., "The Theory of Customs Unions: A General Survey", Economic Journal, septembre 1960.

Makower, H. et G. Marton, "A Contribution to the Theory of Customs Unions", Economic Journal, mars 1953.

Meade, James E., Problems of Economic Unions, Chicago, University of Chicago Press, 1953.

Meade, James E., The Theory of Customs Unions, Amsterdam, North Holland, 1955.

Robinson, E.A.G. (ed), Economic Consequences of the Size of Nations, Londres, MacMillan, 1960;

Scitovsky, Tibor, Economic Theory and Western European Integration, Stanford, Stanford University Press, 1958.

Tinbergen, Ian, International Economic Integration, Amsterdam Elsevier, 1954.

Viner, Jacob, The Customs Union Issue, New-York, Carnegie Endowment for International Peace, 1950.

Walter, Ingo, International Economics, New-York, The Ronald Press Co. 1968.

B. Quelques sources statistiques

- Yearbook of Nordic Statistics, Copenhague: Nordic Statistical Secretariat, 1976.
- Publications de Statistiques Canada, Ottawa
- Publications de l'O.C.D.E., Paris
- Publications des Nations-Unis, New York
- Publications du secrétariat du GATT, Genève

C. Le Canada et les cinq pays scandinaves

C.1 Convergences du Canada et des pays scandinaves

- Boisvert, Michel, "Les implications économiques de la souveraineté-association: examen de l'expérience des pays Nordiques", Conseil économique du Canada, août 1978

- Orban, Edmond, "Le Conseil Nordique: un modèle de souveraineté-association?", Université de Montréal, 1978.

- Paré, J., "Le fédéralisme venu du froid", éditorial, l'Actualité, nov. 1977, p.4

- Tellier, L.N., Le Québec, Etat Nordique, Montréal, les Editions Quinze, 1977

- Tellier, L.N., "Les scénarios possibles de l'avenir de quelques perspectives ouvertes pour l'ascension du P.Q.", Le Devoir, 24 octobre 1977

- Tellier, L.N., "Rationalité économique d'un marché commun nordique", L'économiste, Vol.2 no.4, 1978, pp. 6-11.

- Rousseau, H.P., "Unions monétaires, monnaies nationales et crise de confiance: une étude économique de quelques cas historiques", rapport de recherche remis au Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec, février 1978.

C.2 Les pays scandinaves

- Anderson, S., The Nordic Council: a study of Scandinavian Regionalism, Seattle: University of Washington Press, 1967

- Andrén, N.: The Special Conditions of the Baltic Subregion. I: Jordan, J.S. (ed): Europe and the Super-Powers. 1971.

- Andrén, N.: Sweden's Security Policy. I: Holst, J.J. (ed) Five Roads to Nordic Security. Oslo 1973

- Andrén, N.: The Future of the Nordic Balance, Stockholm, Ministère de la défense, 1977

- Bjarnason, Björn: Iceland and Security in the North Atlantic. Outlook, Oslo 1972.

- Bonham,Matthew G., "Scandinavian Parliamentarians: Attitudes toward Political Integration", Co-operation and Conflict, 3, 1969, pp. 149-61.

- Conseil Nordique, Cooperation Agreements between the Nordic Countries,Stockholm 1976.

- Conseil Nordique, La coopération nordique, Stockholm, 1971.

- La coopération internordique en matières économiques et culturelles, troisième conférence organisée par le Conseil Nordique à l'intention des organisations internationales à vocation européenne, Hindsgavl, Danemark, 29 septembre - 2 octobre 1969.

- Etziani,A., Political Unification, New York: Holt, Rinehart and Winston Inc., 1965, Chapter 6, "A Stable Union: The Nordic Associational Web (1953-1964)".

- Goldmann, K. and Lange Ch.: "A Nordic Defence Alliance 1949-1965-197?" Cooperation and Conflict, 1966:1.

- Hansen,P.: "Denmark and European Integration". Cooperation and Conflict, 1969:4.

- Haskel, B.: The Scandinavian Option, Oslo 1976.

- Hveem,H.: International Relations and World Images: A Study of Norwegian Foreign Policy Elites. Oslo 1972.

- Jakobson, M.: Finnish Neutrality. A study of Finnish foreign policy since the second world war. London 1968.

- Lundgren,N.: "International Economic Policies of a Nordic Group," in North American and Western European Economic Policies, C.P. Kindleberger, et A. Shonfield, eds., London: MacMillan, 1971, pp. 103-123.

- Maude,G.: The Finnish Dilemma. Neutrality in the Shadow of Power. Londres 1976.

- Milas,René: "Les institutions de la coopération nordique: Les pouvoirs du Conseil Nordique et du Conseil des Ministres", rapport présenté à la VIIième conférence internationale du Conseil Nordique, juin 1978.

- Miljan,Toivo, : The Reluctant Europeans, Montreal: McGill-Queen's University Press, 1977.

- Ministère des Affaires étrangères du Danemark, Le Danemark Copenhague, 1972.

- Nordic Co-operation, publication du Ministère des Affaires Etrangères de Norvège, mars 1976.

- "The Nordic Council" en Scandinavia, Past and Present, E.Henriksen (ed), Odense, Danemark: Andelsbogtrykkerut, tome 1

- Le rôle des pays nordiques dans la coopération européenne, Cinquième conférence organisée à l'intention des organisations internationales à vocation européenne, Reykjavik 5-7 septembre 1973.

- Sletten, Vegard, Cinq pays nordiques coopèrent, Conseil Nordique, 1967

- Soiem, Erik, The Nordic Council and Scandinavian Integration , Praeger, 1977

- Wendt,Frantz,: "The Nordic Council and the Nordic Council of Ministers. Structure and Functions", Copenhague, 1973

- Zorgbibe,C.,: Les Etats-Unis Scandinaves, Paris: Editions Pédone, 1968.

Achevé d'imprimer à
Québec en janvier 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DES IMPRESSIONS EN RÉGIE
Janvier 1979